

2M11.2770.2

Université de Montréal

**La diphtongaison et l'apprentissage du registre chanté.
Étude sociolinguistique de Québécois enregistrés en
Mauricie.**

par

Nancy Béland

Département de linguistique et de traduction

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

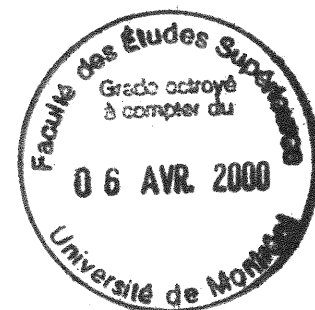
en vue de l'obtention du grade de

Maître ès arts (M.A.)

en linguistique option linguistique

décembre 1999

© Nancy Béland, 1999



Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

La diphtongaison et l'apprentissage du registre chanté.
Étude sociolinguistique de Québécois enregistrés en Mauricie.

présenté par:

Nancy Béland

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Nathan MENARD
Président-rapporteur

Yves-Charles MORIN
Directeur de recherche

Louise DAGENAI S
Membre du jury

Mémoire accepté le:

8 mars 2000

Sommaire

Une même chanson interprétée par un Québécois et un Français serait-elle semblable sur le plan phonétique? En ce sens, la rencontre entre la musique et la langue impose-t-elle des contraintes telles que l'on ne pourrait retrouver, dans la chanson, de variantes phonétiques comme la diphtongaison?

Matte (1982: 142-143) répondrait probablement à cette dernière question par l'affirmative si l'on s'en remet à sa thèse voulant que, en français, la chanson exige le mode tendu (par opposition au mode relâché) et que celui-ci influencerait l'articulation des sons. De là son idée, en particulier, que le Québécois aurait moins tendance à diphtonguer en chantant.

Le but de notre mémoire est de mettre à l'épreuve cette thèse de Matte; il nous apparaît en fait évident que chanson et diphtongaison peuvent se marier sans problème en français québécois. Notre première hypothèse (1) stipule donc que la chanson n'exige pas un mode articulatoire empêchant ou réduisant la diphtongaison.

Une deuxième hypothèse (2) porte sur le conditionnement plus ou moins grand de la diphtongaison dans la chanson en français québécois; d'après cette hypothèse, la non-diphtongaison dans la chanson est un phénomène culturel et non linguistique, qui résulte d'un apprentissage provenant à la fois d'un enseignement, implicite ou explicite, de la chanson et de la maturation. Les deux sous-hypothèses suivantes découlent donc de cette deuxième hypothèse:

(2.1) toutes choses étant égales, les sujets ayant eu un apprentissage de la chanson diphtonguent moins que les autres lorsqu'ils chantent;

(2.2) toutes choses étant égales, les sujets plus âgés diphtonguent moins que les autres lorsqu'ils chantent.

Afin de vérifier ces hypothèses, une enquête a été réalisée en Mauricie auprès de 78 locuteurs âgés entre 6 et 25 ans. Ces locuteurs avaient à interpréter la chanson *Bonne fête* à deux reprises, chaque fois avec un prénom différent, soit *Audrey*, *Martin* ou *Jacques*, selon le cas; ce sont les diphtongues en syllabe entravée du /ɛ:/ de *fête* et du /ɑ/ de *Jacques* de même que celles, en syllabe ouverte, du /e/ de *Audrey* et du /ɛ̃/ de *Martin* qui sont étudiées dans les productions des locuteurs.

Ces productions nous permettent, dans un premier temps, d'observer ce qu'il advient des contraintes inhérentes à la rencontre entre la musique et la langue dans la chanson *Bonne fête*. Sur plus d'un plan, le prénom problématique est *Jacques*, étant donné qu'il est monosyllabique et que la chanson *Bonne fête* est mieux adaptée aux prénoms dissyllabiques. Mais la plupart des locuteurs ont su développer des stratégies pour compenser la syllabe laissée en suspens dans *Bonne fête Jacqu'*.

Quant au résultat des diphtongaisons proprement dit, il est clair que la diphtongaison et la chanson ne sont pas incompatibles. De façon générale, les locuteurs diphtonguent dans plus de 80 % des cas en chantant, ce qui n'est pas sans remettre en question la thèse de Matte. Reste à savoir à qui se réfère exactement ce dernier dans ce qu'il avance: au commun des mortels, au chanteur amateur ou au chanteur professionnel?

En effet, il y a une importance à déterminer la sorte de chanteur dont on parle: les données du corpus prouvent que les chanteurs amateurs diphtonguent moins lorsqu'ils chantent que les non-initiés. Force est de conclure que c'est l'apprentissage, implicite ou explicite, de la chanson et non pas la maturation qui semble déterminante dans la non-diphtongaison associée au registre chanté.

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord au Fonds FCAR, cet organisme m'ayant assuré une assistance financière au moment de l'élaboration de ce projet de recherche.

Plus personnellement, je tiens avant tout à remercier mon directeur de maîtrise, M. Yves-Charles Morin, pour sa disponibilité, sa patience, son dévouement, sa bonne humeur et son sens critique.

Merci aussi à M^{me} Blagovesta Maneva, responsable de formation professionnelle au laboratoire de phonétique, pour m'avoir si généreusement et patiemment aidée en phonétique instrumentale.

Mes remerciements vont également à M. Nathan Ménard, professeur de linguistique appliquée, qui m'a aidée pour l'interprétation statistique des résultats du test de perception qui a servi à corroborer mes transcriptions phonétiques.

Un merci sincère va aussi à M. Sylvain Caron, professeur de musique à l'Université de Montréal, qui a été d'un grand secours en ce qui concerne les parties de mon mémoire qui traitent de la musique.

Je ne saurais non plus oublier tout le personnel enseignant qui m'a permis de mener mon enquête dans quelques institutions d'enseignement de la Mauricie: M^{me} Lise Héon, directrice de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, M^{me} Sylvie Marcoux, professeure de musique à l'école Notre-Dame, M^{me} Hélène Frigon, directrice-adjointe à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud, M. Jacques Gélinas, professeur de musique à l'école secondaire Val-Mauricie et M^{me} Alice Descôteaux, professeure de français au Cégep de Shawinigan.

Dans la même veine, je ne peux passer sous silence tous les locuteurs qui ont bien voulu se prêter à l'expérimentation; je les remercie de l'avoir fait avec autant d'enthousiasme et d'intérêt.

Un grand merci aussi aux cinq auditeurs experts qui ont généreusement donné de leur temps pour passer le test de perception.

Finalement, merci à parents et amis qui ont, d'une façon comme d'une autre, contribué à la réalisation de ce projet de recherche, particulièrement mon conjoint Sylvain, mon souffre-douleur...

à ce petit être qui grandit en moi,

et à son papa

Table des matières

Sommaire	i
Remerciements	iii
Dédicace	v
Table des matières	vi
Liste des tableaux	viii
Liste des figures	x
Introduction	1
1. Études antérieures	7
1.1 Définition de la chanson.....	8
1.2 Rencontre entre langue et musique.....	10
1.3 Les contraintes métriques (Dell 1989).....	13
1.4 Les contraintes phonologiques.....	17
1.5 La diphtongaison dans la chanson en français québécois.....	24
1.5.1 Définition de la diphtongaison.....	24
1.5.2 Études sur la diphtongaison dans la chanson en français québécois.....	30
2. Méthodologie	36
2.1 Les locuteurs.....	36
2.2 Les conditions d'expérimentation.....	38
2.3 L'expérimentation.....	39
2.4 L'interprétation des résultats.....	42
3. Arrimage	48
3.1 Concordanance entre le nombre de notes et la métrique (nombre de syllabes).....	49
3.1.1 Les prénoms dissyllabiques.....	50
3.1.2 Le prénom monosyllabique.....	51
1° La stratégie de l'insertion.....	54
2° La stratégie du mélisme.....	56
3.2 Comparaison entre la syntaxe des titres et celle des vers chantés.....	59
3.2.1 <i>Bonne fête Audrey</i> et <i>Bonne fête Martin</i>	60
3.2.2 <i>Bonne fête Jacques</i>	62
3.3 Correspondance entre les patrons musical et linguistique.....	65
3.3.1 Les accentuations musicale et linguistique.....	65
3.3.2 Correspondance entre la durée des notes et les durées syllabiques.....	68
3.4 Les contraintes.....	74
3.4.1 «La musique ne va pas contre la langue» (Calvet).....	74
3.4.2 Les contraintes métriques «radicales» et «relatives» (Dell).....	74
1° La DSA et la SF.....	74

	vii
2° Les tendances.....	76
3.4.3 L'élision du schwa devant voyelle.....	77
4. Analyse et interprétation statistiques du résultat des diphthongaisons dans la chanson <i>Bonne fête</i>.....	80
4.1 Résultat des diphthongaisons pour l'ensemble des locuteurs	80
4.2 Résultat des diphthongaisons d'après le sexe des locuteurs.....	85
4.3 Résultat des diphthongaisons d'après l'âge des locuteurs	89
4.4 Résultat des diphthongaisons d'après la provenance des locuteurs.....	101
4.5 Résultat des diphthongaisons d'après la scolarité des parents des locuteurs	107
4.6 Résultat des diphthongaisons d'après la connaissance ou non du chant qu'ont les locuteurs.....	112
Conclusion.....	121
Références.....	131
Annexe I Transcription phonétique des enregistrements.....	xi
Annexe II Feuille-réponse ayant servi au test de perception	xli
Annexe III Illustration spectrographique de certains phénomènes phonétiques.....	xliii

Liste des tableaux

Tableau I Résultats sommaires du test de perception.....	45
Tableau II Résultats détaillés du test de perception.....	46
Tableau III Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> chez l'ensemble des locuteurs.....	83
Tableau IV Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /e/ du prénom <i>Audrey</i> et pour le /ẽ/ du prénom <i>Martin</i> dans la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des locuteurs.....	84
Tableau V Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom <i>Jacques</i> dans la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des locuteurs.....	85
Tableau VI Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des filles.....	86
Tableau VII Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des garçons	86
Tableau VIII Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom <i>Jacques</i> dans la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des filles.....	87
Tableau IX Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom <i>Jacques</i> dans la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des garçons	87
Tableau X Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /e/ du prénom <i>Audrey</i> dans la chanson <i>Bonne fête</i> (pour l'ensemble des garçons).....	89
Tableau XI Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ẽ/ du prénom <i>Martin</i> dans la chanson <i>Bonne fête</i> (pour l'ensemble des filles).....	89
Tableau XII Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> selon l'âge des locuteurs de la catégorie enfants	92
Tableau XIII Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> selon l'âge des locuteurs de la catégorie adolescents	93
Tableau XIV Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> selon l'âge des locuteurs de la catégorie adultes	94
Tableau XV Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom <i>Jacques</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> selon l'âge des locuteurs.....	96
Tableau XVI Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /e/ du prénom <i>Audrey</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> selon l'âge des garçons.....	98
Tableau XVII Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ẽ/ du prénom <i>Martin</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> selon l'âge des filles	100

Tableau XVIII Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> selon la provenance des locuteurs de la Mauricie.....	103
Tableau XIX Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom <i>Jacques</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> selon la provenance des locuteurs de la région de la Mauricie	104
Tableau XX Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /e/ du prénom <i>Audrey</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> selon la provenance des garçons de la Mauricie.....	105
Tableau XXI Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɛ̃/ du prénom <i>Martin</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> selon la provenance des filles de la Mauricie	106
Tableau XXII Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> selon la scolarité des parents des locuteurs	108
Tableau XXIII Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom <i>Jacques</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> selon la scolarité des parents des locuteurs	109
Tableau XXIV Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɛ̃/ du prénom <i>Martin</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> selon la scolarité des parents des filles	111
Tableau XXV Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des locuteurs selon qu'ils ont ou pas une connaissance du chant.....	115
Tableau XXVI Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom <i>Jacques</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des locuteurs selon qu'ils ont ou pas une connaissance du chant.....	116
Tableau XXVII Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɛ̃/ du prénom <i>Martin</i> de la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des locuteurs selon qu'ils ont ou pas une connaissance du chant.....	118
Tableau XXVIII Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson <i>Bonne fête</i> pour l'ensemble des chanteurs amateurs selon leur sexe	119

Liste des figures

Figure 1 Taux de diphtongaisons du /ɛ:/ de <i>fête</i> , dans la prose et dans le chant, selon l'âge des locuteurs.....	90
Figure 2 Taux de diphtongaisons de la voyelle du prénom (<i>Audrey, Martin</i> ou <i>Jacques</i>), dans la prose et dans le chant, selon l'âge des locuteurs.....	91
Figure 3 Taux de diphtongaisons du /ɑ/ de <i>Jacques</i> , dans la prose et dans le chant, selon l'âge des locuteurs.....	95
Figure 4 Taux de diphtongaisons du /e/ de <i>Audrey</i> , dans la prose et dans le chant, selon l'âge des garçons	97
Figure 5 Taux de diphtongaisons du /ẽ/ de <i>Martin</i> , dans la prose et dans le chant, selon l'âge des filles.....	99
Figure 6 Illustration spectrographique de l'absence de diphtongaison du /ɛ:/ de <i>fête</i> et du /ɑ/ de <i>Jacques</i>	xlix
Figure 7 Illustration spectrographique de la diphtongaison du /ɛ:/ de <i>fête</i> et du /ẽ/ de <i>Martin</i>	l
Figure 8 Illustration spectrographique de la diphtongaison du /e/ de <i>Audrey</i>	li
Figure 9 Illustration spectrographique de la diphtongaison du /ɑ/ de <i>Jacques</i>	lii
Figure 10 Illustration spectrographique du mélisme du /ɛ:/ de <i>fête</i>	liii
Figure 11 Illustration spectrographique du mélisme du /ɑ/ de <i>Jacques</i>	liv

Introduction

La chanson écrite [...] est à la chanson chantée ce que la phonologie est à la phonétique: des rapports théoriques d'une part entre les mots et les notes, que d'autre part le chanteur pourra interpréter à sa guise.

CALVET (1981: 34)

Par ce parallèle, Calvet révèle qu'une seule version écrite d'une chanson peut être associée à plus d'une version chantée au même titre qu'un phonème peut correspondre à plus d'un phone. Un interprète peut donc faire varier la mélodie d'une même chanson pour en communiquer des sens différents; Calvet (1981:33) précise en fait que «les effets de la mélodie sur le message linguistique sont divers, ne concernant que la forme en jouant un rôle sémantique [...]». Calvet entend ici que le simple fait de modifier la rencontre entre les mots et les notes peut créer divers sens; c'est cet aspect de la langue mise en chanson qui lui permet de conclure que «[l]a langue chantée n'est pas la langue parlée [...]» (1981: 33)

Mais mises à part les conséquences sémantiques de la diversité de juxtaposition des notes et des mots dans la chanson, qu'en est-il de la forme du message proprement dite? Car, bien que la langue chantée soit différente de la langue parlée à certains égards, il n'en demeure pas moins qu'elle conserve son statut d'instrument de communication dans ce registre. Qui plus est, la langue d'une chanson répandue à l'intérieur d'une même communauté linguistique peut même être vue comme unificatrice. Force est de dire, donc, que si la mise en chanson de la langue en modifie la forme, elle ne peut le faire qu'à l'intérieur de certaines limites au-delà desquelles la langue chantée ne pourrait peut-être plus être appelée «langue».

Ces limites sont nécessairement d'ordre métrique et elles impliquent les composantes phonologique et phonétique de la langue. Ainsi, par exemple, au moment de mettre un texte en chanson, l'auteur-compositeur doit s'assurer de faire correspondre les temps forts de la mélodie aux accents linguistiques de la chanson écrite. Aussi, la prononciation du schwa en finale de mots dans de nombreuses chansons témoigne de la difficulté à faire correspondre langue et mélodie; mais ces schwas chantés ne peuvent l'être que si leur introduction respecte certaines contraintes métriques. De même en est-il des mélismes, ces syllabes répétées du type *Allons, enfants de la patri-i-e* (extrait de *La Marseillaise*), qui ne servent qu'à marier les ordres musical et linguistique. Ainsi, la musique ne peut devenir chanson que si elle répond à des caprices de la langue.

Par ailleurs, outre ces limites liées à la rencontre entre musique et langue, la langue chantée doit-elle respecter d'autres contraintes? L'idée de Calvet selon laquelle «la langue chantée n'est pas la langue parlée [...]» s'applique-t-elle à d'autres égards? Bien que la langue d'une chanson puisse être rassembleuse, on peut se demander ce qu'il advient des différentes variantes phonétiques dans la chanson à l'intérieur d'une même communauté linguistique. Plus précisément, on cherche à savoir si le registre chanté laisse place à de telles variantes, et si oui, jusqu'à quel point, ou si ce registre est automatiquement associé à la langue standard.

À notre connaissance, aucune étude n'a été menée au sujet des variantes phonétiques dans la chanson. En fait, seul Matte (1982) semble avoir fait quelques observations à ce sujet, spécifiquement à propos de la diphtongaison dans la chanson en français québécois. Selon lui, les Québécois diphtongueraient moins en chantant qu'en parlant parce que le registre chanté serait associé au mode tendu, ce mode ne laissant pas place à la diphtongaison. À ce titre, Matte prétend donc que le registre chanté renvoie nécessairement au registre standard de la langue.

L'objectif de notre mémoire est de mettre à l'épreuve cette thèse de Matte, car il nous apparaît évident que les Québécois peuvent diphtonguer lorsqu'ils chantent. Notre objectif n'est pas de voir s'il existe une corrélation entre le mode tendu et la diphtongaison, mais seulement de voir si, comme le prétend Matte, la chanson exige un certain mode qui entraîne l'absence de diphtongaison. Notre hypothèse de départ (1) stipule donc que la chanson n'exige pas un mode articulatoire qui interdirait ou réduirait la diphtongaison.

Dans un deuxième temps, nous voulons examiner les conditions qui font en sorte que certains Québécois, effectivement, diphtonguent peu ou moins en chantant. De là notre deuxième hypothèse (2) selon laquelle la non-diphtongaison dans la chanson est un phénomène culturel et non linguistique. Elle résulte donc d'un apprentissage d'un mode spécifique. Cet apprentissage peut provenir de deux sources: l'apprentissage explicite (cours de chant) ou implicite (chant amateur, chorale) de la chanson et la maturation (prise de conscience du mode spécifique avec l'âge). D'où les deux sous-hypothèses suivantes:

(2.1) toutes choses étant égales, les sujets ayant eu un apprentissage de la chanson diphtonguent moins que les autres lorsqu'ils chantent;

(2.2) toutes choses étant égales, les sujets plus âgés diphtonguent moins que les autres lorsqu'ils chantent.

Mentionnons toutefois que nous ne pensions pas pouvoir recueillir de données suffisantes pour vérifier l'hypothèse (2.1). Il s'est avéré qu'il se trouvait un nombre suffisant de sujets ayant eu un apprentissage de la chanson pour tester cette hypothèse.

Afin de vérifier ces hypothèses, nous avons effectué une enquête auprès de 78 locuteurs de la Mauricie âgés pour la plupart entre 6 et 25 ans. Ces locuteurs ont été enregistrés alors qu'ils devaient interpréter la chanson *Bonne fête* à deux reprises. Cette chanson, bien connue de tous, a été choisie pour son contexte potentiel de

diphtongaison, le /ɛ:/ du mot *fête*. De plus, comme cette chanson peut être interprétée avec différents prénoms, nous l'avons fait chanter accompagnée des prénoms *Jacques*, *Audrey* et *Martin*, présentant tous trois un contexte potentiel de diphtongaison (en syllabe entravée pour *Jacques* et en finale absolue pour *Audrey* et *Martin*).

Aussi, en plus de l'opposition énoncé chanté/énoncé non chanté, le corpus a été recueilli de façon à faire ressortir les paramètres suivants sur la diphtongaison:

- le contexte de la diphtongaison en syllabe accentuée, en syllabe fermée ou ouverte;
- le sexe des locuteurs;
- l'âge des locuteurs;
- la provenance (le lieu de naissance) des locuteurs;
- la classe sociale des locuteurs (déterminée d'après le niveau de scolarité de leurs parents);
- la connaissance ou non du chant de la part des locuteurs.

Cela dit, ce mémoire présentera d'abord, au chapitre 1, une revue des études antérieures au sujet de la chanson, d'une part, et de la diphtongaison, d'autre part. On y traitera de la définition de la chanson et, plus particulièrement, de la langue qui s'y retrouve: appartient-elle au registre écrit ou au registre oral? Par la suite, on abordera les ressemblances entre la langue et la musique qui, globalement, rendent le mariage possible entre les deux ordres, à condition de respecter certaines règles. Certaines de ces règles sont d'ailleurs davantage explicites. Ce sont, en premier lieu, les contraintes métriques émises par Dell (1989), soit la DSA (la contrainte de la Dernière syllabe accentuée) et la SF (la contrainte de la Syllabe finale); Dell parle aussi de deux autres tendances métriques. On retrouvera aussi, en second lieu, certaines contraintes qui sont plutôt du ressort de la phonologie. Ces contraintes concernent surtout l'introduction de schwas dans la chanson, mais ont aussi trait à la répétition syllabique et à l'insertion ou au remplacement de mots dans ce registre.

Afin de traiter de la variante phonétique de la diphtongaison dans la chanson, le chapitre 1 se terminera sur la définition du phénomène de diphtongaison en français québécois. De plus, comme notre étude porte sur le parler en Mauricie, il sera aussi question des études sur les diphtongues spécifiques de cette région. Finalement, on abordera les observations faites par Matte à propos de la diphtongaison dans la chanson québécoise et de la théorie du mode tendu/relâché à laquelle il adhère pour expliquer ce qu'il avance.

Toute la méthodologie relative à l'enquête auprès de locuteurs de la Mauricie figurera au chapitre 2. On y exposera en détail les caractéristiques de ces locuteurs de même que les conditions entourant l'expérimentation. On y décrira aussi le déroulement de l'expérimentation proprement dite. Il y sera enfin question de l'interprétation des résultats, laquelle consiste en une analyse auditive s'appuyant sur un test de perception et l'analyse de quelques tracés spectrographiques.

Le chapitre 3, quant à lui, concernera l'arrimage, c'est-à-dire la rencontre entre la musique et la langue en ce qui a trait aux données de notre corpus. On y verra d'abord comment les locuteurs ont réussi (ou non!) à accommoder la chanson *Bonne fête* aux différents prénoms. Comme le rythme de cette chanson convient avant tout à un prénom dissyllabique comme *Audrey* ou *Martin*, il sera intéressant d'observer ce qu'il advient lorsque *Bonne fête* est jumelé à un prénom monosyllabique tel que *Jacques*. Les locuteurs adoptent, dans ce dernier cas, des stratégies telles que l'insertion et le mélisme.

Toujours en regard des données de notre corpus, l'arrimage concernera aussi la syntaxe des vers chantés par rapport à celle des titres. Comme les locuteurs avaient à mentionner le titre de ce qu'ils allaient chanter au début et à la fin de chaque *Bonne fête* qu'ils chantaient, il nous semblait pertinent d'observer si la syntaxe de leurs *Bonne fête*

chantés ressemblait ou non à la syntaxe des mêmes vers non chantés. On cherchera donc à savoir si, pour chacun des prénoms à l'étude, le fait, pour les locuteurs, d'introduire ou non la préposition *à* dans la mention du titre de départ («Je vais vous chanter *Bonne fête (à) Audrey/Martin/Jacques*») ou d'arrivée («Je vous ai chanté *Bonne fête (à) Audrey/Martin/Jacques*») semble influencer la présence ou non de cette même préposition dans les vers chantés («*Bonne fête (à) Audrey/Martin/Jacques*»).

Le chapitre 3 présentera également les patrons accentuels musical et linguistique de la chanson à l'étude, en regard de la version «originale» et des données du corpus. On y fera de même des correspondances de patrons de durée entre la mélodie et les syllabes de la chanson, syllabes qui seraient ou non naturellement allongées dans la langue parlée, selon le cas.

Finalement, le chapitre 3 reviendra sur certaines contraintes et tendances métriques et phonologiques. Nous verrons si les données du corpus vont de pair avec l'hypothèse de Calvet (1981) selon laquelle «la musique ne va pas contre la langue», avec les contraintes (la DSA et la SF) et tendances métriques proposées par Dell (1989) et avec la règle d'élision du schwa devant voyelle à l'intérieur d'un vers.

Pour terminer, le chapitre 4 traitera du résultat des diphtongaisons dans la chanson *Bonne fête* selon les trois prénoms étudiés, *Audrey*, *Martin* et *Jacques*, autrement dit, selon le contexte de diphtongaison, la finale absolue dans *Audrey* et *Martin* et la syllabe entravée dans *Jacques*. On y trouvera une analyse et une interprétation statistiques du résultat des diphtongaisons pour l'ensemble des locuteurs de même que pour chacun des paramètres étudiés: le sexe des locuteurs, l'âge des locuteurs, la provenance des locuteurs, la scolarité des parents des locuteurs et la connaissance ou non du chant qu'ont les locuteurs.

1. Études antérieures

Dans le présent chapitre, il sera d'abord question de ce qu'est la chanson. Plus précisément, en ce qui a trait à notre étude, il sera pertinent de s'interroger sur la nature de la chanson au plan linguistique: s'inscrit-elle dans le registre écrit ou dans le registre parlé? Nous traiterons par la suite du lien entre la langue et la musique, c'est-à-dire de leurs points communs qui font en sorte que la langue se subordonne généralement bien à la musique; on parlera notamment de certaines possibilités de conflit entre les deux ordres de même que des contraintes émises par Calvet (1981) à cet égard. Ce n'est que par après que sera abordée l'existence de certaines contraintes plus explicites par rapport à la langue dans la chanson, à savoir la DSA (contrainte de la Dernière syllabe accentuée) et la SF (contrainte de la Syllabe finale), toutes deux proposées par Dell (1989).

Toujours dans le domaine des contraintes, on fera ensuite mention de règles phonologiques propres à la chanson; il sera ici surtout question de l'insertion possible de schwa dans la chanson et de quelques autres stratégies utilisées pour faire correspondre le nombre de notes de la musique au nombre de syllabes des vers de la chanson. Finalement, on se penchera sur la production éventuelle d'une variante phonétique dans la chanson française québécoise: la diphtongaison. Après avoir défini ce phénomène phonétique, nous parlerons de la seule mention qui a été faite, par Matte (1982), au sujet de la diphtongaison dans la chanson.

1.1 Définition de la chanson

Avant d'aborder la question de la langue dans la chanson, glissons un mot à propos de ce qui est généralement entendu par *chanson*. *Le Nouveau Petit Robert* la définit ainsi: «Texte mis en musique, généralement divisé en couplets et refrain et destiné à être chanté.»

Comme le précise Calvet (1981), ce texte chanté n'est pas un poème en soi malgré le fait que la chanson soit souvent d'abord vue pour son texte. En revanche, Calvet, Debyser et Kochmann (1977: 14-15) ajoutent qu' «il ne faut pas [...] croire [...] que la chanson c'est de l'oral et non pas un texte chanté».

Si la chanson ne doit pas être considérée comme de l'écrit ni comme de l'oral, où doit-on la situer entre ces deux pôles alors? Calvet, Debyser et Kochmann (1977: 16) parlent d'«écrit oralisé [...], d'une catégorie intermédiaire, ni écrit pur, ni oral pur». À ce sujet, Léon (1993: 6) cite Hagège (1985: 84) en ce qui concerne la différence entre cet oral pur et l'oralisé:

‘La notion de style oral est à distinguer de celle de style parlé, cette dernière désignant l'usage ordinaire, plus ou moins éloigné de la langue écrite, qui est fait de la parole en situation d'interlocution. Le style oral est un véritable genre littéraire. Il s'agit d'une tradition culturelle qui paraît apporter une justification à la création d'un terme, orature, lequel deviendrait symétrique d'écriture, entendue comme littéraire...’

Léon ajoute que Hagège entend notamment par cette «littérature orale» les refrains, les proverbes et les rythmisations.

Cela dit, malgré le fait que la chanson ne soit pas un parlé spontané, elle peut tout d'un même plus ou moins s'en rapprocher. Calvet, Debyser et Kochmann (1977: 13-14) affirment d'ailleurs que «le respect ou non de la phonétique usuelle de la langue orale varie considérablement selon les chansons.»

D'ailleurs, Calvet, Debyser et Kochmann (1977: 14-15) prétendent que «la chanson moderne se rapproche certainement beaucoup plus de la langue orale que la chanson du XIX^e siècle [...]». À cela ils ajoutent:

on a l'impression qu'il y a une boucle qui se referme. À l'origine, bien entendu, toutes les règles poétiques sont issues de la mise en forme d'une productivité orale, il y avait les troubadours qui chantaient leurs chansons et puis un jour on s'est mis à écrire ça et on en a tiré les règles de la poésie. Mais tous les acteurs savent qu'il est plus facile de retenir une pièce en vers qu'une pièce en prose, parce que la rime aide, précisément, et dans la chanson c'était ça l'origine de la rime et du rythme. Et puis on en a tiré des règles métriques.

Ces mêmes auteurs donnent notamment comme exemple de «retour à l'oral» le cas du Québec, de Félix Leclerc qui chantait avec un «accent parisien» à Robert Charlebois qui introduisait le jocal dans ses chansons.

Par ailleurs, certaines constructions que l'on retrouve dans les chansons font la preuve que la chanson n'est pas non plus de l'écrit. Tel que l'avancent Calvet, Debyser et Kochmann (1977: 16):

l'acceptabilité de toute une série de constructions est beaucoup plus grande dans la chanson. Il y a certaines choses qui seraient totalement refusées à l'écrit si on les soumettait à un jugement de grammaticalité, et qui passent sans difficulté dans la chanson. [...] 'j'ai bien peur que je t'aime' ferait scandale si on la voyait écrite, mais [...] on y fait peu attention quand on l'entend.

[...]

À la limite, même dans le cadre du générativisme, on pourrait aboutir à l'idée d'une syntaxe spécifique de la chanson, comme il y en a une spécifique des titres de journaux, des petites annonces, des slogans.

Bref, la chanson constitue bel et bien un compromis plus ou moins équitable entre l'écrit et l'oral. D'une part, elle est d'abord écrite et soumise à certaines contraintes poétiques et métriques. D'autre part, elle est faite pour être oralisée donc, elle laisse nécessairement place à la langue parlée. À cela s'ajoute la musique, laquelle influencera dans un sens ou dans l'autre la langue mise en chanson.

1.2 Rencontre entre langue et musique

La mise en chanson de la langue est possible en raison notamment des points communs qu'il y a entre les ordres linguistique et musical. Calvet (1981: 22) en énumère quatre:

- 1) Le texte et la mélodie de la chanson constituent deux linéarités parallèles: la langue met en chaîne des sons et des mots (des phonèmes et des morphèmes) et la mélodie met en chaîne des notes.
- 2) De la même façon que certaines langues utilisent l'opposition de longueur [...], les notes de la mélodie peuvent avoir des durées différentes: *rondes* (quatre temps), *blanches* (deux temps), *noires* (un temps), *croches* (un demi-temps), etc.
- 3) De la même façon que certaines langues connaissent un accent tonique (italien, espagnol, etc.), l'organisation de la mesure détermine dans une mélodie la succession des temps forts et des temps faibles.
- 4) La succession des notes entraîne un mouvement mélodique comparable au mouvement des tons mélodiques: une note étant donnée, un *sol*, par exemple, nous avons pour la note suivante trois possibilités (le même *sol*, une note plus haute, une note plus basse) qui impliquent trois mouvements mélodiques (plat, montant, descendant) comparables aux tons mélodiques [...].

Poliquin (1988:9-10) ajoute quatre autres éléments à ces points communs:

- 'Ce matériau peut être dans les deux cas émis par les organes phonatoires de l'être humain: l'homme parle ou chante.' (Calvet, 1979: 83).
- Les deux systèmes représentent une forme de communication dans le sens linguistique.
- Les deux systèmes sont qualitativement similaires, linguistiquement parlant.
- [...] l'intonation dans les deux ordres. La présence des différents types d'intonation dans la chanson n'a pas clairement été démontrée.

En regard de ces ressemblances entre les ordres linguistique et musical, trois procédés doivent être pris en compte, selon Calvet (1981: 20-21), au moment de l'analyse d'une chanson: «les oppositions de longueur, les oppositions d'accent et les oppositions de ton.» À propos des oppositions de longueur, Calvet, Debyser et Kochmann (1977: 13) remarquent que certaines voyelles seront allongées et d'autres

abrégées selon la mélodie; le point d'orgue à la fin d'une pièce démontre de façon ultime, selon eux, cet éventuel surallongement vocalique.

Pour ce qui est des oppositions de ton, elles ne font pas problème dans la chanson française. Mais, d'après Dell (1989), il se pourrait que, dans les langues à ton, la musique doive combler la hauteur d'un ton, un peu comme le fait le temps fort pour l'accent en français. En effet, Dell (1989: 132) prétend que

l'accent perd toute réalité acoustique dans le chant. Il ne peut plus se manifester en jouant des variations de durée, de hauteur et d'intensité, car la musique les réquisitionne à son profit exclusif. Mais remarquons aussitôt qu'en exigeant qu'un temps fort marque certaines positions où on aurait pu entendre un accent dans la parole non chantée, les conventions métriques obligent en quelque sorte la musique à restituer sous une autre forme à l'accent une partie de ce qu'elle lui a pris. Sans doute n'est-ce pas un hasard si c'est en fin de vers, sur la syllabe où tombe l'accent principal, qu'a lieu de façon la plus systématique cet échange de bons procédés entre musique et accent.

À propos de l'accent justement, Dell (1989: 121) mentionne qu'il existe des chansons où les temps forts et les syllabes accentuées coïncident et d'autres où ils ne coïncident pas. Ainsi donne-t-il l'exemple de ce vers de *La Marseillaise*, où les deux types d'accent ne se correspondent qu'en un seul endroit, sur la dernière syllabe tonique, le *-cla-* de *esclaves* (le caractère gras indique un temps fort tandis que le caractère italique représente l'accent linguistique):

Que veut cet-**te** hor-**de** d'es-*cla-ves*

Poliquin (1988: 8) parle de «chanson isorythmique» dans un tel cas, c'est-à-dire lorsque les deux accents coïncident. Elle définit ainsi l'isorythmie (1988:20):

C'est le mariage intime, c'est la synchronisation de l'accent de mot et de l'accent musical. C'est l'heureux amalgame des paroles et de la musique, au cours duquel l'accent musical s'accorde à l'accent rythmique des paroles. C'est l'oeuvre d'un musicien-parolier qui sait adapter sa musique aux paroles et non le contraire, sous peine de déformer l'accent de langue. Il doit savoir adapter sa musique à la régularité rythmique du français, en l'occurrence.

Poliquin (1988: 20-21) mentionne à ce sujet des résultats d'une recherche réalisée par le Père Germain Lemieux du centre franco-canadien de folklore de Sudbury en Ontario. Elle rapporte ainsi que

plus de 90 % des chansons populaires étrangères (allemandes, anglaises, italiennes, espagnoles, flamandes, etc.) restent fidèles à l'isorythmie ou à cette adaptation de l'accent musical à l'accent poétique, [...] alors qu'à peine 20 % des chansons françaises respectent le principe de l'isorythmie pourtant essentiel, si l'on veut bien comprendre le texte sans y déceler un double sens.

Poliquin (1988: 21) cite, à ce titre, l'exemple de «Montra le néant de l'argent» qui pourrait devenir «Montra le nez en de l'argent». Selon elle, «[b]ien des auteurs-compositeurs [en l'occurrence Georges Brassens] n'ont souvent d'autre souci que le nombre de pieds d'un vers, sans se préoccuper de son rythme.»

Quoi qu'il en soit, cela n'empêche pas Calvet (1981: 28) d'avancer notamment l'hypothèse suivante en ce qui concerne la rencontre entre la musique et la langue: «Dans la rencontre entre la musique et la langue que constitue la chanson, la musique ne va pas contre la langue». Il prétend ainsi que les conflits entre les deux ordres, linguistique et musical, sont rares et ce, même dans les langues à ton.

Il mentionne tout de même un contre-exemple à son hypothèse, la chanson *L'internationale*, traduite du français dans d'autres langues, notamment l'anglais et l'italien. Dans le mot *internationale*, deux syllabes sont accentuées (elles le sont en étant plus longues et sous un temps fort): *internationale*. En anglais et en italien cependant, ce même mot est évidemment chanté à la même place dans la chanson donc, avec les mêmes temps forts qu'en français, mais avec l'accentuation linguistique propre à chaque langue, ce qui donne:

ang.: *internationale*

it.: *internazionale*

Tel que le dit Calvet (1981: 30): «Le résultat en est que *L'internationale* est difficilement compréhensible en italien [...]»

Mentionnons que Calvet (1981: 30-31) avance deux autres hypothèses à propos de la rencontre entre langue et musique. L'une d'elle stipule que «[l]'effet de sens le plus courant dans la rencontre entre musique et langue est la mise en valeur de la rime.» De là, selon lui, le fait que «[l]e jeu combiné des longues (blanches, noires) et des temps forts modifie parfois la forme de signifiant linguistique: ainsi, en français, bien des *e* deviennent toniques [...]»

La troisième hypothèse de Calvet (1981: 32) est d'ordre sémantique et propose que «[d]ans la rencontre entre musique et langue, les caractéristiques duratives rythmiques et mélodiques de la musique jouent parfois un rôle sémantique». L'auteur donne comme exemple

hop là
do do

où l'enchaînement des deux *do* constitue un saut d'un octave, renforçant ainsi le sens du *hop là*.

Outre l'hypothèse plutôt vague de Calvet stipulant que les ordres linguistique et musical coïncident pratiquement toujours, d'autres contraintes plus explicites, que voici, ont été émises sur le plan accentuel.

1.3 Les contraintes métriques (Dell 1989)

Dell (1989: 127-129) parle principalement de deux contraintes métriques. La première d'entre elle est la DSA (la Dernière syllabe accentuée) selon laquelle «[l]'attaque de la dernière syllabe accentuée du vers doit coïncider avec un temps fort du motif.»

D'après Dell (1989), cette première contrainte rend compte, notamment, de l'acceptabilité de:

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
En	pas	sant	par	la	Lor	<i>rai</i>	ne

de même que de ces autres segments, sur le même motif que le précédent:

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
En	pas	sant	par	l'An	gle	<i>ter</i>	re
En	pas	sant	par	chez	ma	<i>tant</i>	te

Ces exemples de Dell démontrent des cas où le temps fort (en caractère gras) et l'accent linguistique (en italique) coïncident: [lɔ'ʁɛn], [ãglɛ'tɛʁ], [ma'tãt].

Selon Dell, cette même contrainte explique aussi en quoi le segment suivant n'est pas acceptable (sur le motif de *Cadet Roussell' a trois maisons*):

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
Ca	det	Rous	sell	a	trois	<i>fer</i>	mes

Ici donc, la dernière syllabe accentuée, [fɛʁ], ne correspond pas à un temps fort.

Dell (1989: 135, note 12) relève tout de même deux contre-exemples à son hypothèse, tirés de *Le vin* de Brassens:

quand **o**n est un **sa-**
g' et qu'**o**n a du **sa-**
voir **boi-oi-re**
et
quand l'**e**au refusa
d'**ar**roser ses **a-**
myg**da-a-les**

L'auteur donne comme explication à ces contre-exemples le fait que *sa-* et *a-* reçoivent un accent lexical en fin de vers et ce, malgré l'enjambement.

Dell (1989: 128) précise que sa «formulation de DSA n'implique pas que le temps fort qui coïncide avec l'attaque de la dernière syllabe accentuée soit nécessairement le dernier temps fort du motif.» Autrement dit, il peut y avoir d'autres temps forts après le temps fort de la dernière syllabe accentuée. Il donne ainsi comme exemple, tiré de *La Marseillaise*:

Al-lons en-**fants** de la pa-**tri-i-e**

Ainsi, un schwa féminin en fin de vers peut tomber sur un temps fort, à condition que la dernière syllabe accentuée du vers soit sur un temps fort (ici, **-tri-** de pa-**tri-i-e**).

Dell (1989: 129) prétend aussi que c'est le rythme qui régit le choix entre chute ou non du schwa féminin en fin de vers. Il ajoute que

[c]e sont ces mêmes nécessités rythmiques qui sont responsables du fait que les formules dépourvues de sens qui sont utilisées comme remplissage dans de nombreux refrains ont une variante masculine et une variante féminine: *troulala* et *troulalère*, *tirela* et *tirelire*, ... *dondé* et ... *dondaine*, etc.

Mais, tel que le mentionne Dell, la DSA n'explique pas tout. Elle n'explique pas en quoi, par exemple, l'extrait suivant de *La Marseillaise* est plus ou moins acceptable si chanté comme suit:

Al-lons en-**fants** de la pa-**tri-e-e**

C'est pourquoi Dell (1989: 129) propose la contrainte de la Syllabe finale (SF), laquelle exclut ce genre de segment: «La dernière syllabe prononcée d'un vers ne peut pas être chantée sur plus d'une note.» Par suite, les mélismes, répétitions syllabiques, ne s'appliqueraient donc qu'aux vers à terminaison féminine où il y a prononciation du schwa.

En plus de ces deux contraintes, Dell (1989: 130-131) observe certaines tendances qui ne constituent cependant pas d'autres contraintes, même à l'intérieur du vers. Il stipule dans un premier temps que les accents secondaires ne semblent pas devoir coïncider avec un temps fort, bien que cela soit plus acceptable ainsi. Aussi donne-t-il l'exemple suivant où l'accent secondaire coïncide avec un temps fort:

*Le **bon** roi **Da**-go-**bert***

Dell illustre également son observation en comparant les deux segments suivants:

Mais des d'moi-*sell's* beau-coup de *bien*

et

Mais des de-**moi**-*sell's* beau-coup *d'bien*

Selon lui, le premier segment est plus acceptable que le deuxième parce que le temps fort y coïncide avec l'accent secondaire.

L'autre tendance observée chez Dell veut qu'il n'y ait pas de schwa féminin sur un temps fort à l'intérieur d'un vers. Il illustre cela à l'aide d'un vers de la chanson *Cadet-Rouselle* :

Le troi-sièm' **n'a** pas de se-*mel*-le

plutôt que

Le troi-siè-**me** n'a pas d'se *mel*-le

Mais, comme le précise Dell, dans la même chanson on retrouve:

Le troi-siè-**me** c'est sa lor-*gnet*-te

où **me** est une syllabe féminine sur un temps fort.

Dell précise toutefois que c'est la tendance à associer temps fort et accent secondaire qui prime à celle voulant que les schwas féminins s'élident plus que les autres schwas. Ainsi, mentionne-t-il, on chantera (tiré de *Il suffit de passer le pont*, de Brassens):

Si l'char-**don** s'y pi-que de-**dans**
plutôt que

Si le **char**-don s'y piqu' de-**dans**

Dell tient à préciser que ces tendances ne sont pas des contraintes «radicales» comme la DSA et la SF; ce sont donc des «contraintes relatives» qui favorisent l'association temps fort et accent secondaire. Autrement dit, la DSA et la SF permettent d'expliquer pourquoi un segment est acceptable et un autre non, tandis que les tendances mentionnées expliqueraient en quoi un segment est plus acceptable qu'un autre.

D'autres contraintes régissent la chanson. À la différence des contraintes et tendances dont il a été question jusqu'à maintenant, ces règles concernent plutôt la phonologie.

1.4 Les contraintes phonologiques

On pourrait considérer comme une première contrainte phonologique l'arrimage du nombre de notes avec le nombre de syllabes, c'est-à-dire le fait que le nombre de syllabes doit correspondre au nombre de notes pour un vers donné. Cela peut notamment mener à la prononciation de schwas graphiques, comme le précise Poliquin (1988: 22):

une chanson peut être isorythmique, l'accent musical épousant l'accent des mots et se rapprocher plus du poème (expression de la langue écrite) que de la langue orale. Ainsi, tous les [ə] normalement caducs en langue orale y seraient prononcés.

Elle donne entre autres comme exemples deux chansons québécoises. Dans la première, la langue parlée et la langue chantée se rapprochent au point de vue de la prononciation des schwas:

'Le drop-out'

de Sylvain Lelièvre

'Ça fait quinze 'ans que je maga'zine	
[safekẽ'zãkəzmaga'zɪn]	(8 syllabes)
Au supermar'ché du sa'voir	
[osypermar'ʃedysa'vwɑ̃ ^a r]	(8 syllabes)
[...] Je sacre mon 'camp, ma'man	
[ʃsakmɔ'kãmɔ'mã] ¹	(5 syllabes)
Ton petit 'gars s'en 'va	
[tõtɪ'gasã'va]	(5 syllabes)

C'est tout le contraire dans la deuxième, où il n'y a que peu de respect de la langue parlée en regard des schwas:

'J'ai quitté mon île'²

de Daniel Lavoie

J'ai quitté mon î'le...	
[ʒeki'te/mõni'lə]	(6 syllabes)
Je l'ai trouvée tranqui'le...	
[ʒəletru've/trãkri'lə]	(7 syllabes)

¹ Poliquin transcrit [mɔ'mã] avec un [ã] postérieur; il serait en fait plus vraisemblable qu'il s'agisse de la nasale québécoise [ã̃]. De même, Poliquin ne note pas les affrications de /d/ et de /t/ dans [dysa'vwɑ̃^ar] et [tõtɪ'gɑ̃].

² La transcription que Poliquin fait de cette chanson viole cependant la contrainte de la DSA de Dell. En fait, pour que la dernière syllabe accentuée de ces deux vers coïncide avec un temps fort du motif, il aurait fallu qu'on y retrouve deux accents consécutifs en fin de vers:

J'ai quitté mon î'le...
 [ʒeki'te/mõni'lə]
 Je l'ai trouvée tranqui'le...
 [ʒəletru've/trã'kri'lə]

Il s'agit donc d'une véritable violation de la contrainte ou bien d'une mauvaise accentuation de la part de Poliquin.

Poliquin (1988: 23-24) rapporte également des cas de chansons anciennes et enfantines ainsi que de comptines dans lesquelles les schwas habituellement non prononcés en langue parlée sont prononcés:

'Ah! vous dirais-je <u>maman</u>	
[avudirezəma'mã]	(7 syllabes)
[...] Comme <u>une grande personne</u> '	
[kɔmynəgrādəpersɔ'nə]	(8 syllabes)
'Au clair <u>de</u> la lune [...]	
[oklerdəlalynə]	(6 syllabes)
Prête-moi ta plume [...]'	
[pretəmwataplymə]	(6 syllabes)
qui ne se chante pas:	
[oklerd(ə)lalyn]	(5 syllabes)
[pretmwataplym]	(4 syllabes)

À ce titre, Dell (1989: 123-124) parle de «règles phonologiques propres à la chanson». Il prétend ainsi que «[...] les règles d'effacement de schwa sont les mêmes dans la chanson et dans la conversation, mais alors que dans la conversation, certaines règles sont obligatoires et d'autres facultatives, dans la chanson elles sont toutes facultatives.»

Ainsi, selon lui, seule la règle d'élision du schwa devant une voyelle demeure obligatoire dans la chanson. Dell (1989: p.134, note 4) mentionne tout de même un contre-exemple à cette dernière contrainte. Dans *J'ai descendu dans mon jardin*, le schwa final de *dames* est prononcé et suivi de la voyelle *i* dans le vers *Des dames il ne me dit rien*.

Par contre, tel que le rapporte Dell (1989: 134, note 5) lui-même,

Schane considère que dans la chanson, seuls seraient régulièrement admis les effacements de schwa devant voyelles (*un' étoile*), les effacements de schwas dans d'autres contextes (*un' ceintur' doré'*) n'étant que des

infractions occasionnelles. En fait, les effacements de schwa ailleurs que devant voyelle sont très courants dans la chanson, et ce qui est plus significatif, les vers où ils ont lieu ne sont pas sentis comme boiteux ou porteurs d'effets stylistiques particuliers. Plutôt qu'à la chanson, les remarques de Schane s'appliqueraient sans doute mieux à la musique savante composée jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Morin (1978: 109) semble aller dans le même sens que Dell pour ce qui est de la différence entre le registre parlé et le registre chanté quant aux règles phonologiques concernant la présence ou non de schwas:

In songs, the rules are slightly different, in that the pronunciation of lyrical [œ] is often more optional and may also be used at the end of a word, even though it is not indicated in the spelling (at least in folk songs; conventional verse will not allow this extension), as in the following: *Grand Dieu! Quelle dommage!* ('L'oiseau des bois' by *Le Rêve du Diable*, record TAM-27009). [...] Singers and readers of poetry have to learn when and where to introduce this [œ], a skill that is difficult to acquire, as any elementary school teacher well knows, and one that clearly depends on the spelling. I think that this facts, however, could more properly be relegated to another register, containing secondary aspects of the language.

Morin (1998: 9) parle ainsi de «schwas ornementaux post-toniques», dont la présence dans la chanson repose ou non sur la graphie. Dans ce dernier cas, en plus de l'exemple *Grand Dieu! Quelle dommage!* mentionné plus tôt, Morin donne les exemples suivants, aussi répertoriés chez De Cornulier (1989: 115-166; 125, note 6):

Fille du Roi, donne-moi donc ton coeur[ə]

C'est la cloche du vieux manoir[ə]

L'étandar[ə] sanglant est levé

Égorger nos fils[ə], nos compagnes

Morin (1998: 9) illustre en plus un cas de schwa non légitimé par la graphie chanté par une locutrice dont l'âge indique qu'elle n'avait pas encore de connaissance du code graphique:

Dormez-vous[ə], (Rachel Chiss, 3 ans, septembre 1996)

Comme l'explique Morin, la fillette a dû ajouter une quatrième syllabe à ce vers, car elle a utilisé par erreur la mélodie du vers *Frère Jacques*. Morin (1998: 9) précise que

Rachel Chiss a produit un chva ornemental non légitime, non pas parce qu'elle pensait que *vous* s'écrivait avec un *e* final, mais parce qu'elle ne savait pas encore que les chvas ornementaux ne peuvent qu'accompagner des mots ayant un *e* graphique muet.

Cette production amène Morin (1998: 9, note 20) à dire que la chanson ne serait pas l'objet éventuel d'élosion de schwa comme le propose Dell, mais plutôt une d'insertion de cet élément lorsque le rythme le commande. En fait, Morin prétend que le fait que des locuteurs qui ne connaissent pas encore le code orthographique, comme Rachel Chiss, puissent introduire de tels schwas ornementaux non graphiques prouve que ces schwas ne font pas partie de la représentation phonologique:

Il est clair que dans les variétés de français qui ont connu les contractions et les chutes de chvas, l'acquisition putative d'un /ə/ dans la représentation mentale de mots comme *croire* ne pourrait se produire qu'après que l'enfant ait été suffisamment exposé à la graphie conventionnelle du français, c'est-à-dire longtemps après la mise en place de son système phonologique. À ce moment, il a certainement intériorisé un système de représentation graphique pour sa langue qui est amplement suffisant pour rendre compte de sa compétence à manier les chvas ornementaux sans qu'il ait besoin de réviser ses images phonologique mentales pour y rajouter des /ə/ de-ci de-là.

Cela dit, l'insertion d'un schwa, orthographique ou non, est une stratégie largement employée pour faire correspondre le nombre de syllabes et le nombre de notes dans une chanson. Mais là n'est pas la seule solution, tel que le précise De Cornulier (1989: 119):

la répétition est l'un des moyens par lesquels, souvent, un texte se plie à un rythme. [...] La répétition verbale a en effet dans le chant un statut particulier: elle peut être dénuée de valeur sémantique. Cette possibilité, qu'on peut au besoin distinguer sous le nom de 'réduplication', paraît liée à la faculté générale qu'on y a de prononcer des syllabes insignifiantes, comme *tralalala*, suffisamment motivées par la musique elle-même. C'est ainsi qu'en chant *patri-ie* peut-être considéré comme une réalisation, par réduplication de voyelle, du mot *patrie*, ou *ja-ja-jamais*, une réalisation, par réduplication de syllabe du mot *jamais*.»

De Cornulier (1989: 114-116) donne le non de «syllabes 'post-accentuelles'» à ces syllabes ajoutées en fin de vers pour suivre le rythme. Ainsi, outre les exemples cités ci-dessus, il mentionne les suivants (les deux premiers sont tirés de *La Marseillaise*):

L'étenda-ard sanglant est levé

L'étandard san-an-glant («version 'cultivée'»)

Égorger nos fi-ils, nos compagnes

Fille du Roi, donne-moi donc ton coeu-oeur

C'est la cloche du vieux ma-noi-ar

De ces deux derniers exemples, De Cornulier (1989: 125, note 6) juge cependant qu'il s'agit de «véritables horreurs prosodiques, là où le sens musical commande de chanter, avec la tradition, *coeu-re* et *manoi-re*.»

D'autres productions de ce vers de *La Marseillaise*, aussi citées par De Cornulier, laissent entendre qu'une autre stratégie peut être utilisée pour accommoder le nombre de syllabes au nombre de notes, soit l'insertion ou le remplacement d'un mot:

Égorger nos fils et nos compagnes

Égorger nos filles, nos compagnes

Égorger nos fill' et nos compagnes

De Cornulier (1989: 116) dit même de ce premier vers où la conjonction *et* est ajoutée que, comparativement au vers dans lequel on répète le *i* de *fils*,

ce vers ne sonne pas boiteux quand on le chante, même aux oreilles de lettrés qu'un vers de neuf syllabes perdu au milieu d'une strophe de huit syllabes ferait sursauter. C'est donc que dans le chant, où apparaît une métrique d'isochronies entre certaines attaques de syllabes, la métrique d'équivalences systématiques en nombre syllabique disparaît; une syllabe ajoutée aux huit d'un vers chanté ne détonne pas si elle s'insère dans le réseau des isochronies.

C'est entre autres ce qui amène De Cornulier (1989: 116) à dire que:

Quand on décrit les couplets de la *Marseillaise* comme des 'huitains d'octosyllabes', ce n'est donc pas d'un chant qu'on parle, c'est uniquement d'un poème, dont on peut lire ou dire les strophes sans les chanter. Il y a donc au moins deux *Marseillaise*: le poème écrit, et le chant qui en exploite les paroles avec quelques ajustements (réductions de voyelles ou de vers) qui en altèrent la structure versifiée [...].

Mises à part toutes ces stratégies relatives à la contrainte d'arrimage du nombre de notes avec le nombre de syllabes (ajout d'un schwa, répétition syllabique ou, encore, insertion ou remplacement d'un mot), une autre convention d'ordre phonologique, notamment retrouvée dans la chanson, est mentionnée chez Morin (1978: 109):

hiatuses in poetry and in songs must be broken by consonants, thus yielding the typical liaison pattern observed only in poetry and in songs. It is clear in this case that the speakers will learn some set of rules to that effect. This can be shown by the observation that school children will introduce in songs false liaison which they never would in ordinary speech, as in the following verse of the folk song 'À la claire fontaine':

Tu as le coeur à rire
Moi, je l'ai-z-à pleurer

Morin (1978) et Morin et Kaye (1982) tirent d'autres exemples de liaisons fautives en *z* ou en *t* dans la chanson du répertoire *Chansons folkloriques françaises au Canada* (1956) de Marguerite Béclard d'Harcourt:

j'ai rencontré z-une beauté rare
ma mère, ah! faites-moi t-un lit
il m'ont donné-t-un don
au château de mon père y a-t-une princesse
j'ai-t-un lit garni
ma mère me renvoie-t-au marché
j'ai-t-aperçu-t-un' réelle beauté
apprends-moi-t-à parler

À propos de ce pataquès (introduction de la consonne *t*) ou de ce velours (insertion d'un *z*) pour éviter le hiatus dans la chanson, Morin (1978) en parle comme d'une règle phonologique qui appartiendrait à un registre spécifique à la poésie et à la chanson, ce

même registre qui permettrait l'introduction de schwas ornementaux, dont il a été question plus tôt. À ce sujet, Morin (1978: 109) précise:

It is clear, therefore, that in this second register not every expression is memorized, that some rules do exist. It is evident that these rules may be related to the spelling when the speakers know how to spell (one may pronounce a [z] in *j'avais-z-un chapeau*, but not in *j'ai-z-un chapeau*). In linguistic communities where the conventional spelling does not play the same role, the rules of epenthetic consonants have no orthographic basis.

Comme il vient d'être montré, certaines contraintes ou conventions métriques et phonologiques sont perceptibles dans la chanson. Mais qu'en est-il de la phonétique? En quoi le fait de chanter un vers influence-t-il la façon de prononcer ce vers? On cherche donc à savoir si la prononciation d'un même segment serait sensiblement la même entre les registres chanté et parlé. Pour ce faire, nous examinerons plus particulièrement la présence éventuelle d'une variante phonétique québécoise dans la chanson: la diphtongaison.

1.5 La diphtongaison dans la chanson en français québécois

1.5.1 Définition de la diphtongaison

La diphtongaison a fait l'objet de nombreux travaux; Andersen (1972) et Delattre (1963) ont notamment étudié le sujet. Un certain nombre de chercheurs ont aussi contribué à sa connaissance en tant que variante phonétique québécoise; on pense entre autres à Dagenais (1981; 1986; 1993), Dumas (1981), Gendron (1966), Santerre (1976) et Santerre et Milo (1978).

La diphtongaison se définit comme un phénomène phonétique relié à la production d'une voyelle qui laisse entendre plus d'un timbre vocalique au moment de sa réalisation. On retrouve ce phénomène notamment en français québécois et, comme le précise Dumas (1981: 11-12):

La diphtongaison est susceptible d'affecter toute voyelle longue dans certaines conditions [...], de telle sorte que pour chacun des segments du système vocalique, il existe une alternance constante et une correspondance systématique entre la variante diphtonguée et la variante simplement longue: en se diphtonguant, la portion initiale de la voyelle, qui reste seule syllabique, s'ouvre et descend dans l'échelle d'aperture, en même temps que sa portion finale se ferme et tend vers la voyelle fermée homorganique.

Ajoutons que la diphtongaison en français québécois est «fermante» et «décroissante», fermante parce que son premier élément est plus ouvert que son second et décroissante parce que l'énergie articulatoire est davantage déployée pour le début que pour la fin de la diphtongue. Ainsi notera-t-on une diphtongue en en transcrivant d'abord le premier élément puis le deuxième en exposant à la suite de ce premier élément: [a^e].

Plus précisément, c'est la durée vocalique qui sous-tend la réalisation éventuelle d'une diphtongue en français québécois. Aussi distingue-t-on traditionnellement une voyelle longue, celle dont la longueur est étymologique donc, lexicale (Marchal [1980: 164] relève l'exemple suivant: [pɑ't] < [pɑstə]), et une voyelle allongée, celle dont la durée est conditionnée par une consonne allongeante, à savoir /r, z, v, ʒ/. Dans un cas comme dans l'autre, la durée vocalique, prémisses à la diphtongaison, est occasionnée par le caractère fermé de la syllabe dont elle est le noyau. Cela dit, articulatoirement, c'est la longueur qui permet la production d'une diphtongue; comme, pour ce faire, le locuteur doit passer d'une voyelle à une autre, la longueur lui donne le temps nécessaire pour la réaliser.

Par ailleurs, on dit de la diphtongue qu'il s'agit d'une manifestation de la durée vocalique puisque, d'une part, tel que le rappelle Beauchemin (1977: 10), «elle n'a pas encore acquis, à notre avis, de valeur phonologique» et, d'autre part, la possibilité de réalisation de la voyelle longue ou allongée est aussi possible. Voici des exemples tirés de notre corpus (cf. Annexe I):

	Variante longue ou allongée	Variantes diphtonguées
/fɛ:t/ <i>fête</i>	[fɛ:t]	[fa ^ɛ t], [fa ^e t], [fɛ ^e t]
/ʒɑ:k/ <i>Jacques</i>	[ʒɑ:k]	[ʒɑ ^ɔ k], [ʒɑ ^o k], [ʒɔ ^o k]

Comme l'illustrent ces exemples, plus d'une variante diphtonguée est possible pour une même voyelle longue ou allongée. Ainsi, plus le débit d'un locuteur sera lent, plus il disposera de temps pour produire éventuellement des voyelles diphtonguées composées des extrémités homorganiques du triangle vocalique, c'est-à-dire pour passer de la voyelle la plus basse possible à une voyelle haute, de /a/ à /i/, par exemple, pour le /ɛ:/ de /tɛ:t/ *tête*. Il faut aussi noter que, dans un cas semblable où les éléments de la diphtongue se différencient par plus d'un degré d'ouverture, le locuteur passe nécessairement par toutes les voyelles homorganiques entre les deux éléments de la diphtongue; dans le cas de l'exemple précédent, le locuteur passerait progressivement par /æ/, /ɛ/ et /e/ pour aller de /a/ à /i/.

Outre le débit, l'accentuation y est aussi pour beaucoup dans la production des diphtongues en français québécois. Comme le disent Ostiguy et Tousignant (1993: 93): «la place qu'occupe la voyelle sur la chaîne accentuelle de l'énoncé limite la diphtongaison». À ce propos, Dumas (1981: 18-19) en arrive à la conclusion suivante concernant la diphtongaison dans la région de Montréal:

elle est à toutes fins pratiques catégorique en syllabe ACCENTUÉE, mais sa réalisation phonétique (notamment son trajet articulatoire) peut varier en fonction du degré de l'accent. Cet accent est ou PRIMAIRE (final de syntagme), ou SECONDAIRE (accent final ou interne de syntagme, subséquent subordonné à l'accent primaire par contrainte rythmique), ou encore EXPRESSIF (accent dit d'insistance) [...]. La diphtongaison est au contraire VARIABLE en contexte inaccentué; cette variation est soumise à des déterminations de type stylistique, social et géographique. Le montréalais [sic], par exemple, favorise nettement la voyelle simplement longue en contexte inaccentué, surtout dans les syllabes forcément non finale [sic] des formes dérivées, alors que la diphtongue est plus fréquente dans d'autres variétés géographiques du français québécois, par exemple dans la région de Québec et en Beauce [...].

Quelques précisions restent à apporter concernant la diphtongaison, notamment des exceptions. D'abord, Dumas (1981: 20) mentionne:

Il faut finalement souligner que sont exclues de la diphtongaison, en contexte accentué aussi bien qu'inaccentué, les voyelles tendues (mi-fermées et nasales) finales de mot (de mot lexical, y compris les clitiques) qui peuvent avoir été variablement allongées si elles ne sont pas absolument finales de phrase [...]. Ainsi, seules les voyelles longues internes de mot lexical sont diphtonguées en montréalais, et le fait reste à vérifier dans les autres parlars.

Par ailleurs, Santerre (1976: 29) avance à propos des nasales que

[e]n syllabe entravée par n'importe quelle consonne, elles peuvent varier en timbre jusqu'à la diphtongaison des orales longues correspondantes /ɜ/ et /o/, à l'exception de [ã] qui ne se diphtongue pas. Toutes les nasales comportent des retards de nasalité qui les font entendre comme des diphtongues.

Aussi illustre-t-il cela par le mot *pinte* qui peut être notamment prononcé de l'une ou l'autre des façons suivantes: [pɛ̃t], [pãt] [pẽt]. Gendron (1966: 97) explique l'illusion de la diphtongue des nasales en raison du retard de nasalité par le fait que «des déplacements organiques» sont occasionnés durant l'émission des nasales, d'où leur changement de timbre qui «fait penser à une sorte de diphtongaison».

En outre, certains cas précis font exception à la diphtongaison. Dumas (1981: 35-36) parle ainsi des mots *fève*, *rêve*, *orfèvre*, *Lefebvre* et *poivre* qui semblent les seuls où le /ɛ/ suivi de /v/ ou /vr/ en finale peut diphtonguer:

*[fɛ:v]	~	[fa ⁱ v]	<i>fève</i>
*[Rɛ:v]	~	[Ra ⁱ v]	<i>rêve</i>
*[ɔRfɛ:v]	~	[ɔRfa ⁱ v]	<i>orfèvre</i>
*[lɔfɛ:v]	~	[lɔfa ⁱ v]	<i>Lefebvre</i>
*[pwe:v]	~	[pwa ⁱ v]	<i>poivre</i>

mais:

[elɛv]	~	*[ela ⁱ v]	<i>élève (nom et verbe)</i>
[grɛv]	~	*[gra ⁱ v]	<i>grève</i>
[plœv]	~	*[pla ^y v]	<i>pleuve</i>
[kulœv]	~	*[kula ^y v]	<i>couleuvre</i>
[renɔv]	~	*[renɑ ^u v]	<i>renove</i>
[inøv]	~	*[ina ^u v]	<i>innove</i>

De même, Dumas (1981: 36) rapporte que le /ɔ/ suivi de /ʒ/ ne diphtongue

pas:

[ɔrlɔʒ]	~	*[ɔrlɑ ^u ʒ]	<i>horloge</i>
[limɔʒ]	~	*[lima ^u ʒ]	<i>limoge, Limoges</i>
[tɔʒ]	~	*[ta ^u ʒ]	<i>toge</i>
[lɔʒ]	~	*[la ^u ʒ]	<i>loge(nt)</i>
[elɔʒ]	~	*[ela ^u ʒ]	<i>éloge</i>

Enfin, Dumas (1981: 36-37) mentionne que

[p]our la voyelle ouverte [/a/], il existe dans le parler montréalais, selon les locuteurs, une alternance entre [a:] et [ɑ^u] devant /v/ ou /vr/ et devant /ʒ/. Alors que la diphtongue est attendue dans ce contexte, [a:] long est doublement imprévu: même s'il est tendu à cause de sa durée, il ne diphtongue pas,[...].

L'auteur donne, à l'appui, certains exemples dont les suivants:

*[kada:v]	~	[kɑ ^u v]	<i>cadavre</i>
*[a:v]	~	[ɑ ^u v]	<i>havre</i>
[ɛskla:v]	~	[ɛsklɑ ^u v]	<i>esclave</i>
[gra:v]	~	[grɑ ^u v]	<i>grave</i>
*[a:ʒ]	~	[ɑ ^u ʒ]	<i>âge</i>
*[na:ʒ]	~	[nɑ ^u ʒ]	<i>nage</i>

[frɔma:ʒ] ~ [frɔma^uʒ] *fromage*
 [lava:ʒ] ~ [lava^uʒ] *lavage*

Par ailleurs, il a été dit plus tôt que la diphtongaison en français québécois était réalisée en syllabe fermée. Santerre (1976: 27) précise cependant que

[1] la syllabe entravée qui comporte une diphtongaison en position finale absolue la présente encore à l'intérieur de la phrase, même si la coupe syllabique conditionnée par la liaison [enchaînement] fait de cette syllabe une syllabe qu'on dit libre.

Dans le même ordre d'idées, mentionnons que certaines formes de diphtongaison en syllabe ouverte interne de mot et en finale absolue ont été attestées dans certaines régions du Québec. Dumas (1981: 21) parle ainsi des régions de Québec et de la Beauce où l'on peut retrouver des formes telles que [ba^ut_sIs] *bâtisse* et [televizj^u] *télévision*. Dumas (1981: 21) ajoute:

En finale de mot absolue, il faut noter que sous ce rapport, les voyelles nasales semblent avoir dans ce type de parlers une forte propension à diphtonguer, sans égard à l'accent et quelle que soit la marque phonétique exacte de cette diphtongaison.

Dagenais (1981) ainsi qu'Ostiguy et Tousignant (1996) remarquent aussi l'existence de cette diphtongue en syllabe ouverte non accentuée de même qu'en finale absolue dans la région de la Mauricie.³ Plus précisément, la diphtongue en syllabe ouverte interne ne se retrouverait qu'à Shawinigan. Quant à la diphtongue en finale absolue, Ostiguy et Tousignant ne l'attestent que marginalement et ce, dans la région de Cap-de-la-Madeleine, municipalité située un peu au nord de Trois-Rivières.

³ C'est également l'observation faite par Demharter (1981; 1980). Ses données demeurent cependant suspectes dans la mesure où elle note la diphtongaison systématique de toutes les voyelles; elle va même jusqu'à noter la diphtongaison du /a/ atone dans l'article *la*. Ses résultats proviendraient d'une mauvaise interprétation de l'analyse instrumentale des données de son corpus. Comme Demharter ne s'est basée que sur ce type d'analyse, elle a interprété toute modification formantique vocalique comme une forme de diphtongaison alors que ce changement pouvait aussi être dû à une simple transition formantique entre la voyelle et les phones environnants.

Les diphtongues répertoriées chez Ostiguy et Tousignant en finale absolue touchent la voyelle [e] et sa correspondante nasale [ẽ]. La première aurait, selon une analyse instrumentale, comme réalisation diphtonguée [e^e] et [e^I] ainsi que possiblement [œ^e] et [œ^I] de même que [e^e]. Quant à la nasale, elle serait, toujours selon une analyse instrumentale, réalisée en [œ^ẽ].

Tel que le soulignent Ostiguy et Tousignant, ces diphtongues sont, à l'instar des autres diphtongues du français québécois, fermantes et décroissantes. Ostiguy et Tousignant (1996: 214) ajoutent par ailleurs:

Tous les cas de diphtongaison des voyelles [e] et [ẽ] qui ont été observés l'ont été lorsque ces dernières se trouvaient soit à la finale d'un groupe rythmique coïncidant avec un groupe de sens, [...], soit à la finale d'un tel groupe rythmique que ferme le ponctuant 'là', par exemple, dans 'Il y en a qui vont n'en pratiquer, là.'. C'est donc sous ce type d'accent que cette voyelle connaît un allongement tel qu'il entraîne l'instabilité de la voyelle. Bien sûr, il y a instabilité de la voyelle également lorsque se surajoute à cet accent de fin de groupe rythmique un accent d'insistance, [...] ou une montée intonatoire [...].

Finalement, ces auteurs remarquent que cette diphtongaison semble être un phénomène «marginal» qui, selon leur enquête, qui s'est déroulée en situation de communication plus ou moins spontanée, ne serait produite que par le tiers des adolescentes et le quart des adolescents madelinois.

1.5.2 Études sur la diphtongaison dans la chanson en français québécois

À notre connaissance, aucune étude ne semble avoir été menée au sujet de la diphtongaison dans la chanson française. Seule une remarque relative à ce phénomène apparaît chez Matte (1982: 142-143):

Le fr. st. [français standard] donne l'impression d'une langue très claire et sonore par rapport à beaucoup d'autres langues, grâce à la prédominance des voyelles et à l'accent tonique de longueur et de hauteur musicale. Il n'est donc pas surprenant que la prononciation canadienne arrive à ressembler plus au fr. st. lorsque le Canadien chante que lorsqu'il parle. Puisque ce sont les voyelles qui portent la mélodie, il est obligé d'ouvrir ses syllabes et de donner plus d'importance aux voyelles pour profiter de

leur sonorité. Il tend moins à diphtonguer aussi, car pour maintenir la pureté de chaque note musicale il doit faire un effort pour ne pas changer le timbre des voyelles.

Il faut savoir que Matte (1982) se réfère à une théorie voulant que le français québécois soit une langue aux modes décroissant et relâché par opposition au français standard qui en serait une aux modes croissant et tendu.

Par mode décroissant, il entend une certaine inégalité dans la répartition de l'énergie articulatoire. En ce qui concerne la syllabe, cela se traduirait par une énergie plus forte en début (c'est-à-dire sur la consonne prévocale et la voyelle) qu'en fin de syllabe. Matte (1982: 60) prétend que

[l]es symptômes en sont multiples: diffusion entre le noyau et la consonne suivante, diphtongaison des voyelles toniques, production des sons de transition postvocalique, affaiblissement des consonnes implosives, nasalisation des voyelles orales devant consonne nasale, etc.

Par suite, le mode relâché impliquerait, selon Matte, une énergie articulatoire non répartie également entre les articulateurs mobiles et entre les éléments de la parole. Ainsi, Matte (1982: 60-61) explique que

[p]lus on concentre l'énergie sur le début des syllabes, plus on renforce les consonnes prévocales et le début du noyau syllabique et plus on affaiblit les éléments après le sommet de la syllabe. Parallèlement, plus on renforce les consonnes prévocales, plus on les ferme et plus on tend à avoir recours à la mâchoire inférieure, l'articulateur le plus fort, pour faciliter le travail des lèvres et de la langue. Et, plus la mâchoire s'emploie dans la production des consonnes, moins les lèvres et la langue ont à se dépenser et, par manque d'exercice, plus elles perdent leur agilité. Autrement dit, leurs mouvements tendent à devenir moins rapides et les états articulatoires moins stables à mesure que le jeu de la mâchoire inférieure augmente dans la production des consonnes.

Tel que l'indique Matte, cela conduit à l'imprécision et à l'instabilité des mouvements articulatoires et, ultimement, comme la participation de la mâchoire inférieure est accrue au profit de celle de la langue et des lèvres, la transition entre le noyau syllabique et la consonne s'en trouve ralentie. De plus, toujours d'après Matte

(1982: 61), cela amène un «système d'oppositions vocaliques [qui] est plus centripète» dans la langue étant donné cette limitation des mouvements des lèvres et de la langue.

Par opposition à ces modes décroissant et relâché, Matte parle des modes croissant et tendu qui seraient notamment propres au français standard. Le mode croissant serait caractérisé par une répartition plus lente et progressive de l'énergie articulatoire qu'en ce qui concerne le mode relâché. Aussi Matte parle-t-il, au niveau syllabique, de «syllabation croissante»; c'est la voyelle qui en serait l'apogée, ce qui produit le «mouvement ouvrant» de ce mode. Et, tel que le précise Matte (1982: 62):

En conséquence la transition de consonne en voyelle est nette et rapide sans diffusion entre les sons. Et, à cause de la tendance à terminer sur le noyau, on coupe la voyelle court. Il n'y a donc pas de diffusion entre le noyau et la consonne suivante non plus.

Ainsi, Matte (1982: 63) explique que le mode tendu, en complémentarité avec le mode croissant, se définit «par le contrôle exercé sur les muscles des organes pendant la phonation». D'après lui, chaque son est articulé avec énergie; parallèlement, la langue et les lèvres, surtout utilisées pour l'articulation consonantique, le seraient plus énergiquement que la mâchoire inférieure, laquelle servirait avant tout à l'aperture vocalique. «Aussi n'y a-t-il pas de relâchement compensatoire des muscles», précise Matte (1982: 63). «Chaque organe a sa propre fonction et l'accomplit vigoureusement et avec tension.»

Les conséquences de ce mode au point de vue syllabique sont, d'après Matte, l'absence de mouvements flous, contrairement à ce qui se passe dans une langue au mode relâché, et un système d'oppositions vocaliques centrifuge. En effet, selon Matte (1982: 64), le mode tendu laisse place à l'utilisation optimale des lèvres et de la langue, ce qui fait en sorte que

[l]e timbre vocalique est atteint rapidement et l'émission est subitement terminée. Il n'y a pas de sons de transition perceptibles (*on-glide/off-glide*) et peu de diffusion entre le noyau syllabique et la consonne suivante: pas de palatalisation des voyelles, pas de nasalisation et pas de diphtongaison.

Matte (1982:64) ajoute:

Il y a relativement peu de variation de timbre, car le mode tendu veut dire non seulement la tension physiologique; elle se rapporte aussi à la tension psychologique, à l'attention qu'on prête à l'élément prééminent de la syllabe et à la répartition plus ou moins égale de l'énergie articulatoire que cela exige.

Remarquons que cette théorie de Matte qui prétend que le locuteur d'une langue relâchée, comme le français québécois, déploie moins d'effort musculaire au moment de l'articulation que celui d'une langue tendue va à l'encontre de ce qu'avancent Santerre et Milo (1978: 179) à ce sujet: «Note that diphthongization is due not to laxness of articulation but rather to a greater expenditure of energy.»

Marchal (1980: 164) va dans le même sens: «elle [la diphtongue] requiert plus d'effort articulatoire qu'une voyelle simple.» De même, Gendron (1966: 149) déduit qu'«[u]ne plus grande durée d'une articulation révèle un plus grand effort musculaire» des propos de Straka (1963: 64): «Il est évident que, plus une articulation est longue, et plus elle demande d'effort musculaire et, inversement, cet effort est moindre pour une articulation qui dure moins longtemps.»

Ainsi, en faisant l'observation que le francophone canadien diphtonguerait moins en chantant qu'en parlant, Matte prétend que ce dernier adopterait les modes croissant et tendu dans le registre chanté. Ainsi, selon lui, le Canadien passerait des modes décroissant et relâché pour employer consciemment (d'après l'expression de Matte «tension psychologique») une articulation «ouvrante», laquelle entraînerait moins de changements de timbre vocalique et, par conséquent, moins de possibilités de diphtongaison.

Matte semble parler ici du locuteur franco-qubécois en général, c'est-à-dire pas forcément d'un chanteur, professionnel ou amateur, lequel aurait pu apprendre à passer des modes décroissant et relâché de sa langue parlée aux modes croissant et tendu de sa langue chantée. Cela porte à croire que tous les locuteurs québécois emprunteraient les modes croissant et tendu au moment de chanter et, de ce fait, éviteraient de diphtonguer.

Pourtant, à première vue, il est relativement fréquent d'entendre des Québécois, chanteurs ou non, chanter en semblant produire des diphtongues là où leur langue parlée permet leur apparition. L'hypothèse de Matte voulant que le Canadien diphtongue moins en chantant qu'en parlant reste donc à confirmer. C'est notamment le but de cette étude. Ainsi, afin de vérifier notre première hypothèse (1) voulant que le Québécois puisse diphtonguer en chantant, donc, que la chanson n'exige pas un mode articulatoire qui interdirait ou réduirait la diphtongaison, une enquête a été réalisée auprès de 78 locuteurs de la région de la Maurice âgés entre 6 et 25 ans. Aussi, si notre hypothèse s'avérait confirmée, cela démentirait du même coup une idée avancée récemment par Léon (1996: 210; 1993: 250) selon laquelle «le français canadien est en train de réduire ou de perdre totalement ses diphtongues».

Les données recueillies nous ont aussi permis de vérifier notre deuxième hypothèse (2) selon laquelle la non-diphtongaison dans la chanson est un phénomène culturel et non linguistique. Cette non-diphtongaison dans ce registre résulte d'un apprentissage d'un mode d'élocution spécifique, lequel apprentissage peut provenir de l'une des deux sources suivantes: l'enseignement explicite (cours de chant) ou implicite (chant amateur, chorale) de la chanson et la maturation (prise de conscience du mode spécifique avec l'âge). De cette hypothèse découle donc les deux sous-hypothèses suivantes:

(2.1) toutes choses étant égales, les sujets ayant eu un apprentissage de la chanson diphtonguent moins que les autres lorsqu'ils chantent;

(2.2) toutes choses étant égales, les sujets plus âgés diphtonguent moins que les autres lorsqu'ils chantent.

2. Méthodologie

2.1 Les locuteurs

Afin de vérifier notre hypothèse de départ, une enquête⁴ a été réalisée auprès de 78 locuteurs fréquentant une des institutions d'enseignement de la région de la Mauricie. Ces locuteurs étaient répartis en 10 groupes d'âge de deux ans allant des intervalles 6-7 ans aux intervalles 24-25 ans, de 8 locuteurs chacun (4 femmes et 4 hommes), à l'exception du dernier qui ne comptait que 4 locuteurs, soit 2 femmes et 2 hommes. À ces 76 locuteurs sont venues s'ajouter deux locutrices âgées respectivement de 33 et 39 ans.

Les locuteurs des trois premiers groupes d'âge (6-7 ans, 8-9 ans et 10-11 ans) provenaient de l'école Notre-Dame de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel, située à environ trente minutes au nord de la ville de Trois-Rivières. Ces groupes d'âge correspondaient respectivement aux classes de première, troisième et cinquième années. Les 8 élèves de chacun des trois groupes d'âge étaient sélectionnés pour l'expérimentation par la professeure de musique durant un cours de musique.

Pour leur part, les groupes d'âge des 12-13 ans, des 14-15 ans et des 16-17 ans provenaient respectivement de classes de première, troisième et cinquième secondaires de l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, ville située au sud de Shawinigan (comme son nom l'indique) et à environ 40 minutes au nord de Trois-

⁴ En réalité, il s'agit plutôt d'une enquête-pilote. Une enquête plus large aurait en effet demandé beaucoup trop de travail dans le cadre d'une recherche de maîtrise. Ce projet visait avant tout à dégager les grandes tendances de la diphtongaison dans la chanson afin de déterminer les paramètres importants pour une enquête de plus grande envergure. Compte tenu des hauts pourcentages observés, cependant, il n'y a aucune raison de croire qu'une enquête plus importante change les conclusions générales présentées ici; il serait néanmoins utile de la reprendre pour des paramètres comme l'âge et peut-être les classes sociales.

Rivières. Encore ici, les élèves sélectionnés pour l'expérimentation l'étaient par le professeur de musique durant un cours de musique.⁵

Il apparaissait en effet plus simple, autant en ce qui concerne l'école primaire que l'école secondaire, de demander la collaboration d'un seul professeur qui enseigne à tous les niveaux, tel que le professeur de musique, plutôt que de faire intervenir un professeur différent pour chaque groupe d'âge. À l'école primaire, par contre, le professeur de musique n'enseignait qu'en première et troisième années le jour de l'expérimentation. La professeure de cinquième année a donc aussi collaboré afin que nous puissions entendre le groupe des 10-11 ans cette même journée.

Les locuteurs âgés de 18 ou 19 ans, quant à eux, se trouvaient au Cégep de Shawinigan. Nous avons sélectionné au hasard ces étudiants parmi ceux qui étaient présents à la bibliothèque, au local du Centre d'aide en français (CAF) ainsi qu'au deuxième étage de l'aile est de l'établissement, en prenant bien soin de d'abord leur demander leur âge afin de savoir s'ils correspondaient au groupe d'âge recherché.

En ce qui a trait aux derniers groupes d'âge, les 20-21 ans, les 22-23 ans de même que les 24-25 ans, ils ont aussi été sélectionnés au hasard et ce, à la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Les locutrices de 33 et 39 ans ont aussi été sélectionné à cet endroit. Leur âge leur était, ici aussi, d'abord demandé. Les candidats potentiels étaient assurés de la confidentialité des résultats et pouvaient, bien entendu, refuser de se prêter à l'expérimentation, ce qu'un certain nombre d'entre eux, qui n'ont pas été dénombrés, ont préféré faire.

⁵ Il faut mentionner que ces groupes d'élèves du primaire et du secondaire ne comptaient pas tous huit locuteurs. Un élève de troisième année qui, en théorie, aurait dû être âgé de 8 ou 9 ans était en fait âgé de 10 ans; il a donc été répertorié parmi le groupe d'âge des 10-11 ans, de sorte que ce dernier groupe d'âge comptait neuf locuteurs et le groupe d'âge des 8-9 ans, sept. Même situation au secondaire: un élève de premier secondaire était âgé de 14 ans et s'est donc retrouvé parmi le groupe des 14-15 ans et trois élèves de troisième secondaire étaient âgés de 16 ans et ont, par conséquent, été répertoriés avec le groupe des 16-17 ans; le groupe des 12-13 ans comptait ainsi sept locuteurs, celui des 14-15 ans, six, et celui des 16-17 ans, onze.

2.2 Les conditions d'expérimentation

Dans chaque établissement où avait lieu l'expérimentation, nous avons disposé d'un local dans lequel les locuteurs ont été reçus un par un. Seuls les locuteurs âgés de 6 ou 7 ans y sont venus deux par deux afin qu'ils se sentent moins mal à l'aise avec l'expérimentatrice une fois la porte du local fermée. Nous avons cessé cette mesure dès le groupe des 8-9 ans, après avoir observé que les plus jeunes ne se seraient pas sentis aussi mal à l'aise que nous aurions pu le croire.

À l'école Notre-Dame, l'enquête s'est faite dans un local destiné au rangement de livres dans lequel on avait installé une table et des chaises. Un léger bruit de ventilation se faisait parfois entendre de même que des sons émanant de la salle de musique qui était tout près. Le local de l'école secondaire Val-Mauricie consistait en une salle de classe où il n'y avait pas de cours, dont nous avons utilisé le bureau et deux chaises. On entendait peu de bruits de l'extérieur une fois la porte du local fermée.

Au Cégep de Shawinigan, on nous a prêté un petit local situé dans celui, plus grand, du Centre d'aide en français (CAF). Un des murs de ce petit local était constitué d'une fenêtre; on pouvait donc voir les gens qui étaient de l'autre côté de la fenêtre (et ces derniers pouvaient nous voir), mais pas plus de cinq personnes à la fois y ont été visibles au moment de l'expérimentation. Le local de l'expérimentation était relativement silencieux, mis à part le léger bruit du fonctionnement d'un ordinateur qui s'y trouvait; les personnes qui se trouvaient de l'autre côté de la vitre étaient silencieuses ou, en tous cas, on ne les entendait pas.

Le local qui a servi à l'expérimentation à l'UQTR était un des locaux disponibles servant au travail d'équipe à la bibliothèque. Ce local se trouvant dans la bibliothèque même, il était très calme.

L'expérimentation a débuté par les locuteurs de l'école primaire le vendredi 19 février 1999. L'expérimentation s'est déroulée entre 8 h 50 et 9 h 45 pour le groupe des 6-7 ans, entre 10 h 45 et 11 h 30 puis entre 13 h 55 et 14 h 30 pour les 8-9 ans et entre 13 h 10 et 13 h 55 pour les 10-11 ans. Le lundi suivant, 22 février 1999, a eu lieu l'expérimentation auprès des élèves de l'école secondaire. Le groupe des 16-17 ans s'y est d'abord prêté entre 8 h 15 et 9 h 15, celui des 12-13 ans, entre 10 h 35 et 11 h 25, et celui des 14-15 ans, entre 12 h 50 et 13 h 50.

Le jeudi 25 février 1999, l'expérimentation s'est déroulée à l'UQTR. Les groupes d'âge de 20-21 ans, 22-23 ans et 24-25 ans de même que les deux locutrices dans la trentaine ont été expérimentés entre 8 h 30 et midi. C'est le lendemain, le vendredi 26 février, qu'a eu lieu l'expérimentation au Cégep de Shawinigan, auprès des 18-19 ans, entre 10 h 30 et 11 h 30.

Mentionnons enfin que l'enregistrement des locuteurs a été effectué au moyen d'un magnétocassette de marque Sony (lequel était à la vue des locuteurs durant l'expérimentation) emprunté au Service de l'audiovisuel de l'Université de Montréal. Un micro-cravate y a aussi été emprunté. Les appareils fonctionnaient au moyen de piles au moment de l'expérimentation.

2.3 L'expérimentation

Les élèves du primaire étaient sélectionnés en groupe de huit par classe. Tout le petit groupe nous accompagnait d'abord au local où avait lieu l'expérimentation, là où il leur était expliqué qu'ils devaient chanter une chanson bien connue de tous. Après qu'ils avaient accepté de se prêter à l'expérimentation, deux élèves demeuraient dans le local et les six autres retournaient à leur salle de classe. Une fois l'enregistrement terminé, les deux premiers élèves retournaient à leur tour dans leur salle de classe et

deux autres élèves venaient alors dans le local, cela jusqu'à ce que les huit élèves par groupe d'âge se soient prêtés à l'expérimentation.

Comme il a été dit plus tôt, les élèves du plus jeune groupe d'âge, les 6-7 ans, se trouvaient en groupes de deux dans le local durant l'expérimentation. L'un des deux élèves était assis en retrait pendant que l'autre était enregistré, si bien que l'élève expérimenté ne voyait pas son collègue même s'il pouvait l'entendre. Pour ce qui est des élèves des autres groupes d'âge de l'école primaire, ils venaient aussi deux par deux, mais l'un d'eux demeuraient assis à l'extérieur du local pendant que l'autre se prêtait à l'expérimentation.

À l'école secondaire, le premier groupe rencontré était celui des 16-17 ans. Le professeur nous a demandé d'expliquer l'objet de la recherche au groupe d'élèves. Devant cet «imprévu», nous avons peut-être été trop loin dans l'explication si bien que, en plus de leur dire que, étant à la maîtrise en linguistique, nous travaillions sur la chanson et, plus précisément, sur la façon dont cette chanson s'ajuste à différents prénoms, nous leur avons dit que nous étudions la phonétique...

Cette erreur n'a pas été répétée pour les autres groupes d'âge, autant pour les autres groupes du secondaire que pour ceux du cégep et de l'université. Nous nous contentions de leur dire que la chanson était l'objet de notre recherche et que nous cherchions à savoir comment la chanson *Bonne fête* s'ajuste à différents prénoms. Les élèves et étudiants consentants venaient un par un dans le local où avait lieu l'expérimentation.

Par ailleurs, il faut aussi souligner que, en ce qui concerne les écoles primaire et secondaire, le consentement d'un responsable de l'établissement a été obtenu, étant donné qu'il s'agissait de locuteurs d'âge mineur. Nous avons donc rencontré la directrice de l'école primaire à qui nous avons présenté toutes les étapes de

l'expérimentation; la professeure de musique était aussi présente au moment de cette rencontre. Quant à l'école secondaire, nous avons rencontré une des directrices de l'établissement à qui nous avons aussi présenté toutes les étapes de l'expérimentation. Le professeur de musique de cette école a été rencontré un peu avant à cette même fin.

L'expérimentation débutait donc par quelques questions posées aux locuteurs, à savoir leur prénom, leur âge, le lieu de leur naissance, l'occupation de leurs parents et la scolarité de leurs parents. Au primaire, seules les deux premières questions étaient posées directement aux locuteurs, la directrice de l'école m'ayant confirmé que les élèves ne connaissaient pas les autres renseignements. La secrétaire de l'école a pu me dire leur lieu de naissance respectif, mais elle ne disposait pas d'information à propos de l'occupation et de la scolarité de leurs parents. La question de la scolarité des parents n'a pas été posée non plus au plus jeune groupe d'âge du secondaire (les 12-13 ans). Par ailleurs, bien que la confidentialité était assurée, les locuteurs avaient le loisir de refuser de répondre à une ou plusieurs de ces questions.

Une question a aussi été ajoutée en cours de route. À la suite d'une belle performance d'une locutrice du groupe des 16-17 ans, nous avons demandé, à elle ainsi qu'aux locuteurs subséquents, s'ils suivaient ou avaient déjà suivi des cours de chant ou s'ils étaient chanteurs amateurs.

Après ces quelques questions, chaque locuteur devait, au départ de l'enregistrement, dire:

- son prénom;
- «Je vais vous chanter *Bonne fête Audrey* ou *Bonne fête Martin*» (les garçons devaient chanter le premier et les filles, le deuxième);
- «Je vous ai chanté *Bonne fête Audrey/Martin*».

L'enregistrement était ensuite arrêté pour passer à la consigne du deuxième *Bonne fête* qui était de «refaire la même chose, mais avec le prénom *Jacques*». À l'occasion, la bande était aussi arrêtée au moment de l'enregistrement de l'un ou l'autre des *Bonne fête* lorsque le locuteur ne se rappelait plus ce qu'il devait dire ou qu'il ne disait pas ce qu'il devait dire (dans le texte, nous emploierons l'expression «arrêt de bande» pour référer à l'une ou l'autre de ces situations).

La vitesse d'élocution a été observée durant l'interprétation des locuteurs. Quelques locuteurs ont du reprendre leur performance en raison d'un débit trop rapide afin de faciliter l'analyse des productions.

La bande a été écoutée après l'enregistrement de chaque locuteur de façon à s'assurer que le tout avait bel et bien été enregistré et afin que le locuteur puisse entendre sa performance, s'il le souhaitait. Après l'expérimentation, l'objet précis de la recherche était mentionné au locuteur, c'est-à-dire la prononciation des mots dans la chanson.

2.4 L'interprétation des résultats

Pour la transcription phonétique des enregistrements, nous avons utilisé un baladeur de marque Sony. Cette transcription, accompagnée de commentaires, est reproduite à l'Annexe I.

La transcription phonétique a, dans un premier temps, été validée au moyen d'un test de perception effectué par cinq auditeurs experts. Pour ce faire, un échantillon de dix chansons *Bonne fête Audrey/Martin* a été sélectionné parmi l'ensemble des *Bonne fête*. Il ne s'agissait pas d'un échantillonnage aléatoire: pour chaque groupe d'âge, il a été retenu le *Bonne fête Audrey/Martin* pour lequel l'expérimentatrice avait trouvé plus difficile de déterminer s'il y avait ou non une diphtongaison du /ɛ:/ de *fête*.

Les cinq auditeurs étaient tous des professionnels qui travaillent ou étudient dans le domaine de la phonétique ou de la phonologie. Une auditrice, d'origine bulgare, est détentrice d'un doctorat en phonétique et est responsable de formation professionnelle au Département de linguistique et de traduction à l'Université de Montréal. Elle vit au Québec depuis dix ans et demi et parle, en plus du bulgare, sa langue maternelle, le français, l'anglais, le russe, l'arabe et le tchèque. Une autre auditrice, d'origine montréalaise, est professeure agrégée au Département de linguistique et de traduction à l'Université de Montréal. Ses travaux de recherche portent notamment sur le phénomène de diphtongaison. Cette auditrice a comme langue maternelle le français et elle parle aussi l'anglais ainsi que l'espagnol et l'allemand. Un troisième auditeur, d'origine française, est quant à lui professeur titulaire au Département de linguistique et de traduction à l'Université de Montréal. Son champ de spécialisation est notamment la phonologie. Il vit au Québec depuis 1972 et parle le français, sa langue maternelle, de même que l'anglais, l'allemand et le danois.

Les deux autres auditeurs étaient des étudiants en linguistique à l'Université de Montréal. L'une d'eux était à la rédaction d'une maîtrise en phonologie au moment de l'expérimentation. Cette auditrice est d'origine montréalaise et parle le français, sa langue maternelle, et l'anglais. L'autre est étudiant au doctorat en phonologie. Il est aussi d'origine montréalaise et parle également l'anglais en plus de sa langue maternelle, le français.

Les auditeurs devaient répondre sur une feuille-réponse, dont une copie figure à l'Annexe II. Les dix *Bonne fête* étaient enregistrés sur une même bande, un à la suite de l'autre. Les auditeurs ont entendu ces 10 *Bonne fête* d'un magnétocassette Sony identique à celui qui avait servi à l'enregistrement. Chaque vers de chaque chanson était entendu à deux reprises, un délai de 3 secondes séparant le vers de sa reprise, après quoi l'auditeur devait inscrire par *O* ou *N* sur la feuille-réponse à l'endroit

approprié si oui ou non il avait entendu une diphtongaison du /ɛ:/ de *fête*. Un délai de cinq secondes séparait la reprise du vers suivant ainsi que les différents *Bonne fête* entre eux. Un vers ne pouvait être écouté une troisième fois.

Une pause d'environ 5 minutes avait lieu au milieu du test d'audition, soit après le cinquième *Bonne fête*. Aucun autre arrêt de la bande n'a été effectué durant le test, sauf en ce qui concerne une auditrice qui a voulu me poser une question après le premier *Bonne fête* et un auditeur qui a dû réécouter le premier *Bonne fête*. Le test durait environ 25 minutes incluant la pause. Pour chaque auditeur, le test a été réalisé dans un endroit différent, lequel était relativement calme dans chacun des cas.

Les auditeurs ont effectué le test de perception respectivement le 11 juin à 16 h, le 15 juin à 9 h 30, le 15 juin à 11 h 30, le 21 juin à 14 h 30 et le 29 juillet à 10 h. Mentionnons en outre que le test a d'abord été «testé» auprès d'un sujet-témoin le 10 juin à 20 h, cela afin de s'assurer que les chansons étaient bien enregistrées, qu'un laps de temps suffisant séparait chaque vers de sa reprise et chaque reprise du vers ou du *Bonne fête* suivant, que le nombre d'écoutes d'un même vers était suffisant, que le nombre de *Bonne fête* avant la pause était adéquat et que la feuille-réponse était facilement compréhensible.

L'interprétation statistique des résultats de ce test de perception a été assurée par M. Nathan Ménard, spécialiste en linguistique appliquée et professeur au Département de linguistique et de traduction à l'Université de Montréal. Mentionnons avant toute chose que le nombre total de cas où il fallait juger s'il y avait ou non diphtongue du phonème /ɛ:/ de *fête* était de 780; comme le test de perception comprenait 50 vers, la proportion de vers présentant un doute et soumis aux auditeurs experts était donc de 6,4 % (50 / 780).

Ayant pris connaissance des résultats plus ou moins détaillés de ce test de perception, présentés aux Tableaux I et II, M. Ménard a tout d'abord conclu que, en regard des données du Tableau I, il y avait un trop grand nombre de désaccords, autant pour les OUI que pour les NON, entre les réponses de l'expérimentatrice et celles des auditeurs, ce qui correspond à une différence statistiquement significative. M. Ménard a ajouté que cette différence concerne surtout la non-perception des diphtongues.

Tableau I
Résultats sommaires du test de perception

	Nombre de décisions en ACCORD avec Nancy	Nombre de décisions en DÉSACCORD avec Nancy	TOTAL
Diphtongaison OUI	92	34	126
Diphtongaison NON	60	63	123
TOTAL	152	97	249 ⁶

Quant aux résultats du Tableau II, M. Ménard a dû les regrouper, puisque les valeurs des deux premières lignes (certainement OUI et certainement NON) étaient trop faibles. Il a donc calculé ensemble, d'une part, les OUI (certainement et pas sûr) et, d'autre part, les NON (certainement et pas sûr), ce qui a donné les résultats suivants:

En accord avec l'expérimentatrice: 20 OUI / 14 NON

En désaccord avec l'expérimentatrice: 5 OUI / 11 NON

Ces nouveaux résultats présentaient une divergence relativement forte en ce qui a trait aux NON. Mais après l'application du test de Pearson, M. Ménard a affirmé que cette différence n'est pas statistiquement significative, bien qu'elle se rapproche du seuil de rejet.

⁶ Le grand total donne ici 249 parce qu'un auditeur s'est abstenu de répondre à un vers.

Tableau II
Résultats détaillés du test de perception⁷

	Nombre en ACCORD avec Nancy	Nombre en DÉSACCORD avec Nancy	TOTAL
Diphtongaison. certainement OUI (unanimité des auditeurs)	4	1	5
Diphtongaison. certainement NON (unanimité des auditeurs)	1	0	1
OUI mais pas sûr (non-unanimité)	16	4	20
NON mais pas sûr (non-unanimité)	13	11	24
TOTAL	34	16	50

Le fait que ce test de perception tend à rejeter les résultats de l'expérimentatrice par rapport à la perception de diphtongues s'explique aisément. En fait, M. Ménard a précisé que l'interprétation statistique de données dans un test de perception comme le nôtre ne peut servir qu'à un échantillonnage aléatoire; notre échantillonnage n'était pas du tout aléatoire et, qui plus est, il ne reposait, rappelons-le, que sur les cas problématiques, c'est-à-dire les vers de *Bonne fête* pour lesquels il était le plus difficile de déterminer s'il y avait ou non diphtongaison du /ɛ:/ de *fête*. Ainsi, un échantillonnage aléatoire aurait inclus les cas où la diphtongaison ou l'absence de diphtongaison ne fait aucun doute pour l'expérimentatrice, si bien que les résultats de l'interprétation statistique du test de perception auraient sans doute été plus favorables.

Quoi qu'il en soit, les résultats de ce test de perception ne changent en rien la vérification de notre hypothèse de départ, à savoir la possibilité de diphtongaison dans la chanson québécoise. En effet, comme il a été dit plus tôt, les divergences entre

⁷ Dans ce deuxième tableau, le vers où l'un des auditeurs n'a pas répondu a pu être classé, puisque les réponses des autres auditeurs pour ce vers étaient unanimes; ce vers a donc été classé dans la case «NON, mais pas sûr» dans la colonne «Nombre en ACCORD avec Nancy».

l'expérimentatrice et les auditeurs concernent surtout la non-perception des diphtongues. Tel que l'a confirmé M. Ménard, cela signifie que l'expérimentatrice entend moins de diphtongues que les auditeurs; autrement dit, l'expérimentatrice serait plus sévère que les auditeurs au moment de reconnaître la présence d'une diphtongue. Malgré cette sévérité de la part de l'expérimentatrice, l'hypothèse s'avère confirmée à plus de 80 %. C'est donc dire que les résultats du test de perception ne viennent que davantage confirmer l'hypothèse en question.

Par ailleurs, outre le test de perception, une analyse spectrographique au moyen du logiciel de traitement et d'analyse de la parole VISU du laboratoire de phonétique de l'Université de Montréal a, dans un deuxième temps, été effectuée pour quelques productions. Il aurait été en effet trop long, dans le cadre de ce projet, de faire une analyse spectrographique des deux *Bonne fête* chantés par les 78 locuteurs. Des spectrographes ont donc été réalisés pour illustrer la différence entre une voyelle, /ɛ:/, /ɑ/, /e/ et /ẽ/, chantée diphtonguée et sa correspondante chantée non diphtonguée. D'autres spectrographes servent à illustrer la mélisme (répétition vocalique) du /ɛ:/ de *fête* et du /ɑ/ de *Jacques*. Ces différentes illustrations spectrographiques figurent à l'Annexe III.

Mentionnons en terminant que l'analyse statistique des résultats de transcription phonétique des enregistrements a été effectuée à l'aide d'un logiciel spécifiquement écrit pour ce travail (écrit dans le langage 4^e Dimension® 5.2.5). Comme il s'agit d'une banque de données relationnelle, elle a permis de tenir compte des différentes variables sociolinguistiques telles le sexe, l'âge, la provenance et la scolarité des parents des locuteurs ainsi que la connaissance ou non du chant.

3. Arrimage

On entend par *arrimage* le fait de faire correspondre les paroles d'une chanson à la mélodie qui l'accompagne. Cette stratégie s'avère relativement simple lorsque la chanson a déjà été entendue; il ne suffit que de reprendre ce qui a été chanté. Mais cela peut se compliquer au moment où l'on chante différentes versions d'une même chanson.

C'est notamment le cas avec la chanson *Bonne fête*. Comme cette chanson implique la mention du nom de la personne à qui elle est destinée, le nombre de syllabes peut varier. On chantera ainsi probablement différemment, au point de vue syllabique, *Bonne fête* à Louise et *Bonne fête* à Marie-Élène. C'est une des raisons pour lesquelles notre expérimentation impliquait deux types de prénom: deux prénoms dissyllabiques, *Audrey* et *Martin*, et un prénom monosyllabique, *Jacques*.

Dans ce chapitre, il sera donc question de l'arrimage de la chanson *Bonne fête* avec ces trois prénoms. En premier lieu, on verra comment les locuteurs ont harmonisé le nombre de notes de la mélodie avec le nombre de syllabes; certaines stratégies seront donc abordées dans les cas où cette harmonisation ne va pas de soi. En second lieu, nous traiterons de l'influence qu'a la prose sur le chant; plus précisément, d'un point de vue syntaxique, on se demandera si la mention du titre de la chanson, au début et à la fin de chaque *Bonne fête* chanté, influence la syntaxe des vers de ce *Bonne fête*. Ce chapitre présentera aussi une partie sur l'arrimage entre les patrons musical et syllabique des *Bonne fête* chantés dans notre corpus; il sera donc essentiellement question des correspondances d'accent et de longueur entre la musique et les segments chantés. Nous reviendrons finalement sur certaines contraintes, notamment celles émises par Calvet et Dell, en regard des données de notre corpus.

3.1 Concordance entre le nombre de notes et la métrique (nombre de syllabes)

La chanson *Bonne fête* est une adaptation franco-qubécoise de *Happy Birthday (to you)*, chantée en anglais. Afin de respecter le nombre de syllabes (6) de la version originale, cette chanson a été traduite en québécois par *Bonne fête Sylvain*, par exemple, et non par *Bon anniversaire Sylvain* ou *Joyeux anniversaire Sylvain*. (On connaît aussi la version *Joyeux anniversaire*, avec omission du prénom, surtout chantée en France.)

La chanson *Bonne fête* peut être vue comme une pièce en cinq vers. Dans ce cas, les deux premiers vers ainsi que le dernier comportent chacun six syllabes et le troisième et le quatrième en comptent quatre:

```

Bon-ne fê-te Au-drey
 1 2 3 4 5 6
Bon-ne fê-te Au-drey
 1 2 3 4 5 6
Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
Bon-ne fê-te Au-drey
 1 2 3 4 5 6

```

On pourrait aussi penser que cette chanson en est plutôt une en huit vers, de quatre ou de deux syllabes chacun:

```

Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
Au-drey
 1 2
Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
Au-drey
 1 2
Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
Bon-ne fê-te
 1 2 3 4

```

Au-drey
1 2

Mais l'importance de tenir compte de ces deux façons de diviser *Bonne fête* en vers ne sera pertinente qu'à la fin de ce chapitre. Pour l'instant, voyons comment les locuteurs du corpus accommodent facilement la chanson aux prénoms dissyllabiques, *Audrey* et *Martin*, et comment ils le font, plus difficilement, avec le prénom monosyllabique, *Jacques*.

3.1.1 Les prénoms dissyllabiques

Quoi de mieux que de chanter *Bonne fête* à une personne dont le prénom est dissyllabique, comme *Audrey* et *Martin*. Les locuteurs du corpus ont d'ailleurs, pour la plupart, entamé sans hésitation le *Bonne fête Audrey* ou le *Bonne fête Martin*, faisant correctement correspondre le nombre de notes et le nombre de syllabes.⁸

Pourtant, la locutrice (3) escamote une syllabe dans son dernier vers de *Bonne fête Martin*. Elle n'insère pas de schwa à la fin de *fête*, si bien qu'elle produit un vers de cinq syllabes au lieu d'un de six:

Bon-ne fêt' Mar-tin
1 2 3 4 5

Cette locutrice chante pourtant correctement les deux premiers vers de ce même *Bonne fête*:

Bon-ne fê-te Mar-tin
1 2 3 4 5 6

En revanche, le locuteur (16), lui, ajoute une syllabe au premier vers de son *Bonne fête Audrey*:

⁸ En fait, les hésitations notées chez certains locuteurs dans l'un ou l'autre de ces *Bonne fête* seraient d'un autre ordre; les hésitations des locuteurs (1) et (5) durant leur interprétation de *Bonne fête Audrey* semblent plutôt provenir d'une mauvaise maîtrise de la chanson *Bonne fête*.

Bon-ne fê-te à Au-drey
 1 2 3 4 5 6 7

Il produit ainsi sept syllabes au lieu de six et ce, en insérant la préposition *à*. De ce fait, le locuteur semble éprouver de la difficulté à faire correspondre notes et syllabes. De là probablement le fait que l'interprétation de ce vers se rapproche davantage du style parlé que du style chanté.

Notons que la locutrice (75) ajoute aussi la préposition *à* au deuxième vers de son *Bonne fête Martin*. À la différence du locuteur précédent, par contre, elle se corrige dans le même vers en en reprenant la fin, laquelle correspond à la forme recherchée, c'est-à-dire en six syllabes:

Bon-ne fê-te à M... euh! Mar-tin
 1 2 3 4 5_(a) 6_(a) 5_(b) 6_(b)

La locutrice avait correctement chanté le premier vers de ce *Bonne fête* et en chante aussi adéquatement le dernier vers:

Bon-ne fê-t' à Mar-tin
 1 2 3 4 5 6

3.1.2 Le prénom monosyllabique

Il semble qu'il ne soit pas aussi simple d'interpréter *Bonne fête* à quelqu'un dont le prénom est monosyllabique, ce que montrent les différentes interprétations de *Bonne fête Jacques* dans notre corpus. En fait, certaines stratégies sont employées par la plupart des locuteurs pour avoir six syllabes.

Avant d'aborder ces stratégies que sont l'insertion et le mélisme, mentionnons que sept locuteurs maintiennent la structure à cinq syllabes au premier, deuxième et dernier vers de la chanson à défaut d'utiliser l'une de ces stratégies⁹. Sur les vingt et

⁹ Mais quatre d'entre eux manifestent une hésitation en faisant une courte pause devant le *-te* de *fê-te* (2 locuteurs) ou devant *Jacqu'* (2 locuteurs) dans au moins un des deux premiers vers. Quatre d'entre eux nient aussi un peu en chantant ou après avoir chanté l'un des vers problématiques.

un vers chantés par l'ensemble de ces locuteurs, neuf paraissent chantés en début de vers et parlés à la fin. Autrement dit, les locuteurs seraient, dans ce cas, passés du registre parlé au registre chanté devant *Jacques*, prénom problématique; ils auraient donc plutôt prononcé ce prénom en parlant qu'en chantant. Les douze autres vers semblent, quant à eux, chantés avec omission de la cinquième (avant-dernière) note prévue par la mélodie, soit la note qui aurait pu être chantée sur la préposition *à*, par exemple:¹⁰

Bon-ne fê-te Jacqu'
 1 2 3 4 6
 Bon-ne fê-te Jacqu'
 1 2 3 4 6
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te Jacqu'
 1 2 3 4 6

D'ailleurs, le locuteur (52) marque d'une pause l'endroit de la note omise aux vers 1 et 2.

Dans les cas où la cinquième note est omise, toutefois, la structure à cinq syllabes n'est pas toujours si évidente en ce sens qu'on semble vouloir produire la syllabe manquante en surallongeant l'une des syllabes dans au moins un des vers. C'est ce que fait la locutrice (3) dans les deux premiers vers, si bien qu'il est difficile de dire s'il s'agit d'un *a* très long ou d'une répétition de ce *a*

Bon-ne fê-te Ja(::*a*)cqu'
 1 2 3 4 (5) 6

¹⁰ Il est cependant difficile de déterminer quelle note a été omise dans le cas du second vers chanté par la locutrice (3). En fait, il semble que *Jacqu'* ne soit chanté ni sur la cinquième ni sur la sixième note dans ce vers.

Donnons aussi pour exemple la prestation du locuteur (52) qui va même jusqu'à surallonger deux syllabes dans le dernier vers, ce qui, théoriquement, correspondrait à un ajout de deux syllabes:

Bon-ne fê-te(::<) Ja(::<)cqu'
 1 2 3 4 (5)(6)(7)

Par ailleurs, mentionnons le cas du locuteur (39) qui adopte, au premier vers, une structure à six syllabes pour revenir, dès le deuxième vers, à une à cinq syllabes où il semble omettre la sixième note. Il maintient cette structure au cinquième vers mais, cette fois-ci, en n'en chantant pas la cinquième note:

Bon-ne fê-te Jac-ques
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-te Jacqu'
 1 2 3 4 6
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te Jacqu'
 1 2 3 4 6

Il faut dire cependant que le locuteur chante la dernière syllabe du premier vers avec hésitation, d'où probablement l'omission de cette syllabe dans le vers suivant. Quant au dernier vers, le locuteur semble surallonger le *a* de *Jacques*, comme s'il voulait ainsi chanter la syllabe manquante.

Enfin, notons le cas du locuteur (19) qui, après un premier essai en *Bon-ne fê-te...*, va même jusqu'à ne produire que des vers de quatre syllabes, omettant apparemment de chanter les quatrième et cinquième notes des vers 1,2 et 5:

Bon-ne fêt' Jacqu'
 1 2 3 6
 Bon-ne fêt' Jacqu'
 1 2 3 6
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4

Bon-ne fêt' Jacqu'
1 2 3 6

1° La stratégie de l'insertion

La stratégie de l'insertion d'un segment est utilisée par cinquante-six locuteurs. Le segment de loin le plus inséré est la préposition *à* à la suite du mot *fête*, aux premier et deuxième vers ainsi qu'au dernier. Quarante locuteurs sur soixante-dix-huit (donc, un peu plus de la moitié) y vont de la sorte¹¹:

Bon-ne fê-te à Jacqu'
1 2 3 4 5 6
Bon-ne fê-te à Jacqu'
1 2 3 4 5 6
Bon-ne fê-te
1 2 3 4
Bon-ne fê-te
1 2 3 4
Bon-ne fê-te à Jacqu'
1 2 3 4 5 6

Parmi les locuteurs qui emploient cette stratégie, le locuteur (25) chante cependant le dernier vers de la chanson avec une répétition de la préposition (mélisme) et l'omission de l'insertion du schwa dans *fête*:

Bon-ne fêt' à-à Jacqu'
1 2 3 4 5 6

¹¹ Le locuteur (28), par contre, n'emploie cette stratégie qu'après un premier essai du premier vers. Ses commentaires accompagnant son premier essai en disent long sur les difficultés d'arrimage d'un prénom monosyllabique à la chanson *Bonne fête*:

Bon-ne fê-te ... hein! ha! comment qu'on dit ça!

Par ailleurs, le locuteur (35) y va aussi d'un premier essai, lequel est abandonné en cours de route visiblement parce que le locuteur s'est rappelé qu'il fallait d'abord mentionner le titre avant d'entamer la chanson. Mais ce qui est intéressant dans ce cas, c'est que le locuteur ne reprend pas la même structure de vers qu'au premier essai après avoir énoncé le titre (la note, ♪, permet de différencier les vers de la chanson des titres mentionnés avant et après la chanson):

♪ Bon-ne fê-te J...

Je vais vous chanter la... Bonn' fêt' à Jacqu'

♪ Bon-ne fê-te à Jacqu'

[...].

Mentionnons que le locuteur (48) utilise systématiquement ce dernier modèle de vers, c'est-à-dire qu'il chante avec omission du schwa de *fête* et mélisme de la préposition les premier et deuxième vers de même que le dernier vers de la chanson.

Pour d'autres locuteurs, l'usage de la préposition *à* pour accommoder le texte à la métrique ne se fait pas aussi spontanément. En fait, ces locuteurs chantent le premier vers sans la préposition, laquelle ils n'introduisent qu'à partir du deuxième vers. À défaut de préposition permettant de rétablir la métrique donc, ce groupe de locuteurs chante le premier vers de ce *Bonne fête*:

- en cinq syllabes (5 locuteurs¹²):

Bon-ne fê-te Jacqu';
1 2 3 4 6

- en insérant un schwa à *Jacques* (2 locuteurs¹³):

Bon-ne fê-te Jac-ques;
1 2 3 4 5 6

- ou en répétant le schwa de *fête* (2 locutrices¹⁴):

Bon-ne fê-te-e Jacqu'.
1 2 3 4 5 6

Remarquons toutefois le cas de la locutrice (7) qui, même après trois essais, n'arrive pas sans aide à la solution de l'insertion de la préposition *à*. Ce n'est qu'après quelques pistes sur la façon de chanter ce *Bonne fête* qu'elle y est parvenue:

¹² Remarquons que tous ces locuteurs sauf un font une pause d'hésitation dans ce premier vers devant *Jacqu'*. L'autre locuteur, lui, rit après avoir chanté ce même vers...

À noter, par ailleurs, que l'un de ces cinq locuteurs produit un mélisme de la préposition dans le dernier vers de la chanson, omettant ainsi le schwa de *fête*:

Bon-ne fêt' à-à Jacqu'.

¹³ L'un d'eux maintient cependant cette structure au deuxième vers et n'insère la préposition qu'à la toute fin de la chanson. D'ailleurs, ce même locuteur chante la fin des deux premiers vers avec moins d'intensité que le reste de la chanson, soit avec une forme d'hésitation. L'autre locuteur hésite aussi dans le premier vers en faisant une courte pause devant *Jac-ques*.

¹⁴ L'une d'elles prend plus d'assurance en chantant le deuxième vers, comparativement au premier. Quant à l'autre, elle rit un peu en chantant la fin du premier vers.

(♪)Bonn' fêt' Jacqu'
 ♪Bon-ne fê-te J...
 Euh est... compliquée, celle-là!
 ♪Bon-ne fêt' Jacqu'
 [...]
 M'en rappell' pus, c'est...
 (arrêt de la bande)
 ♪Bon-ne fê-te à Jacqu'
 ♪Bon-ne fê-te
 ♪Bon-ne fê-te
 ♪Bon-ne fê-te à Jacqu'

Notons en outre que le locuteur (65) préfère le déterminant *mon* à la préposition *à* lors de son interprétation de *Bonne fête Jacques*, afin de faire correspondre les notes à la métrique et ce, autant pour le premier vers que pour le deuxième et le dernier:

Bon-ne fê-te mon Jacqu'
 1 2 3 4 5 6

Enfin, si certains locuteurs introduisent la préposition *à* tôt ou tard en cours d'interprétation, d'autres ne croient pas bon en faire autant. À défaut d'introduire la préposition *à*, quatre locuteurs insèrent plutôt un schwa à *Jacques* dans les premier, deuxième et dernier vers de la chanson¹⁵.

Bon-ne fê-te Jac-ques
 1 2 3 4 5 6

2° La stratégie du mélisme

Le mélisme consiste ni plus ni moins qu'en la répétition d'un élément vocalique dans le vers. Au total, treize locuteurs utilisent l'une ou l'autre des formes de mélisme et ce, de façon plus ou moins spontanée selon le cas. Ainsi, trois de ces locuteurs chantent en répétant le *ê* de *fête* dès le premier vers¹⁶:

¹⁵ L'un d'eux hésite toutefois dans le premier vers en faisant une courte pause devant *Jac-ques*; il rit d'ailleurs en s'entendant chanter cela, ce qu'il réitère à la toute fin de la chanson.

Un autre de ces locuteurs ne chante cette structure qu'à partir du deuxième vers, bien que, dans ce cas, il chante *Jac-ques* avec moins d'intensité que le reste; le premier vers est chanté en cinq syllabes, suivi d'un soupir: Bon-ne fê-te Jacqu'... ouh!

¹⁶ L'un d'eux rit en chantant la fin du premier vers; l'autre tente d'abord un premier essai du premier vers: Bon-ne fê-te... oh![...].

Bon-ne fê-ê-te Jacqu'
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-ê-te Jacqu'
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-ê-te Jacqu'
 1 2 3 4 5 6

Le locuteur (18) chante même avec le mélisme du *ê* dans les troisième et quatrième vers:

Bon-ne fê-ê-te Jacqu'
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-ê-te Jacqu'
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-êt
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-êt
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-ê-te Jacqu'
 1 2 3 4 5 6

Le locuteur (77) commence de la même façon, mais préfère la structure à cinq syllabes dès le deuxième vers¹⁷:

Bon-ne fê-ê-te Jacqu'
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-êt' Jacqu'
 1 2 3 4 6
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-êt' Jacqu'
 1 2 3 4 6

Il faut toutefois ajouter que ce locuteur, dans les deuxième et cinquième vers, semble vouloir produire la cinquième syllabe en étirant le *t* de *fête* et en faisant un silence à la suite de ce *t*.

¹⁷ Le locuteur rit à la fin de la chanson.

La locutrice (38), au contraire, chante d'abord le premier vers en cinq syllabes pour se reprendre dès le deuxième vers en produisant une structure à six syllabes grâce au mélisme. Mais le *Bon-ne fê-te Jacqu'* qu'elle prononce au départ est plus ou moins à cinq syllabes dans la mesure où elle surallonge le *a* de *Jacques* comme pour produire, de cette façon, la syllabe manquante.

Dans la même veine, deux autres locuteurs (17) et (50) ne chantent pas spontanément, dès le départ, le vers en répétant le *ê* de *fête*: Ils produisent d'abord un vers avec répétition du schwa de *fête*:

Bon-ne fê-te-e Jacqu'
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-ê-te Jacqu'
 1 2 3 4 5 6
 [...]

Mentionnons aussi la stratégie originale de la locutrice (9) qui, dans les deux premiers vers, va même jusqu'à produire un triple mélisme du *ê* de *fête*:

Bon-ne fê-ê-êt Jacqu'
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-ê-êt Jacqu'
 1 2 3 4 5 6
 [...]

Elle ne produit par contre qu'un vers de cinq syllabes à la fin, vers qu'elle marque d'ailleurs d'une courte pause d'hésitation devant *Jacques*:

Bon-ne fê-te... Jacqu'
 1 2 3 4 6

D'autres mélismes sont ceux de la répétition du schwa de *fête* et celle du *a* de *Jacques*. Ainsi, trois locuteurs, (32), (37 et (41), répètent le schwa de *fête*¹⁸ dans les premier, deuxième et dernier vers:

Bon-ne fê-te-e Jacqu'
 1 2 3 4 5 6

¹⁸ Deux d'entre eux rient à au moins l'un des vers de la chanson.

Deux autres, (10) et (11), semblent en faire autant avec le *a* de *Jacques*¹⁹ (en fait, dans un des deux cas, il n'est pas clair qu'il s'agit bel et bien d'une répétition et non pas d'un surallongement de la voyelle):

Bon-ne fê-te Ja-acqu'
1 2 3 4 5 6

Comme il vient d'être montré, la stratégie de l'insertion, de loin la plus employée, laisse place à l'introduction d'une préposition ou d'un autre élément monosyllabique afin d'ajuster le nombre de syllabes au nombre de notes, particulièrement dans la chanson *Bonne fête* impliquant un prénom monosyllabique. Voyons à présent en quoi l'emploi ou non d'une préposition ou d'un autre élément est conditionné par la syntaxe du titre et ce, autant dans *Bonne fête Audrey/Martin* que dans *Bonne fête Jacques*.

3.2 Comparaison entre la syntaxe des titres et celle des vers chantés

En comparant la syntaxe des titres avec celle des vers, on cherche à savoir en quoi le fait que le titre soit mentionné juste avant l'interprétation de *Bonne fête Audrey/Martin* influence la construction syntaxique des vers de cette chanson. De même, il est intéressant d'observer ce qu'il advient de la syntaxe du titre répété à la toute fin de la chanson.

Rappelons brièvement la consigne que devaient observer les locuteurs. D'abord, après avoir mentionné leur prénom, ils devaient dire «Je vais vous chanter *Bonne fête Audrey/Martin*» (titre de départ) et, après avoir interprété la chanson demandée, ajouter «Je vous ai chanté *Bonne fête Audrey/Martin*» (titre d'arrivée). Ensuite, pour ce qui est du *Bonne fête Jacques*, les locuteurs étaient invités à «refaire la même chose, mais avec le prénom *Jacques*». Cela indique qu'aucune préposition, à ou *de*, par exemple, n'était proposée aux locuteurs au moment de la mention de la consigne par l'expérimentatrice.

¹⁹ Un des deux locuteurs hésite avant de chanter *Ja-acqu'* dans le premier vers.

Autrement dit, l'introduction d'une préposition quelconque par certains locuteurs, dans les titres comme dans les vers, ne vient pas d'une exigence implicite de la consigne, mais de ces locuteurs eux-mêmes.

3.2.1 *Bonne fête Audrey et Bonne fête Martin*

Comme il a été montré plus tôt, ces prénoms dissyllabiques s'accommodent bien au nombre de notes de la chanson *Bonne fête*. Il ne suffit en fait que d'insérer un schwa aux mots *bonne* et *fête* pour produire les six syllabes que commande la mélodie. C'est d'ailleurs ce que font la grande majorité des locuteurs (soixante locuteurs) en passant du titre de départ à celle du vers. Le titre d'arrivée reprend la même forme que le titre de départ, c'est-à-dire sans insertion de schwas²⁰:

Titre de départ:	Bonn' fêt' Audrey/Martin
Vers 1,2 et 5:	Bonne fête Audrey/Martin
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' Audrey/Martin

De cette façon, il y a homogénéité de construction syntaxique entre les titres de départ et d'arrivée et les vers. Seule une règle phonologique d'insertion du schwa les différencie.

Chez deux des dix-huit autres locuteurs, il y a aussi homogénéité syntaxique entre les titres et les vers. Leur syntaxe introduit la préposition *à* après le mot *fête* au lieu d'insérer un schwa à ce dernier mot²¹:

Titre de départ:	Bonn' fêt' à Audrey/Martin
Vers 1,2 et 5:	Bonne fêt' à Audrey/Martin
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' à Audrey/Martin

²⁰ Cependant, deux des locuteurs insèrent un schwa à *fête* dans le titre de départ et une autre en insère un au même endroit dans le titre d'arrivée.

²¹ L'un deux chante toutefois le vers 1 en insérant en plus un schwa à *fête* (produisant ainsi un vers de sept syllabes au lieu d'un de six): Bonne fête à Audrey.

Enfin, les seize autres locuteurs ne reprennent pas systématiquement la même syntaxe dans les titres et dans les vers, c'est-à-dire qu'il y a hétérogénéité syntaxique. Certains (cinq locuteurs) incluent la préposition *à* dans les deux titres et jamais dans les vers²²:

Titre de départ:	Bonn' fêt' à Audrey/Martin
Vers 1,2 et 5:	Bonne fête Audrey/Martin
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' à Audrey/Martin

D'autres (trois locuteurs) introduisent cette même préposition seulement dans le titre de départ et d'autres encore (six locuteurs) seulement dans le titre d'arrivée²³:

Titre de départ:	Bonn' fêt' à Audrey/Martin
Vers 1,2 et 5:	Bonne fête Audrey/Martin ²⁴
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' Audrey/Martin
Titre de départ:	Bonn' fêt' Audrey/Martin
Vers 1,2 et 5:	Bonne fête Audrey/Martin
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' à Audrey/Martin

Enfin, un locuteur n'introduit la préposition *à* que dans les vers et jamais dans les titres²⁵:

²² Ajoutons ici le cas du locuteur (77) qui insère aussi une préposition dans les titres et non dans les vers, mais dont le choix de préposition est plutôt *pour*:

Titre de départ:	Bonn' fêt'. C'est pour Audrey.
Vers 1,2 et 5:	Bonne fête Audrey
Titre d'arrivée:	C'était pour Audrey. Bonn' fêt'.

²³ De ces six locuteurs, une locutrice chante cependant le vers 2 avec la préposition suivie d'une hésitation: Bonne fête à euh... Martin. On doit aussi noter que, chez une autre locutrice, le titre d'arrivée est séparé du reste par un arrêt de la bande, d'où possiblement la différence entre ce titre et le reste.

²⁴ Un des locuteurs omet le schwa de *fête* au vers 5 (produisant ainsi un vers de cinq syllabes au lieu d'un de six): Bonne fêt' Martin.

²⁵ Il faut toutefois ajouter ici que le titre d'arrivée n'a pas été dit en une partie; un arrêt de la bande a été nécessaire pour lui demander de préciser le prénom de la personne à qui il venait de chanter *Bonne fête*:

Je vous ai chanté Bonn' fêt'. C'est tout?
(arrêt de la bande)

Titre de départ:	Bonn' fêt' Audrey
Vers 1,2 et 5:	Bonne fêt' à Audrey
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' Audrey

3.2.2 Bonne fête Jacques

Encore ici, le scénario le plus rencontré (chez vingt locuteurs) est l'homogénéité syntaxique. Ces locuteurs omettent la préposition autant dans les titres que dans les vers:

Titre de départ:	Bonn' fêt' Jacqu'
Vers 1, 2 et 5:	Bonne fête Jacques
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' Jacqu'

On se contentera donc d'ajouter un schwa à *bonne* et à *fête* et d'en insérer un aussi à *Jacques*, à moins d'emprunter l'une ou l'autre des stratégies suivantes, qui ont déjà été mentionnées en 1.1:

- surallongement d'au moins une syllabe;
- omission d'une syllabe²⁶;
- mélisme du schwa de *fête*, du *a* de *Jacques* ou du *ê* de *fête*.

L'homogénéité syntaxique est aussi observée chez seize autres locuteurs qui introduisent la préposition *à* dans les titres comme dans les vers²⁷:

Audrey.

²⁶ Le locuteur (19) omet plutôt deux syllabes dont le schwa de *fête*, produisant ainsi des vers presque identiques aux titres (seul le schwa de *bonne* les distingue):

Titre de départ:	Bonn' fêt' Jacqu'
Vers 1,2 et 5:	Bonne fêt' Jacqu'
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' Jacqu'

²⁷ Parmi eux, la locutrice (14) n'introduit la préposition qu'au deuxième vers. Par ailleurs, les locuteurs (25) et (26) se retrouvent dans cette catégorie par défaut; le premier ne mentionne pas le titre d'arrivée alors que le deuxième ne mentionne le titre de départ que de façon incomplète: J'veis vous chanter encore *Bonn' fêt'*.

Titre de départ:	Bonn' fêt' à Jacqu'
Vers 1, 2 et 5:	Bonne fête à Jacques
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' à Jacqu'

Le locuteur (25) va même jusqu'à produire un méliisme de la préposition dans le dernier vers, ce que le locuteur (48) fait à tous les vers: Bonne fêt' à-à Jacqu'. Mentionnons également le cas, ici, du locuteur (16) pour qui le titre d'arrivée est sensiblement pareil au cinquième vers qu'il vient de chanter: J'vous ai chanté *Bonne fête à Jacqu'*.²⁸

Un même nombre de locuteurs, par contre, n'utilisent la préposition *à* que dans les vers (à partir au moins du deuxième vers) et jamais dans les titres, d'où l'hétérogénéité syntaxique:

Titre de départ:	Bonn' fêt' Jacqu'
Vers 1, 2 et 5:	Bonne fête à Jacques
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' Jacqu'

Le locuteur (53) va même jusqu'à s'autocorriger dans son titre d'arrivée: J'vous ai chanté *Bonn' fêt' J.../à Jacqu'*.

Au contraire, mais marquant toujours l'hétérogénéité syntaxique, quatre locuteurs n'emploient la préposition que dans les titres et jamais dans les vers (en chantant les vers selon l'une des stratégies mentionnées un peu plus tôt)²⁹:

Titre de départ:	Bonn' fêt' à Jacqu'
Vers 1, 2 et 5:	Bonne fête Jacques
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' à Jacqu'

²⁸ Autre fait intéressant à mentionner, le locuteur (35) entame le premier vers de la chanson avant de préciser le titre de départ. Ce premier vers 1 ne contient pas de préposition. Après que le locuteur se soit aperçu de son oubli, il a prononcé le titre avec la préposition, après quoi il a repris la chanson avec la préposition.

²⁹ À l'exception du locuteur (15) qui chante le vers 5 avec la préposition.

Quinze autres locuteurs insèrent la préposition *tôt* ou *tard* en cours d'interprétation et ne la disent que dans le titre d'arrivée:

Titre de départ:	Bonn' fêt(e) Jacqu'
Vers (1), 2 et 5:	Bonne fête à Jacques
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' à Jacqu'

Parmi eux, les locuteurs (1) et (7) prononcent même un mélisme de la préposition dans le cinquième vers, ce que le locuteur (1) fait aussi dans le titre d'arrivée; il réalise ainsi un segment identique à ce dernier vers: Je vous ai chanté *Bonne fêt' à à Jacqu'*.

D'autres encore (trois locuteurs) ne prononcent le *à* que dans le titre de départ et les vers³⁰. Le locuteur (17), lui, n'introduit la préposition que dans le titre de départ alors que le locuteur (18) ne le fait que dans le titre d'arrivée.

Enfin, une préposition autre que *à* est employée chez la locutrice (50). Cette dernière y va aussi avec l'hétérogénéité syntaxique en utilisant *pour* dans les titres, mais non dans les vers:

Titre de départ:	Bonn' fêt' pour Jacqu'
Vers 1, 2 et 5:	Bonne fête-e Jacqu' (1), Bonne fê-ête Jacqu' (2,5)
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' pour Jacqu'

Quant à lui, le locuteur (65) préfère le déterminant *mon*, qu'il insère uniquement dans les vers, ce qui marque, encore une fois, l'hétérogénéité syntaxique:

Titre de départ:	Bonn' fêt' Jacqu'
Vers 1, 2 et 5:	Bonne fête mon Jacqu'
Titre d'arrivée:	Bonn' fêt' Jacqu'

³⁰ Toutefois, un moment, correspondant à un arrêt de la bande, sépare les vers du titre d'arrivée chez l'un d'eux. Par ailleurs, un autre de ces trois locuteurs n'introduit la préposition qu'au vers 2 et emploie une autre préposition dans le titre d'arrivée, soit la préposition *de*: C'tait la *Bonn' fêt' de Jacqu'*.

Ainsi donc, on remarque l'homogénéité syntaxique chez soixante-douze locuteurs en ce qui concerne le *Bonne fête Audrey/ Martin*. Par contre, pour le *Bonne fête Jacques*, un nombre beaucoup moins important de locuteurs conservent la même syntaxe dans les titres et dans les vers. En fait, pour la majorité d'entre eux (quarante-deux locuteurs), elle est différente dans au moins un des vers.

Cela s'expliquerait peut-être par le fait que, dans le cas du *Bonne fête Audrey/Martin*, les titres autant que les vers ne commandent pas d'insertion de segment, d'autant plus que, comme il a été précisé plus tôt, au moment de l'expérimentation, la préposition n'était pas proposée dans la consigne. Pour ce qui est du *Bonne fête Jacques*, les titres ne commandent pas plus d'insertion d'une préposition mais, dans les vers, cet élément monosyllabique devient entre autres un moyen de produire la syllabe manquante. De là la plus grande hétérogénéité syntaxique dans le cas de ce *Bonne fête*.

Cela dit, si la syntaxe des titres influence plus ou moins celle des vers selon le cas, il est par contre certain que la façon de chanter ces vers est conditionnée par la musique. C'est ce dont il sera question dans la prochaine partie.

3.3 Correspondance entre les patrons musical et linguistique

3.3.1 Les accentuations musicale et linguistique

La version la plus entendue de la chanson *Bonne fête* est, à notre connaissance, celle qui correspond à la structure rythmique suivante:

Bon - ne fê - te Au - drey! Bon - ne fê - te Au - drey! Bon - ne

fê - te, bon - ne fê - te, bon - ne fê - te Au - drey!

Une autre version, plus rythmée, est répertoriée dans le corpus chez deux locuteurs:

Bon-ne fê-te Au-drey



Bon-ne fê-te Au-drey



Bon-ne fê-te



Bon-ne fê-te



Bon-ne fê-te Au-drey



Dans ces deux versions, l'accentuation musicale (les temps forts) touche le *fê-* de *fête* dans tous les vers et le *-drey* de *Audrey* dans les premier, deuxième et dernier vers (d'où le caractère gras).

Si l'on superpose l'accentuation linguistique (syllabes soulignées) à cette accentuation musicale, on constate qu'elles se correspondent:

Bon-ne fê-te **Au-drey**

Bon-ne fê-te **Au-drey**

Bon-ne fê-te

Bon-ne fê-te

Bon-ne fê-te **Au-drey**

L'accent tonique touche la dernière syllabe d'un groupe rythmique en français parlé; dans le cas présent, c'est la syllabe *-drey* de *Audrey* qui reçoit cet accent. Quant au mot *fête*, il pourrait éventuellement recevoir un accent secondaire en français parlé, dépendamment de la vitesse d'élocution du locuteur; cet accent correspond donc à l'accent musical qui lui est donné dans *Bonne fête*. Vu cette superposition parfaite des patrons accentuels musical et linguistique, on dira de cette chanson qu'elle est «isorythmique» pour reprendre l'expression utilisée par Poliquin (1988).

Notons en outre que l'accentuation musicale se superpose aussi bien à l'accentuation linguistique en ce qui concerne les prénoms *Martin* et *Jacques*:

Bon-ne fê-te **Mar-tin**

[...]

Bon-ne fê-te à **Jacqu'**

[...]

Remarquons que, en ce qui concerne le *Bonne fête Jacques* en regard des différentes stratégies utilisées par les locuteurs pour arrimer le prénom *Jacques* à cette chanson, l'isorythmie se dessine aussi pour Bon-ne fê-te-e **Jacqu'**, Bon-ne fêt à-à **Jacqu'**, Bon-ne fê-ê-te **Jacqu'**, Bon-ne fê-ê-êt **Jacqu'**, Bon-ne fê-te **Jac-ques** et

Bon-ne **fê**-te **Ja**-acqu'. Dans chacun de ces cas, en effet, accents musicaux et linguistiques se correspondent.

3.3.2 Correspondance entre la durée des notes et les durées syllabiques

Qu'ils chantent le *Bonne fête* traditionnel ou rythmé, les locuteurs soucieux de faire correspondre les syllabes de la chanson aux notes de la mélodie doivent ajuster la durée des noyaux syllabiques en conséquence. Les versions présentées ci-dessous offrent donc, en théorie, les patrons de durées suivants:

version traditionnelle:

Bo:n-ne fê:-te: à: Ja:cqu'



Bo:n-ne fê:-te: à: Ja:cqu'



Bo:n-ne fê:-te:



Bo:n-ne fê:-te:



Bo:n-ne fê:-te: à: Ja:cqu'



version rythmée:

Bon-ne fê-te à Ja:cqu'



Bon-ne fê-te à Ja:cqu'



Bon-ne fê-te



Bon-ne fê-te



Bon-ne fê-te à Ja:cqu'



Pour débiter par la version rythmée, qui, rappelons-le, n'est utilisée que chez deux locuteurs (51 et 59³¹), mentionnons que ces derniers respectent le patron de durées présenté ci-dessous, autant pour les prénoms *Martin* et *Audrey* que pour *Jacques*.

Quant aux soixante-seize autres locuteurs, qui chantent le *Bonne fête* traditionnel, ils respectent presque tous le patron de durées de cette chanson. Même si d'un locuteur à l'autre on retrouve des variations quant à la vitesse d'élocution, les rapports de durées restent souvent les mêmes. Autrement dit, un débit plus rapide entraîne un patron de durées où la noire équivaldrait à une croche, la blanche, à une noire, etc.

Dans un certain nombre de cas cependant, on remarque de courtes pauses à un endroit ou l'autre dans un vers. La plupart de ces pauses semblent toutefois provoquées par un hiatus, soit par la rencontre des voyelles [œ] et [o], [œ] et [a], [a] et [a] ou [œ] et [œ], selon le cas. Ainsi retrouve-t-on ce genre de courtes pauses (/) dans les vers suivants:

Bonne fê:te/Au:drey: ³²	(chez dix locuteurs dans au moins un vers)
Bonne fê:te/à: Ja:cqu'	(chez dix-neuf locuteurs dans au moins un vers)
Bonne fê:t' à:/à: Ja:cqu'	(chez deux locuteurs dans un vers)

Parfois, ces courtes pauses qui permettent d'éviter le hiatus semblent en même temps remplacer l'allongement qui devrait précéder (le symbole Ø indique une omission d'allongement):

Bonne fê:teØ/Au:drey:	(chez six locuteurs dans au moins un vers)
Bonne fê:teØ/à: Ja:cqu'	(chez quatorze locuteurs dans au moins un vers ³³)

³¹ Dans le cas du locuteur (59), elle n'est employée que dans le premier *Bonne fête*, soit le *Bonne fête Audrey*.

³² Ou Ma:rtin: .

³³ Cependant, l'un d'entre eux, le locuteur (12), semble vouloir récupérer cette omission d'allongement en surallongeant la syllabe qui suit dans le cinquième vers: Bonne fê:te/à: Ja:cqu'. Un autre omet en plus l'allongement de la préposition au second vers: Bonne fê:te/àØJa:cqu'.

Bonne fê:t' à∅/à: Ja:cqu' (chez un locuteur dans deux vers)

Bonne fê:te∅/e: Ja:cqu' (chez un locuteur dans un vers)

Outre les réalisations précédentes, on remarque d'autres cas de courtes pauses dans certains vers. Il peut s'agir de pauses d'hésitation, qu'on retrouve exclusivement parmi les *Bonne fête Jacques*, étant donné le nombre insuffisant de syllabes pour le nombre de notes³⁴:

Bonne fê:/te:(:) Ja:cqu' (chez deux locuteurs dans un vers)

Bonne fê:te(:)/Ja:cqu' (chez sept locuteurs dans au moins un vers)

Bonne fê:ê:t/Ja:cqu' (chez un locuteur dans deux vers)

Bonne fê:te:/Ja:cque:s (chez deux locuteurs dans le premiers vers)

Bonne fê:te/Ja:a:cqu' (chez un locuteur dans un vers)

Quelques-uns produisent de courtes pauses de façon systématique entre chaque syllabe dans au moins un vers, avec ou sans allongement là où il se doit. Le locuteur (35) adopte ce style saccadé pour les deux *Bonne fête*:

Bonne fê:/te∅/Au:/drey:³⁵

Bonne fê:/te∅/Au:/drey:

Bonne fê:/te∅

Bonne fê:/te∅

Bonne fê:/te∅/Au:/drey:

On pourrait alors penser qu'il s'agit là d'une troisième variante de la chanson. Cette autre version inclurait des soupirs aux endroits marqués par les pauses et, par conséquent, certaines notes seraient écourtées:

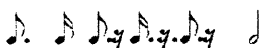
³⁴ En fait, un seul cas est répertorié parmi les *Bonne fête Audrey*. Le locuteur (19) chante le dernier vers comme suit: Bonne fê:tre/Au:drey:. La pause en est plus ou moins une d'hésitation; elle marquerait plutôt la prise de conscience, par le locuteur, de l'hypercorrection qu'il vient de faire (prononciation d'un groupe consonantique en finale là où il n'y a qu'une consonne simple).

³⁵ Ou à:/Ja:cqu'.

Bon-ne fê:/te/ à:/ Ja:cqu'



Bon-ne fê:/te/ à:/ Ja:cqu'



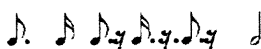
Bon-ne fê:/te



Bon-ne fê:/te



Bon-ne fê:/te/ à:/ Ja:cqu'



Dans le cas des autres locuteurs qui chantent de façon saccadée, on pourrait plutôt penser qu'ils se rapprochent du style parlé, notamment s'ils n'adoptent pas le même rythme tout au long de la chanson. D'ailleurs, deux locuteurs omettent tout allongement prévu par la chanson dans au moins deux vers:

Bonne fêteØ MaØrtinØ³⁶

Si quelques locuteurs ne respectent jamais les allongements que commande la chanson *Bonne fête*, d'autres ne le font qu'à quelques endroits dans au moins un vers, abrégant ainsi la note correspondante. Cela arrive plus fréquemment en fin de vers:

Bonne fê:te: Ma:rtinØ³⁷ (chez quinze locuteurs dans au moins un vers)

Bonne fê:te Ja:cquesØ (chez deux locuteurs dans deux vers)

Bonne fê:teØ (chez vingt locuteurs dans *Bonne fête Martin* ou *Audrey* et chez

vingt-deux locuteurs dans *Bonne fête Jacques* dans au moins

un du troisième et du quatrième vers)

Mais cela arrive aussi à plus d'une reprise à un endroit ou à un autre dans le vers (outre les cas mentionnés plus tôt où l'allongement semble être remplacé par la pause provoquée par le hiatus):

³⁶ Ou à Jacqu'.

³⁷ Ou Au:dreyØ.

Bonne fê:te∅ Ma:rtin: (chez quatre locuteurs dans au moins un vers³⁸)

Bonne fê:te∅ Ja:cqu' (chez une locutrice dans un vers)

Bonne fê:te∅/ Ja:cqu' (chez quatre locuteurs dans un vers)

Bonne fê:te∅à: Ja:cqu' (chez un locuteur dans un vers)

Bonne fê:te: à∅ Ja:cqu' (chez un locuteur dans deux vers)

Les vers présentés ci-dessus respectent plus ou moins les durées sous-jacentes de la version traditionnelle de la chanson *Bonne fête*. Mais la plupart de ces vers offrent néanmoins des patrons syllabiques qui correspondent au nombre de notes de la mélodie. Voyons donc à présent les conséquences sur les patrons de durées des vers qui ne contiennent pas un nombre de syllabes identique au nombre de notes.

En ce qui a trait à la chanson *Bonne fête Audrey* ou *Martin*, deux locuteurs seulement ne produisent pas, dans un seul vers, le bon nombre de syllabes: dans un cas, la locutrice (3) en produit cinq et dans l'autre, le locuteur (16) en produit sept. Ce qui en résulte au plan de la durée va, dans chacun des cas, comme suit:

Bon-ne fê:t Ma:r-tin:




Bon-ne fê:-te à: Au:-drey:




Dans le premier cas, la locutrice semble tout simplement supprimer l'avant-dernière note (le *la*) et écourter le blanche finale (le *sol*). Dans le second, le locuteur n'ajouterait qu'une croche au vers, croche représentée par le syllabe *-te* de *fête*. Remarquons cependant que ce locuteur adopte presque un style parlé lorsqu'il chante ce vers seulement.


³⁸ L'un d'eux, le locuteur (9), donne toutefois l'impression de reprendre son souffle à la place de l'allongement.


Pour ce qui est de la chanson *Bonne fête Jacques*, deux stratégies sont employées par les locuteurs pour réaliser la syllabe manquante au point de vue de la durée. L'une d'entre elles semble être de supprimer le *la*, tout comme dans le *Bonne fête: t Martin:* présenté plus tôt:


Bon-ne fê:-te: Ja:cqu' (chez dix-sept locuteurs dans au moins un vers, avec
 ou sans une pause d'hésitation dans le vers³⁹)

Bon-ne fê:-ê:t/Ja:cqu' (chez un locuteur⁴⁰)



L'autre stratégie vise à surallonger une ou deux syllabes dans le vers autrement dit, d'augmenter la durée de certaines notes par rapport à la version originale:

Bon-ne fê:-te: Ja::cqu' (chez trois locuteurs dans au moins un vers)



Bon-ne fê:-(/)te:: Ja:cqu' (chez un locuteur dans deux vers)


Bon-ne fê:-te:: Ja::cqu' (chez un locuteur dans un vers)



³⁹ Mais deux de ces locuteurs tendent plutôt à surallonger la blanche de la dernière syllabe et à supprimer la noire précédente (bien que cela ne soit pas aussi évident que dans les cas mentionnés ci-après):

Bon-ne fê:-te: Ja:cqu'


Par ailleurs, quatre de ces locuteurs ne semblent pas se soucier de faire correspondre la durée des notes aux durées syllabiques, puisqu'ils chantent en plus avec un *-te* de *fête* abrégé dans au moins un vers:

Bon-ne fê:-teØ (/) Ja:cqu'


⁴⁰ Le locuteur semble ici produire une blanche sur la quatrième syllabe en prolongeant la tenue du /t/:

Bonne fê:ê:t/ Ja:cqu'


Comme il a été montré dans cette section, le patron de durées que commande la mélodie entraîne entre autres des allongements linguistiques. Ces derniers sont susceptibles de faire apparaître certains phénomènes phonétiques. C'est le cas de la diphtongaison, typique du français québécois. Dans le prochain chapitre, il sera question des manifestations de la diphtongaison dans la chanson *Bonne fête*. Mais d'abord, revenons sur certaines contraintes propres à la langue chantée, notamment celles relevées chez Calvet et Dell, à la lumière des observations faites précédemment.

3.4 Les contraintes

Ces données du corpus concernant l'arrimage laissent entrevoir plus d'un phénomène qui ne va pas toujours de pair avec les contraintes propres à la chanson. Voici en quoi ces données respectent ou non ces contraintes.

3.4.1 «La musique ne va pas contre la langue» (Calvet)

Rappelons que Calvet signifie par cette affirmation le fait que les conflits entre les ordres linguistique et musical ne sont que rares. Aussi, aucune donnée du corpus ne semble contrevenir à cet énoncé. Tous les vers répertoriés font correctement correspondre les temps forts et l'accentuation linguistique.

3.4.2 Les contraintes métriques «radicales» et «relatives» (Dell)

1° La DSA et la SF

Parmi les contraintes dites radicales proposées par Dell, on retrouve la DSA qui stipule que la dernière syllabe accentuée du vers doit coïncider avec un temps fort. Cette contrainte ne semble pas trouver de contre-exemples dans le corpus, quelle que soit la division en vers considérée. Ainsi, par exemple, que l'on chante

Bonne **fê**te **Audrey** (division en cinq vers)

ou

Bonne **fê**te (division en huit vers)
Audrey

ou encore

Bonne **fê**te à **Jacqu'** (division en cinq vers)

ou

Bonne **fê**te (division en huit vers)
à **Jacqu'**

la dernière syllabe accentuée du vers (soulignée) correspond, dans chaque cas, à un temps fort du motif (en caractère gras). De même en est-il des vers plus marginaux produits par certains locuteurs.

Quant à la SF, selon laquelle, dans un vers, la dernière syllabe chantée ne peut l'être sur plus d'une note, les données du corpus montrent qu'un certain nombre de locuteurs ne la respectent pas. Trois types de réalisation de vers, tous issus de mélisme, en font la preuve selon l'une ou l'autre des divisions en vers et selon les deux divisions dans le dernier cas:

Bon-ne fê-ê (division en huit vers)
-te Jacqu'

Bon-ne fê-ê (division en huit vers)
-êt Jacqu'

Bon-ne fête Ja-acqu' (division en cinq vers)

ou

Bon-ne fê-te (division en huit vers)
Ja-acqu'

Dans les deux premiers cas, la syllabe *fê-* de *fête* est chantée sur deux notes selon la division en huit vers. Quant au dernier cas, le mélisme du /a/ de *Jacqu'* s'effectue sur plus d'une syllabe, entraînant la violation de la SF selon l'une ou l'autre des divisions en vers.

2° Les tendances

Les tendances consistent plutôt en des contraintes métriques «relatives» telles que les nomme Dell. L'une d'elles voudrait qu'il soit plus acceptable, à l'intérieur d'un vers, que le ou les accents secondaires coïncident avec un temps fort. Encore ici, les données de notre corpus montrent que cette tendance est respectée. Dans tous les *Bonne fête*, quelle qu'en soit la version, traditionnelle ou rythmée, l'accent secondaire, que porte le *fê-* de *fête*, coïncide avec un temps fort et ce, peu importe la stratégie employée pour produire la syllabe manquante dans *Bonne fête Jacques*:

Bonne **fê**-te ...

Bonne **fê'** à ...

Bonne **fê**-te-e Jacqu'

Bonne **fê**-ê-te Jacqu'

Bonne **fê**-ê-êt Jacqu'

Pour sa part, la tendance voulant qu'il n'y ait pas de schwa féminin sur un temps fort à l'intérieur du vers est aussi respectée dans le corpus. En aucun cas le *-ne* de *bonne* ni le *-te* de *fête* ne coïncide avec un temps fort. Pour ce qui est de la finale de vers, cette contrainte prévoit qu'un schwa féminin peut correspondre à un temps fort à la condition que la dernière syllabe accentuée coïncide aussi avec un temps fort. L'exemple suivant, tiré du corpus, illustre le respect de cette dernière tendance:

Bonne **fê**te **Jac**-ques

Ici, comme la syllabe accentuée *Jac-* de *Jacques* coïncide avec un temps fort, le schwa féminin de *Jacques* peut, lui aussi, correspondre à un temps fort.

3.4.3 L'élision du schwa devant voyelle

La poésie classique exige l'élision du schwa devant une voyelle à l'intérieur d'un vers, règle qui serait aussi obligatoire dans la chanson, tel que le rappelle notamment Dell (1989). Voyons en quoi les données du corpus vont de pair avec l'application de cette règle dans la chanson à l'étude.

Revoyons d'abord les deux possibilités de division en vers de la chanson *Bonne fête* présentées au début de ce chapitre:

Bon-ne fê-te Au-drey
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-te Au-drey
 1 2 3 4 5 6
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te Au-drey
 1 2 3 4 5 6

et

Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Au-drey
 1 2
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Au-drey
 1 2
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Bon-ne fê-te
 1 2 3 4
 Au-drey
 1 2

Si l'on se rapporte à la division en cinq vers de ce *Bon-ne fê-te Au-drey*, on remarque que l'élision n'est respectée par aucun des locuteurs qui avaient à chanter cette chanson. En effet, le *-e* de *fête* est prononcé devant la voyelle *Au-* de *Audrey*. Mais cette violation de l'élision ne s'observe que si l'on se fie à la division en cinq vers car, si l'on découpe la strophe en huit vers, le prénom *Audrey* fait un vers à lui seul. Notons ici la production erronée du locuteur (16) (qui chante avec une syllabe en trop le premier vers de ce *Bonne fête*) qui ne respecte pas l'élision pour ce vers selon la division en cinq vers et l'une des possibilités des division en huit vers:

Bon-ne fê-te à Au-drey (division en cinq vers)

et

Bon-ne fê-te (à) Au-drey	(division en huit vers où la règle de l'élision n'est pas violée)
-----------------------------	---

ou

Bon-ne fê-te (à) Au-drey	(division en huit vers où la règle de l'élision est violée)
-----------------------------	---

Remarquons que, par le fait même, cette production fait apparaître un hiatus entre la préposition *à* et la voyelle *Au-* de *Audrey* (sauf pour la première division en huit vers présentée).

Le problème est similaire pour le *Bonne fête Jacques*. La plupart des locuteurs chantent en effet *Bon-ne fê-te à Jacqu'*, provoquant ainsi la rencontre du schwa de *fête* et de la préposition *à*. Mais cette non-élision du schwa n'est plus vue comme telle selon la division en huit vers:

Bonne fête
à Jacqu'

En résumé, la plupart des contraintes et tendances retrouvées chez Calvet et Dell sont respectées par la majorité des locuteurs. C'est la SF qui est la plus violée dans notre corpus, et il n'est pas étonnant de constater qu'elle ne l'est que dans des productions impliquant le prénom problématique *Jacques*. Étant donné que trois contre-exemples du corpus vont à l'encontre de cette contrainte, il y aurait peut-être lieu d'en revoir la formulation. Ainsi, plutôt que de stipuler que, dans un vers, la dernière syllabe chantée ne peut l'être sur plus d'une note, il faudrait préciser que la voyelle de cette dernière syllabe, elle, peut être chantée sur plus d'une note. Cela expliquerait l'acceptabilité d'un vers comme *Bon-ne fê-te Ja-acqu'*, tout en excluant la possibilité du vers *Bon-ne fê-te Jacqu'-Jacqu'*, par exemple.

4. Analyse et interprétation statistiques du résultat des diphtongaisons dans la chanson *Bonne fête*

L'enquête réalisée auprès de locuteurs de la Mauricie visait à vérifier notre hypothèse de départ, à savoir la possibilité de diphtongaison dans la chanson *Bonne fête*. La voyelle diphtongable qui a été étudiée est le /ɛ:/ du mot *fête*, lequel est présent dans chacun des vers de cette chanson. La possibilité de diphtongaison d'autres voyelles a aussi été observée: le /ɑ/ de *Jacques*, le /e/ de *Audrey* et le /ɛ̃/ de *Martin*. Rappelons que la nature de la diphtongue ne nous intéressait pas particulièrement; seule la présence ou non d'une diphtongaison aux endroits mentionnés ci-dessus a fait l'objet de l'analyse.

Par le fait même, cette enquête a, dans un second temps, servi à évaluer les conditions entourant la plus ou moins grande propension à la diphtongaison dans la chanson. Une corrélation entre la connaissance du chant et la diphtongaison, d'une part, et une autre entre l'âge et la diphtongaison, d'autre part, ont donc été établies afin de vérifier si la non-diphtongaison dans la chanson est un phénomène culturel et non pas linguistique. Ce chapitre mettra aussi en lumière la production de diphtongues dans la chanson en relation avec d'autres variables que sont le sexe des locuteurs, leur provenance et la scolarité de leurs parents. Mentionnons que les résultats quantitatifs seront donnés en nombres absolus et relatifs (taux), mais ne seront pas évalués en probabilité pour confirmer si les différences sont significatives ou non.

4.1 Résultat des diphtongaisons pour l'ensemble des locuteurs

Les données du corpus révèlent que la chanson et la diphtongaison ne sont pas incompatibles, comme semble le croire Matte (1982). En effet, tel que l'illustre le

Tableau III, 85,6 % de l'ensemble des locuteurs diphtonguent le /ɛ:/ de *fête* dans la chanson. Même s'ils produisent moins souvent la variante diphtonguée dans les différents prénoms, ils le font tout de même dans plus du tiers des cas (37,4 %). Mais les locuteurs diphtonguent plus dans la prose (au moment de la prononciation des titres) (98,7 %) que lorsqu'ils chantent (85,6 %). Toutefois, cela n'est vrai que pour le /ɛ:/ de *fête*; le pourcentage de diphtongaisons demeure sensiblement le même (autour de 37 %) en ce qui concerne les prénoms non chantés par rapport aux prénoms chantés.

Cette correspondance de pourcentages de diphtongaisons dans le prénom entre la prose et le chant pourrait s'expliquer par la relative stabilité des contextes de réalisation des voyelles diphtongables dans l'un et l'autre des registres. En effet, un accent primaire affecte, dans tous les cas, la dernière syllabe du prénom, puisque ce prénom se situe toujours en fin de vers, dans la prose comme dans le chant:

dans la prose:

Bonne fête à Mar'tin

Bonne fête, Mar'tin

dans le chant:

Bonne fête Mar'tin (division en cinq vers)

Bonne fête (division en huit vers)

Mar'tin

L'accent primaire, propice à l'allongement qui favorise la diphtongaison, concorde donc toujours avec l'allongement musical représenté par la blanche qui favorise aussi la diphtongaison.

Cette correspondance ne s'applique toutefois pas au mot *fête*. La syllabe /fɛ:/, représentée musicalement par une noire, reçoit tantôt un accent primaire, tantôt un accent secondaire, autant dans la prose que dans le chant. Dans la prose, cette syllabe

peut recevoir un accent secondaire marquant la fin de syntagme comme dans *Bonne fête à Martin* ou un accent primaire comme dans *Bonne fête, Martin*.⁴¹ Scénario similaire dans le chant où la syllabe /fɛ:/ est accentuée en fonction de la division en vers à laquelle on se réfère:

Bonne fête Martin (division en cinq vers)
ou
Bonne fête (division en huit vers)
Martin

L'écart de pourcentages de diphtongaisons entre la prose et le chant dans le mot *fête* pourrait donc provenir d'une plus grande diversité d'accentuation de la syllabe /fɛ:/. Cette diversité occasionnerait des différences d'allongement et, par conséquent, une moins grande correspondance de diphtongaisons entre les deux registres.

Il est, par ailleurs, intéressant de remarquer que la diphtongaison du /ɛ:/ de *fête* dans la chanson se réalise davantage dans les vers 1, 2 et 5 (88,9 %), où le mot *fête* est suivi du prénom, que dans les vers 3 et 4 (80,7 %), où le mot *fête* termine le vers. Dans les deux cas pourtant, la voyelle subit un allongement similaire, commandé par la musique. Une telle différence pourrait être expliquée par le fait que la diphtongaison est plus difficile à percevoir pour les vers 3 et 4, comme l'a fait remarquer Madame Blagovesta Maneva, responsable de formation professionnelle au laboratoire de phonétique du Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal. De l'avis de cette spécialiste, la montée de la fréquence fondamentale (F0) sur le /ɛ:/ de *fête* dans ces vers rendrait plus difficile la perception éventuelle d'une diphtongaison à cet endroit. Une autre explication, reliée à la connaissance ou non du chant, est avancée dans la partie 1.6 de ce chapitre.

⁴¹ Un accent primaire marque aussi la syllabe /fɛ:/ dans les cas où les locuteurs font une pause après le mot *fête*, ce qui fait en sorte d'accentuer ce mot. Cependant, cela ne semble avoir aucun effet sur la diphtongaison dans ce mot. Au contraire même, là où le mot *fête* est ainsi accentué dans la prose, on retrouve 96 % de diphtongaison du /ɛ:/ alors qu'on en retrouve 99 % lorsqu'il n'est pas sous l'accent.

Tableau III

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des locuteurs

Registre	Nbre de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles ⁴²	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i> (suivi du nombre d'occurrences)	Nbre de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (<i>Audrey, Martin</i> ou <i>Jacques</i>)
Prose et chant	1076 / 1093	89,4 % (962)	768 / 781	37,5 % (288)
Prose	311 / 312	98,7 % (307)	309 / 312	37,5 % (116)
Chant (1 à 5) ⁴³	765 / 781	85,6 % (655)	459 / 469	37,4 % (172)
chant (1, 2, 5)	459 / 468	88,9 % (408)	459 / 468	37,4 % (172)
chant (3, 4)	306 / 312	80,7 % (247)	ne s'applique pas	ne s'applique pas

En ce qui concerne plus particulièrement la diphtongaison dans chacun des prénoms, on observe dans le Tableau IV que la diphtongaison en finale absolue, dans *Audrey*, chanté par les garçons, ou dans *Martin*, chanté par les filles, n'a qu'une faible fréquence, autant dans la prose (5,2 %) que dans le chant (9,2 %). Remarquons que le pourcentage de diphtongaisons est presque deux fois plus élevé dans le chant que dans la prose.

Par contre, comme le montre le Tableau V, cela ne s'applique pas au prénom *Jacques*, dont le /a/ fait davantage l'objet de diphtongaison dans la prose (70,1 %) que dans le chant (65,4 %). Le fait que la voyelle diphtongable soit en syllabe entravée ou ouverte pourrait donc avoir un lien avec la plus ou moins forte propension à diphtonguer dans le chant que dans la prose. Autrement dit, cette tendance à

⁴² L'expression «Nbre de vers produits sur n^{bre} de vers possibles» réfère au nombre de vers qui ont été réalisés par rapport à ce qui était attendu, compte tenu du fait que certains locuteurs ont omis un ou des vers; les taux de diphtongaisons apparaissant à droite de cette colonne sont donc calculés par rapport au nombre de vers produits (nombre figurant à gauche dans le rapport).

⁴³ Les chiffres entre parenthèses à la suite du mot *chant* correspondent aux différents vers de la chanson *Bonne fête* selon la division en cinq vers:

vers 1: Bonne fête Audrey/Martin/Jacques
 vers 2: Bonne fête Audrey/Martin/Jacques
 vers 3: Bonne fête
 vers 4: Bonne fête
 vers 5: Bonne fête Audrey/Martin/Jacques.

davantage diphtonguer dans le chant que dans la prose affecterait plutôt les syllabes ouvertes finales de *Audrey* et *Martin* que la syllabe fermée *Jacqu'*.

Tableau IV

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /e/ du prénom *Audrey* et pour le /ɛ̃/ du prénom *Martin* dans la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des locuteurs

Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans les prénoms <i>Audrey</i> et <i>Martin</i>
Prose et chant	383 / 384	7,6 % (29)
Prose	155 / 156	5,2 % (8)
Chant (1, 2, 5)	228 / 228	9,2 % (21)

Par ailleurs, le Tableau V montre que le /ɑ/ du prénom *Jacques* est diphtongué dans plus des deux tiers des cas. Ce nombre est cependant moins élevé qu'en ce qui concerne le mot *fête* (cf. Tableau I), autant pour la prose (70,1 % contre 98,7 %) et le chant (65,4 % contre 85,6 %) que pour les deux registres combinés, c'est-à-dire lorsque les taux de diphtongaisons pour la prose et le chant sont calculés ensemble (67,3 % contre 89,4 %). Bien que ces deux types de diphtongaison en syllabe entravée soit largement attestés, on peut se demander si l'un ou l'autre n'est pas plus répandu. À moins que la place du mot dans la séquence soit pertinente; d'ailleurs, le pourcentage de diphtongaison du /ɛ:/ de *fête* baisse à 80,7 % aux vers 3 et 4, c'est-à-dire lorsque le mot *fête* termine le vers. Il y a peut-être lieu de se questionner sur la place du mot par rapport à la facilité de percevoir, et peut-être de produire, une diphtongue dans ce mot. Mais, encore ici, une autre explication est avancée à ce sujet dans la partie 1.6 de ce chapitre.

Tableau V

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom *Jacques* dans la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des locuteurs

Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Jacques</i>
Prose et chant	385 / 385	67,3 % (259)
Prose	154 / 154	70,1 % (108)
Chant (1, 2, 5)	231 / 231	65,4 % (151)

4.2 Résultat des diphtongaisons d'après le sexe des locuteurs

D'après les données du corpus, il semble que les garçons soient plus portés à diphtonguer que les filles, dans la prose et dans le chant, comme le montrent les Tableaux VI et VII ci-dessous. Cependant, l'écart entre les deux sexes est un peu plus important dans le chant en ce qui concerne le /ɛ:/ de *fête*: alors que 80,6 % des filles diphtonguent cette voyelle en chantant, 91,1 % des garçons le font. Il n'en est pas autant de la voyelle diphtongable dans les différents prénoms; même si, là encore, les garçons diphtonguent davantage que les filles (39,8 % contre 35,4 % dans les deux registres combinés), l'écart de pourcentages de diphtongaisons se réduit entre les deux sexes comparativement à celui du /ɛ:/ de *fête*.

Quoi qu'il en soit, le fait que le pourcentage de diphtongaisons soit plus élevé chez les garçons que chez les filles est conforme à la tendance largement observée en sociolinguistique des femmes à employer un registre de langue plus soutenu que les hommes. La diphtongaison étant, lorsqu'elle ne passe pas inaperçue, stigmatisée, les femmes auraient moins tendance à diphtonguer que les hommes. Dans notre corpus, cela vaut autant pour la prose que pour le chant.

Tableau VI

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des filles

Registre	Nbre de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i>	Nbre de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (<i>Audrey, Martin</i> ou <i>Jacques</i>)
Prose et chant	556 / 560	85,4 % (475)	396 / 400	35,4 % (140)
Prose	160 / 160	97,5 % (156)	160 / 160	35,6 % (57)
Chant (1 à 5)	396 / 400	80,6 % (319)	236 / 240	35,2% (83)
chant (1, 2, 5)	236 / 240	85,2 % (201)	236 / 240	35,2 % (83)
chant (3, 4)	160 / 160	73,8 % (118)	ne s'applique pas	ne s'applique pas

Tableau VII

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des garçons

Registre	Nbre de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i>	Nbre de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (<i>Audrey, Martin</i> ou <i>Jacques</i>)
Prose et chant	520 / 532	93,7 % (487)	372 / 380	39,8 % (148)
Prose	151 / 152	100 % (151)	149 / 152	39,6 % (59)
Chant (1 à 5)	369 / 380	91,1 % (336)	223 / 228	39,9% (89)
chant (1, 2, 5)	223 / 228	92,8 % (207)	223 / 228	39,9 % (89)
chant (3, 4)	146 / 152	88,4 % (129)	ne s'applique pas	ne s'applique pas

Bien que l'écart de taux de diphtongaisons se réduise entre les garçons et les filles en ce qui a trait à la diphtongaison dans les prénoms par rapport à la diphtongaison dans *fête*, les Tableaux VIII et IX montrent que, plus particulièrement, cela ne concerne pas le prénom *Jacques*. Au contraire, c'est pour la diphtongaison du /a/ de *Jacques* que l'écart est le plus grand entre les deux sexes, dans les deux registres combinés (58,1 % contre 77 %).

Tableau VIII

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom *Jacques* dans la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des filles

Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Jacques</i>
Prose et chant	198 / 198	58,1 % (115)
Prose	80 / 80	61,3 % (49)
Chant (1, 2, 5)	118 / 118	55,9 % (66)

Tableau IX

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom *Jacques* dans la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des garçons

Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Jacques</i>
Prose et chant	187 / 187	77 % (144)
Prose	74 / 74	79,7 % (59)
Chant (1, 2, 5)	113 / 113	75,2 % (85)

Par contre, le pourcentage de diphtongaisons en finale absolue, soit dans le prénom *Audrey* chez les garçons ou dans le prénom *Martin* chez les filles, est nettement plus élevé chez les filles que chez les garçons. C'est ce qu'illustrent les Tableaux X et XI; alors que 2,2 % des garçons diphtonguent en finale absolue dans la prose et le chant, plus de cinq fois plus de filles (12,6 %) le font dans cette position dans les deux registres combinés. L'idée selon laquelle les femmes diphtonguent moins que les hommes pourrait donc ne pas s'appliquer à la diphtongaison en finale absolue quoiqu'ici, ce ne soit pas exactement la même voyelle qui ait été observée (/e/ chez les garçons et /ɛ̃/ chez les filles). En effet, on pourrait attribuer ces résultats au fait qu'il y a une plus forte propension à diphtonguer le /ɛ̃/ que le /e/ en finale absolue; cela est cependant peu vraisemblable dans la mesure où Ostiguy et Tousignant (1996) ont,

au contraire, répertorié davantage de diphtongaisons de /e/ que de diphtongaisons de /ẽ/ en finale absolue en Mauricie.

D'ailleurs, ces résultats par rapport au sexe des locuteurs rejoignent en partie ceux d'Ostiguy et Tousignant (1996). D'abord, la diphtongaison en finale absolue est, selon notre corpus aussi, un phénomène «marginal» qui concerne davantage les filles que les garçons. Cependant, le taux d'occurrence de ce type de diphtongaison est moindre dans notre étude que dans la leur. Ils notent la diphtongaison en finale absolue dans le tiers des cas chez les adolescentes et dans le quart des cas chez les adolescents de leur étude; elle ne s'observe au plus que dans 3,6 % des cas chez les garçons et dans 14,4 % chez les filles de notre corpus.

Cette différence peut être attribuable au registre entourant la production de telles diphtongues: dans notre corpus, la prose et la chanson, dans le leur, le discours relativement spontané (bien que le discours spontané ne s'oppose pas vraiment à la prose). Cette différence peut aussi s'expliquer par l'âge des locuteurs, ceux de notre corpus ne comprenant pas que des enfants et des adolescents comme le leur, mais des locuteurs âgés entre 6 et 25 ans, ou encore, par la provenance des locuteurs des deux corpus, ceux de notre corpus provenant davantage de la région de Shawinigan alors que ceux du corpus d'Ostiguy et Tousignant provenaient surtout du Cap-de-la-Madeleine. Nous reviendrons sur ces variables un peu plus loin.

Tableau X

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /e/ du prénom *Audrey* dans la chanson *Bonne fête* (pour l'ensemble des garçons)

Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Audrey</i>
Prose et chant	185 / 186	2,2 % (4)
Prose	75 / 76	0 % (0)
Chant (1, 2, 5)	110 / 110	3,6 % (4)

Tableau XI

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɛ̃/ du prénom *Martin* dans la chanson *Bonne fête* (pour l'ensemble des filles)

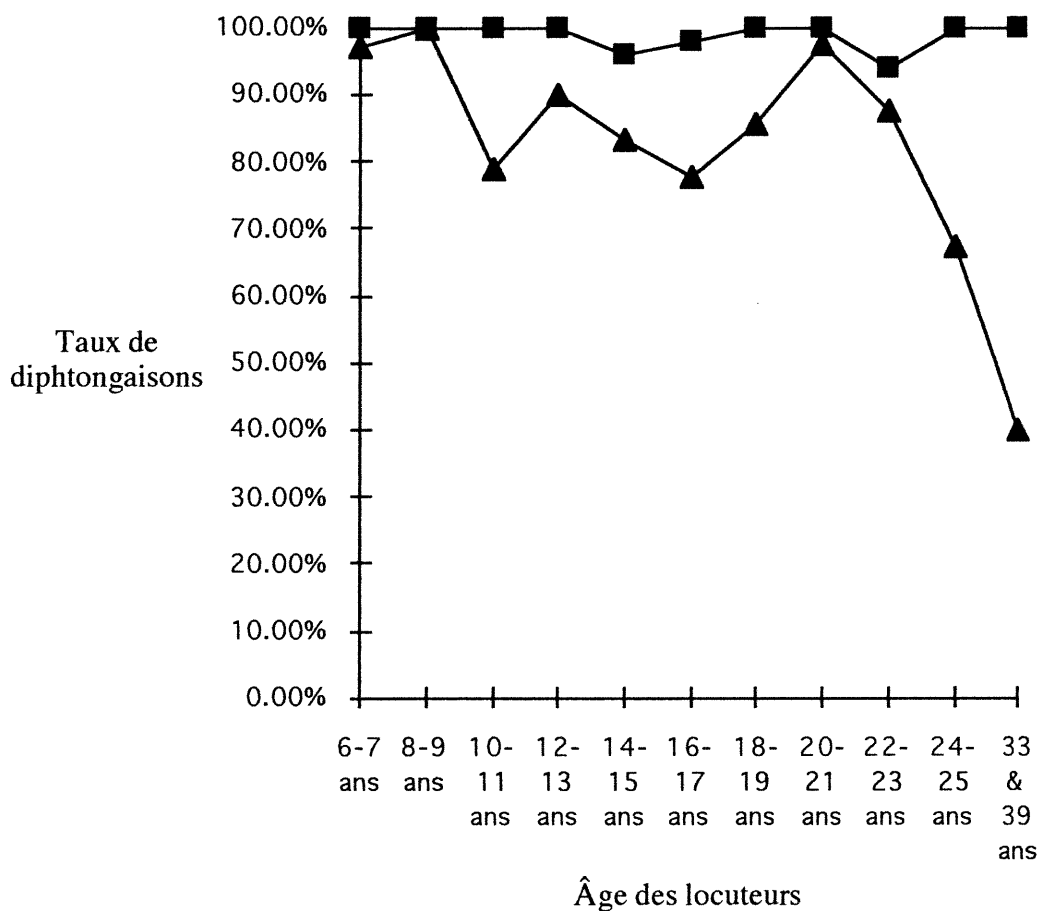
Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Martin</i>
Prose et chant	198 / 198	12,6 % (25)
Prose	80 / 80	10 % (8)
Chant (1, 2, 5)	118 / 118	14,4 % (17)

4.3 Résultat des diphtongaisons d'après l'âge des locuteurs

L'âge des locuteurs semble jouer un rôle plus ou moins important dans la réalisation des diphtongaisons, dans la prose comme dans le chant, du moins en ce qui a trait à la diphtongaison du /ɛ:/ de *fête*. Comme le montre la Figure 1, tirée des données des Tableaux XII, XIII, et XIV, le pourcentage de diphtongaisons du /ɛ:/ de *fête* demeure supérieur à 80 %, sauf en ce qui concerne les deux derniers groupes d'âge, les 24-25 ans et les 33 et 39 ans, où il baisse respectivement à 77 % et à 57 %. Mais cette baisse de pourcentage n'est pas nécessairement significative vu le petit nombre de locuteurs dans ces deux groupes d'âge (quatre locuteurs âgés de 24 ou de 25 ans et deux locutrices âgées respectivement de 33 et 39 ans). Par ailleurs, mentionnons que, pour chaque groupe d'âge, le pourcentage de diphtongaisons du

/ɛ:/ de *fête* est plus élevé dans la prose que dans le chant (sinon égal), tel que cela est illustré dans les Tableaux XII, XIII et XIV.

Figure 1 Taux de diphtongaisons du /ɛ:/ de *fête*, dans la prose (■) et dans le chant (▲), selon l'âge des locuteurs



Quant au pourcentage de diphtongaisons de la voyelle du prénom (*Audrey*, *Martin* ou *Jacques*), il tend à baisser avec l'âge, dans la prose et dans le chant. C'est ce qu'illustre la Figure 2, d'après les données des Tableaux XII, XIII et XIV. Cette figure ne permet cependant pas de voir si la réduction de diphtongaisons avec l'âge concerne des prénoms spécifiques.

Figure 2 Taux de diphtongaisons de la voyelle du prénom (*Audrey, Martin* ou *Jacques*), dans la prose (■) et dans le chant (▲), selon l'âge des locuteurs

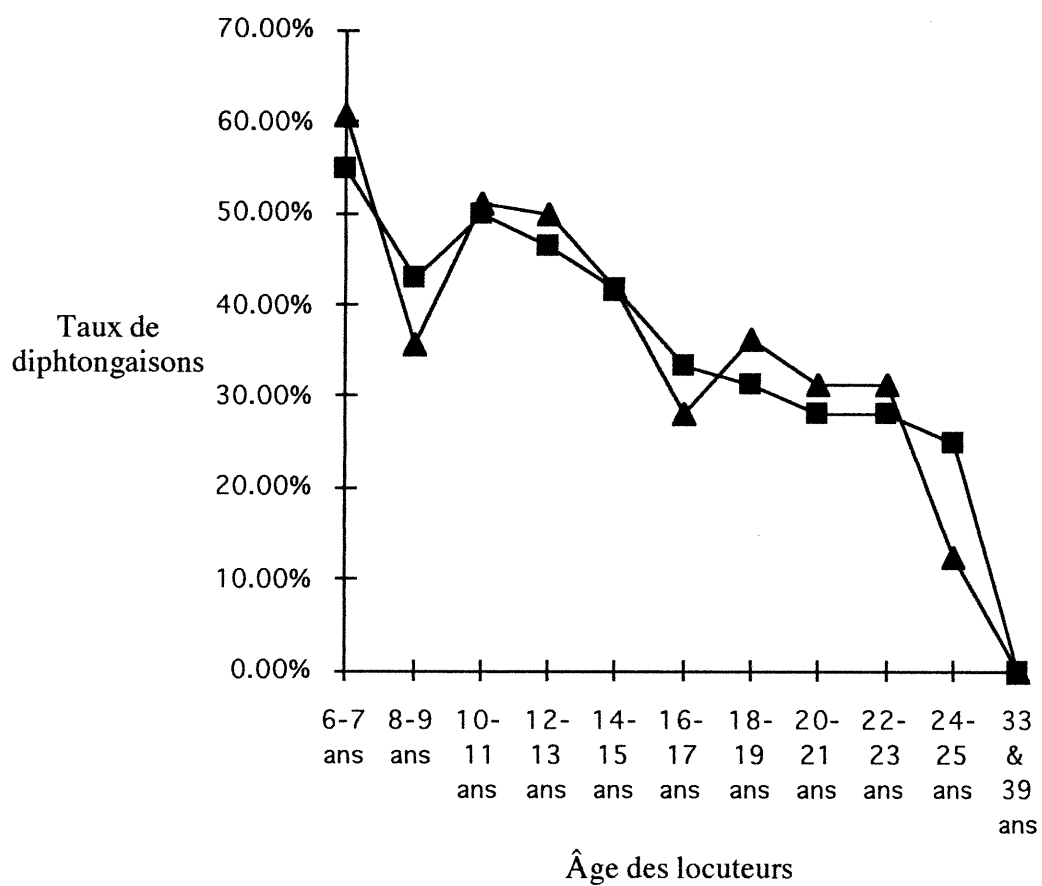


Tableau XII

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* selon l'âge des locuteurs de la catégorie enfants

Groupe d'âge	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i>	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (<i>Audrey, Martin ou Jacques</i>)
6-7 ans	Prose et chant	103 / 112	98,1 % (101)	74 / 80	58,1 % (43)
	Prose	32 / 32	100 % (32)	31 / 32	54,8 % (17)
	Chant (1 à 5)	71 / 80	97,2 % (69)	43 / 48	60,5 % (26)
8-9 ans	Prose et chant	98 / 98	100 % (98)	70 / 70	38,6 % (27)
	Prose	28 / 28	100 % (28)	28 / 28	42,9 % (12)
	Chant (1 à 5)	70 / 70	100 % (70)	42 / 42	35,7 % (15)
10-11 ans	Prose et chant	125 / 126	84,8 % (106)	89 / 90	50,6 % (45)
	Prose	36 / 36	100 % (36)	36 / 36	50 % (18)
	Chant (1 à 5)	89 / 90	78,7 % (70)	53 / 54	50,9 % (27)

Tableau XIII

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* selon l'âge des locuteurs de la catégorie adolescents

Groupe d'âge	Registre	Nbre de vers produits sur nbre de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i>	Nbre de vers produits sur nbre de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (Audrey, Martin ou Jacques)
12-13 ans	Prose et chant	98 / 98	92,9 % (91)	70 / 70	48,6 % (34)
	Prose	28 / 28	100 % (28)	28 / 28	46,4 % (13)
	Chant (1 à 5)	70 / 70	90 % (63)	42 / 42	50 % (21)
14-15 ans	Prose et chant	84 / 84	86,9 % (73)	60 / 60	41,7 % (25)
	Prose	24 / 24	95,8 % (23)	24 / 24	41,7 % (10)
	Chant (1 à 5)	60 / 60	83,3 % (50)	36 / 36	41,7 % (15)
16-17 ans	Prose et chant	151 / 154	83,4 % (126)	106 / 110	30,2 % (32)
	Prose	43 / 44	97,7 % (42)	42 / 44	33,3 % (14)
	Chant (1 à 5)	108 / 110	77,8 % (84)	64 / 66	28,1 % (18)

Tableau XIV

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* selon l'âge des locuteurs de la catégorie adultes

Groupe d'âge	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i>	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (Audrey, Martin ou Jacques)
18-19 ans	Prose et chant	109 / 112	89,9 % (98)	79 / 80	34,2 % (27)
	Prose	32 / 32	100 % (32)	32 / 32	31,3 % (10)
	Chant (1 à 5)	77 / 80	85,7 % (66)	47 / 48	36,2 % (17)
20-21 ans	Prose et chant	112 / 112	98,2 % (110)	80 / 80	30 % (24)
	Prose	32 / 32	100 % (32)	32 / 32	28,1 % (9)
	Chant (1 à 5)	80 / 80	97,5 % (78)	48 / 48	31,3 % (15)
22-23 ans	Prose et chant	112 / 112	89,3 % (100)	80 / 80	30 % (24)
	Prose	32 / 32	93,8 % (30)	32 / 32	28,1 % (9)
	Chant (1 à 5)	80 / 80	87,5 % (70)	48 / 48	31,3 % (15)
24-25 ans	Prose et chant	56 / 56	76,8 % (43)	40 / 40	17,5 % (7)
	Prose	16 / 16	100 % (16)	16 / 16	25 % (4)
	Chant (1 à 5)	40 / 40	67,5 % (27)	24 / 24	12,5 % (3)
33 & 39 ans	Prose et chant	28 / 28	57,1 % (16)	20 / 20	0 % (0)
	Prose	8 / 8	100 % (8)	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1 à 5)	20 / 20	40 % (8)	12 / 12	0 % (0)

Plus spécifiquement, la Figure 3 illustre bien que le pourcentage de diphtongaisons du /a/ de *Jacques* suit grosso modo cette tendance de diminution selon l'âge des locuteurs. Mentionnons également que, tel que le montre le Tableau XV, pour les groupes d'âge 6-7 ans, 8-9 ans, 10-11 ans, 16-17 ans et 24-25 ans, le pourcentage de diphtongaisons de cette voyelle est plus élevé dans la prose que dans le chant. En ce qui concerne les groupes 12-13 ans, 14-15 ans, 18-19 ans et 33 & 39 ans, le pourcentage de diphtongaisons est le même dans la prose et dans le chant. Quant aux deux autres groupes d'âge, les 20-21 ans et les 22-23 ans, le pourcentage de diphtongaisons dans le chant est supérieur à celui de la prose.

Figure 3 Taux de diphtongaisons du /ɑ/ de *Jacques*, dans la prose (■) et dans le chant (▲), selon l'âge des locuteurs

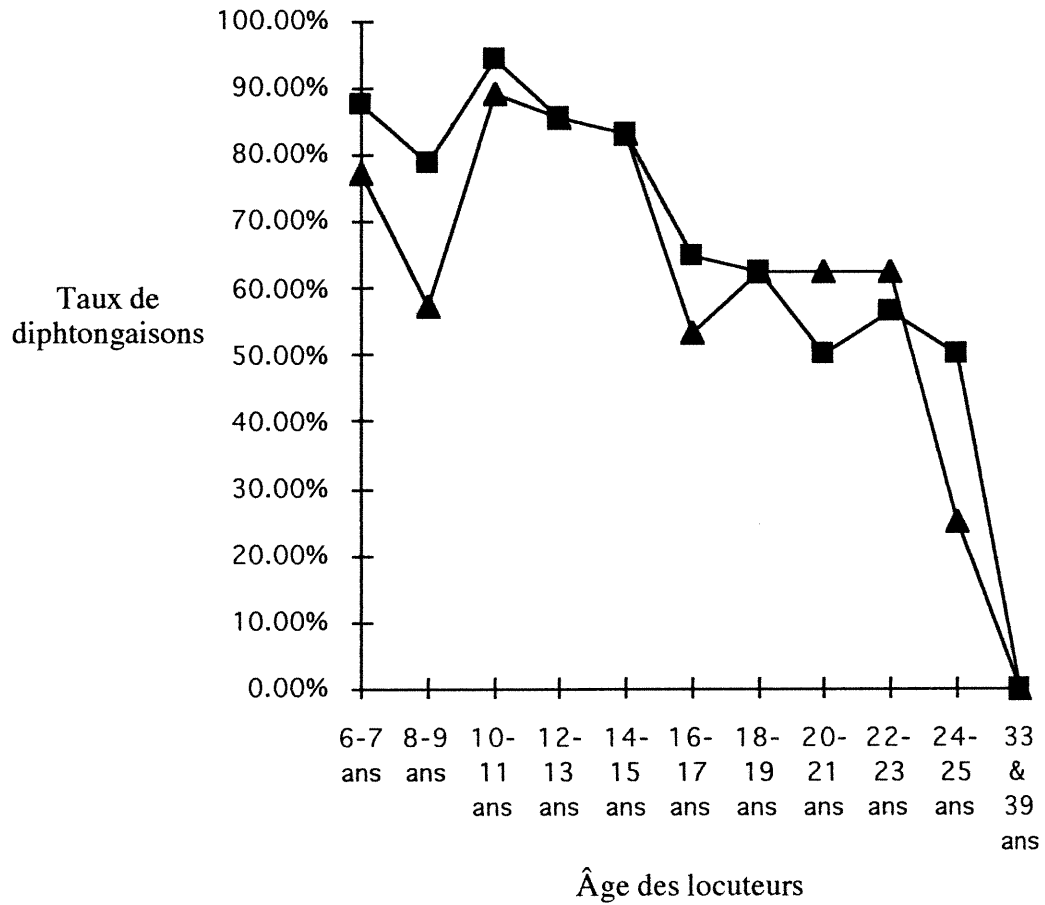


Tableau XV

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du *Jacques* de la chanson *Bonne fête* selon l'âge des locuteurs

Groupe d'âge	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Jacques</i>
6-7 ans	Prose et chant	38 / 38	81,5 % (31)
	Prose	16 / 16	87,5 % (14)
	Chant (1, 2, 5)	22 / 22	77,3 % (17)
8-9 ans	Prose et chant	35 / 35	65,7 % (23)
	Prose	14 / 14	78,6 % (11)
	Chant (1, 2, 5)	21 / 21	57,1 % (12)
10-11 ans	Prose et chant	45 / 45	91,1 % (41)
	Prose	18 / 18	94,4 % (17)
	Chant (1, 2, 5)	27 / 27	88,9 % (24)
12-13 ans	Prose et chant	35 / 35	85,7 % (30)
	Prose	14 / 14	85,7 % (12)
	Chant (1, 2, 5)	21 / 21	85,7 % (18)
14-15 ans	Prose et chant	30 / 30	83,3 % (25)
	Prose	12 / 12	83,3 % (10)
	Chant (1, 2, 5)	18 / 18	83,3 % (15)
16-17 ans	Prose et chant	52 / 52	57,7 % (30)
	Prose	20 / 20	65 % (13)
	Chant (1, 2, 5)	32 / 32	53,1 % (17)
18-19 ans	Prose et chant	40 / 40	62,5 % (25)
	Prose	16 / 16	62,5 % (10)
	Chant (1, 2, 5)	24 / 24	62,5 % (15)
20-21 ans	Prose et chant	40 / 40	57,5 % (23)
	Prose	16 / 16	50 % (8)
	Chant (1, 2, 5)	24 / 24	62,5 % (15)
22-23 ans	Prose et chant	40 / 40	60 % (24)
	Prose	16 / 16	56,3 % (9)
	Chant (1, 2, 5)	24 / 24	62,5 % (15)
24-25 ans	Prose et chant	20 / 20	35 % (7)
	Prose	8 / 8	50 % (4)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	25 % (3)
33 & 39 ans	Prose et chant	10 / 10	0 % (0)
	Prose	4 / 4	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	6 / 6	0 % (0)

Il est intéressant de constater que la diphtongaison en finale absolue chez les garçons, soit dans le prénom *Audrey*, n'est le fait que des plus jeunes locuteurs. En fait, la Figure 4, tirée des données du Tableau XVI, montre que seuls les garçons âgés de 6-7 ans et de 10-11 ans diphtonguent dans cette position dans la prose et dans le chant. Les autres ne réalisent aucune diphtongue en finale. Ajoutons que chez les deux groupes d'âge qui la réalisent, les locuteurs ne la produisent que dans le chant et jamais dans la prose.

Figure 4 Taux de diphtongaisons du /e/ de *Audrey*, dans la prose (■) et dans le chant (▲), selon l'âge des garçons

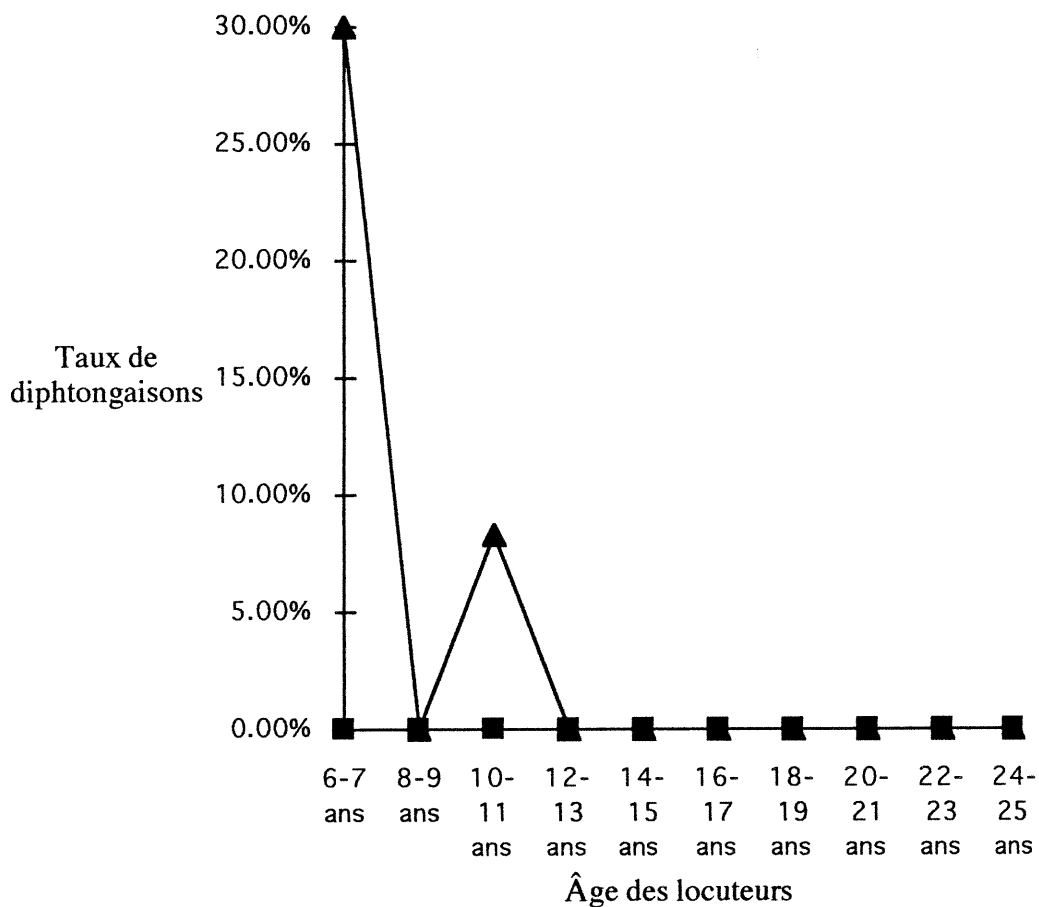


Tableau XVI

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /e/ du prénom *Audrey* de la chanson *Bonne fête* selon l'âge des garçons

Groupe d'âge	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Audrey</i>
6-7 ans	Prose et chant	17 / 18	17,6 % (3)
	Prose	7 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	10 / 10	30 % (3)
8-9 ans	Prose et chant	20 / 20	0 % (0)
	Prose	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	0 % (0)
10-11 ans	Prose et chant	20 / 20	5 % (1)
	Prose	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	8,3 % (1)
12-13 ans	Prose et chant	15 / 15	0 % (0)
	Prose	6 / 6	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	9 / 9	0 % (0)
14-15 ans	Prose et chant	15 / 15	0 % (0)
	Prose	6 / 6	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	9 / 9	0 % (0)
16-17 ans	Prose et chant	29 / 29	0 % (0)
	Prose	12 / 12	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	17 / 17	0 % (0)
18-19 ans	Prose et chant	19 / 19	0 % (0)
	Prose	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	11 / 11	0 % (0)
20-21 ans	Prose et chant	20 / 20	0 % (0)
	Prose	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	0 % (0)
22-23 ans	Prose et chant	20 / 20	0 % (0)
	Prose	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	0 % (0)
24-25 ans	Prose et chant	10 / 10	0 % (0)
	Prose	4 / 4	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	6 / 6	0 % (0)

La diphtongaison en finale absolue chez les filles, dans *Martin*, semble aussi être surtout le fait des plus jeunes locutrices, bien qu'on la retrouve jusqu'à 20-21 ans (mis à part le groupe des 14-15 ans), dans la prose et dans le chant, ce qu'illustre la Figure

5, à l'aide des données présentées dans le Tableau XVII. Dans chaque groupe d'âge où cette diphtongue se réalise, elle est davantage produite dans le chant que dans la prose, sauf pour le groupe des 16-17 ans et celui des 20-21 ans pour lesquels le pourcentage de diphtongaisons est plus élevé dans la prose que dans le chant.

Figure 5 Taux de diphtongaisons du / \tilde{e} / de *Martin*, dans la prose (■) et dans le chant (▲), selon l'âge des filles

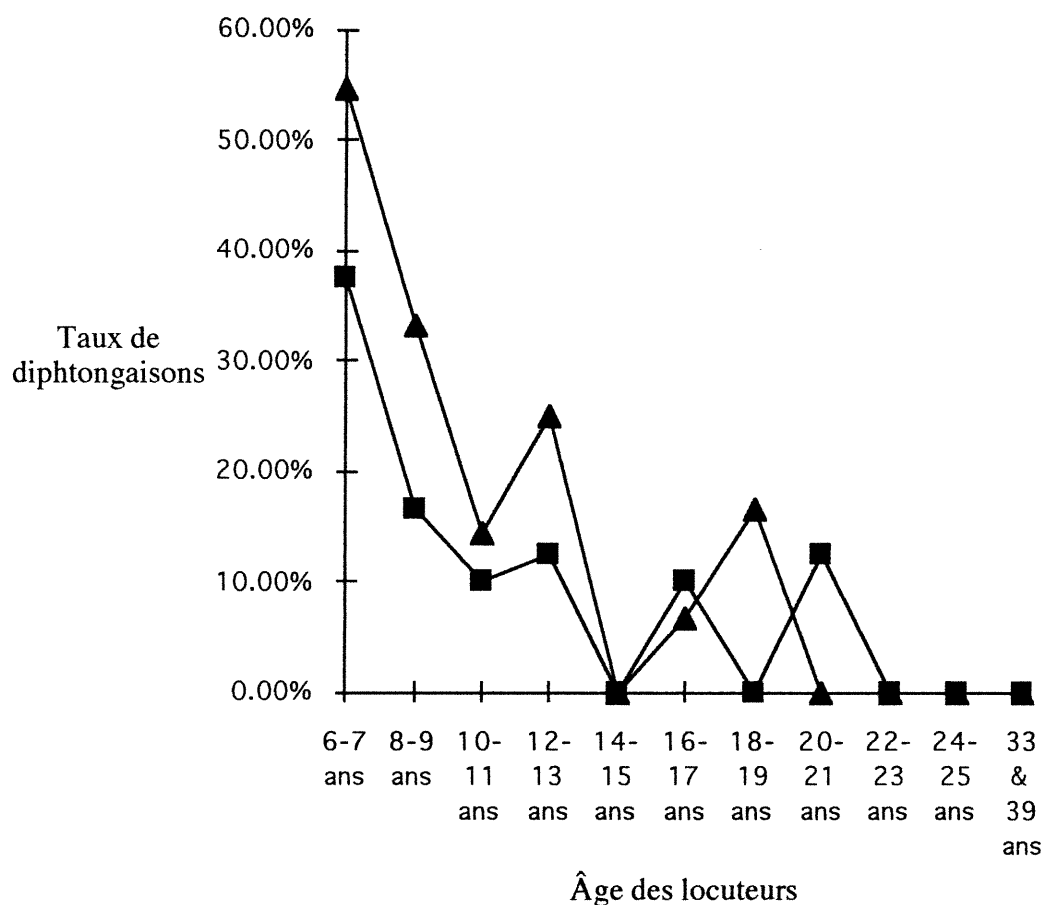


Tableau XVII

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /*ẽ*/ du prénom *Martin* de la chanson *Bonne fête* selon l'âge des filles

Groupe d'âge	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Martin</i>
6-7 ans	Prose et chant	19 / 19	47,3 % (9)
	Prose	8 / 8	37,5 % (3)
	Chant (1, 2, 5)	11 / 11	54,5 % (6)
8-9 ans	Prose et chant	15 / 15	26,7 % (4)
	Prose	6 / 6	16,7 % (1)
	Chant (1, 2, 5)	9 / 9	33,3 % (3)
10-11 ans	Prose et chant	24 / 24	12,5 % (3)
	Prose	10 / 10	10 % (1)
	Chant (1, 2, 5)	14 / 14	14,3 % (2)
12-13 ans	Prose et chant	20 / 20	20 % (4)
	Prose	8 / 8	12,5 % (1)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	25 % (3)
14-15 ans	Prose et chant	15 / 15	0 % (0)
	Prose	6 / 6	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	9 / 9	0 % (0)
16-17 ans	Prose et chant	25 / 25	8 % (2)
	Prose	10 / 10	10 % (1)
	Chant (1, 2, 5)	15 / 15	6,7 % (1)
18-19 ans	Prose et chant	20 / 20	10 % (2)
	Prose	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	16,7 % (2)
20-21 ans	Prose et chant	20 / 20	5 % (1)
	Prose	8 / 8	12,5 % (1)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	0 % (0)
22-23 ans	Prose et chant	20 / 20	0 % (0)
	Prose	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	0 % (0)
24-25 ans	Prose et chant	10 / 10	0 % (0)
	Prose	4 / 4	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	6 / 6	0 % (0)
33 & 39 ans	Prose et chant	10 / 10	0 % (0)
	Prose	4 / 4	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	6 / 6	0 % (0)

Ces dernières données sur la diphtongaison en finale absolue par rapport à l'âge diffèrent de celles du corpus d'Ostiguy et Tousignant (1996). Dans leur étude, la diphtongaison du /e/ ou du /ɛ̃/ caractérise davantage les élèves du secondaire que ceux du primaire; dans le nôtre, c'est le contraire.

Mais comme l'étude d'Ostiguy et Tousignant date de quelques années déjà, on peut penser que leurs élèves du secondaire sont maintenant nos étudiants du collégial, que leurs élèves du primaire sont maintenant nos élèves du secondaire et que nos propres élèves du primaire n'ont pas fait l'objet de leur étude. Cela rendrait peut-être compte du fait que la diphtongaison en finale absolue, surtout chez les filles, se propage à présent jusque chez nos 20-21 ans et que nos élèves du primaire la produisent davantage que tous les autres locuteurs. En ce sens, on pourrait penser que la diphtongaison en finale absolue, du moins chez les filles, est un phénomène phonétique relativement nouveau qui commence à se faire sentir dans la génération des jeunes adultes.

4.4 Résultat des diphtongaisons d'après la provenance des locuteurs

La plupart des locuteurs du corpus provenaient d'une ville de la Mauricie: 19 étaient nés à Trois-Rivières, 7, au Cap-de-la-Madeleine, 23, à Shawinigan ou Shawinigan-Sud et 5, à Grand-Mère. Les 25 autres locuteurs provenaient de diverses régions du Québec et même, dans un cas, de France et ne formaient pas un groupe assez homogène pour observer la dimension géographique. Nous n'avons étudié la variable géographique de la diphtongaison que pour les locuteurs nés en Mauricie.⁴⁴

⁴⁴ En fait, parmi les 25 locuteurs restants, certains étaient nés dans une région de la Mauricie; par exemple, deux étaient nés à St-Élie-de-Caxton et un, à St-Tite. Étant donné que le nombre de locuteurs dans chacune de ces municipalités n'était pas très significatif, nous n'avons pas tenu compte de leurs résultats.

Le Tableau XVIII répertorie le résultat des diphtongaisons pour chacune des villes étudiées. C'est à Grand-Mère que l'on obtient le plus haut taux de diphtongaisons du /ɛ:/ de *fête* dans les deux registres combinés (95,5 %). Ce plus haut pourcentage vient peut-être du fait que cette ville est, dans notre corpus, surtout représentée par des garçons (quatre contre un), puisque, comme il a été dit plus tôt, la diphtongaison de cette voyelle est surtout le fait des garçons. Ajoutons que ces cinq Grandmérois sont âgés de 15 et de 18 ans.

Le haut taux de diphtongaisons (91,5 %) retrouvé à Trois-Rivières pour cette même voyelle ne semble pas pouvoir s'expliquer de la même façon. En effet, on retrouve autant de Trifluviens que de Trifluviennes dans cette catégorie, lesquels sont de presque toutes les catégories d'âge. D'ailleurs, le résultat des diphtongaisons du /ɛ:/ de *fête* pour Cap-de-la-Madeleine (79,6 %) ainsi que Shawinigan et Shawinigan-Sud (84,4 %) ne peut non plus être expliqué par l'une ou l'autre de ces variables.

Si l'on se penche sur la diphtongaison dans le prénom (*Audrey, Martin* ou *Jacques*), toujours dans les deux registres combinés, on constate que le plus haut pourcentage de diphtongaisons se retrouve à Shawinigan et Shawinigan-Sud (41,2 %), suivi de Trois-Rivières (39,7 %) et de Cap-de-la-Madeleine (37,1 %). C'est à Grand-Mère que l'on diphtongue le moins dans le prénom (34,7 %).

Tableau XVIII

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* selon la provenance des locuteurs de la Mauricie

Provenance des locuteurs	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i>	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (<i>Audrey, Martin</i> ou <i>Jacques</i>)
Cap-de-la-Madeleine	Prose et chant	98 / 98	79,6 % (78)	70 / 70	37,1 % (26)
	Prose	28 / 28	100 % (28)	28 / 28	42,9 % (12)
	Chant (1 à 5)	70 / 70	71,4 % (50)	42 / 42	33,3 % (14)
Trois-Rivières	Prose et chant	260 / 266	91,5 % (238)	184 / 190	39,7 % (73)
	Prose	76 / 76	97,4 % (74)	74 / 76	37,8 % (28)
	Chant (1 à 5)	184 / 190	89,1 % (164)	110 / 114	40,9 % (45)
Shawinigan; Shawinigan-Sud	Prose et chant	320 / 322	84,4 % (270)	228 / 230	41,2 % (94)
	Prose	91 / 92	97,8 % (89)	91 / 92	42,9 % (39)
	Chant (1 à 5)	229 / 230	79 % (181)	137 / 138	40,1 % (55)
Grand-Mère	Prose et chant	67 / 70	95,5 % (64)	49 / 50	34,7 % (17)
	Prose	20 / 20	100 % (20)	20 / 20	40 % (8)
	Chant (1 à 5)	47 / 50	93,6 % (44)	29 / 30	31 % (9)

Si l'on s'attarde au résultat des diphtongaisons en fonction de chacun des prénoms, d'après le Tableau XIX, ce sont les Shawiniganais qui diphtonguent le plus le /a/ du prénom *Jacques* (69,9 %), dans les deux registres combinés, suivis de près par les Grandmérois. Le plus grand nombre de locuteurs provenant de Shawinigan et Shawinigan-Sud pourrait expliquer ce plus haut taux de diphtongaisons. Quant au haut pourcentage obtenu pour Grand-Mère (68 %), encore ici, il peut venir du fait que cette ville est surtout représentée par des garçons dans notre corpus.

Tableau XIX

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom *Jacques* de la chanson *Bonne fête* selon la provenance des locuteurs de la Mauricie

Provenance des locuteurs	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Jacques</i>
Cap-de-la-Madeleine	Prose et chant	35 / 35	62,9 % (22)
	Prose	14 / 14	71,4 % (10)
	Chant (1, 2, 5)	21 / 21	57,1 % (12)
Trois-Rivières	Prose et chant	93 / 93	65,6 % (61)
	Prose	37 / 37	70,3 % (26)
	Chant (1, 2, 5)	56 / 56	62,5 % (35)
Shawinigan; Shawinigan-Sud	Prose et chant	113 / 113	69,9 % (79)
	Prose	45 / 45	75,6 % (34)
	Chant (1, 2, 5)	68 / 68	66,2 % (45)
Grand-Mère	Prose et chant	25 / 25	68 % (17)
	Prose	10 / 10	80 % (8)
	Chant (1, 2, 5)	15 / 15	60 % (9)

Quant aux diphtongaisons en finale absolue, soit dans *Audrey* chez les garçons et dans *Martin* chez les filles, on remarque d'abord que, quelle que soit la provenance des garçons, ces derniers ne diphtonguent dans *Audrey* que dans le chant s'ils diphtonguent dans ce prénom. Ainsi retrouve-t-on, comme le montre le Tableau XX, 11,1 % de taux de diphtongaisons chez les Madelinois dans le chant, 6,7 % chez les Shawiniganais et 3,8 % chez les Trifluviens. Les Grandmérois, eux, ne produisent jamais cette diphtongue.

Tableau XX

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /e/ du prénom *Audrey* de la chanson *Bonne fête* selon la provenance des garçons de la Mauricie

Provenance des locuteurs	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Audrey</i>
Cap-de-la-Madeleine	Prose et chant	15 / 15	6,7 % (1)
	Prose	6 / 6	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	9 / 9	11,1 % (1)
Trois-Rivières	Prose et chant	43 / 44	2,3 % (1)
	Prose	17 / 18	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	26 / 26	3,8 % (1)
Shawinigan; Shawinigan-Sud	Prose et chant	50 / 50	4 % (2)
	Prose	20 / 20	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	30 / 30	6,7 % (2)
Grand-Mère	Prose et chant	19 / 19	0 % (0)
	Prose	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	11 / 11	0 % (0)

Pour ce qui est du prénom *Martin*, tel que le présente le Tableau XXI, sa finale est surtout diphtonguée par les Trifluviennes (22,9 %) ainsi que par les Shawiniganaises (20 %) dans les deux registres combinés. Mais si on ne tient compte que de la diphtongaison dans la prose, ce sont les Madelinoises qui l'emportent avec 25 % de taux de diphtongaisons; d'ailleurs, ce ne sont qu'elles qui diphtonguent plus dans la prose que dans le chant. Les Grandméroises, quant à elles, à l'instar de leurs homologues masculins, ne produisent jamais de diphtongue en finale absolue.

Tableau XXI

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /*ɛ̃*/ du prénom *Martin* de la chanson *Bonne fête* selon la provenance des filles de la Mauricie

Provenance des locuteurs	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Martin</i>
Cap-de-la-Madeleine	Prose et chant	20 / 20	15 % (3)
	Prose	8 / 8	25 % (2)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	8,3 % (1)
Trois-Rivières	Prose et chant	48 / 48	22,9 % (11)
	Prose	20 / 20	10 % (2)
	Chant (1, 2, 5)	28 / 28	32,1 % (9)
Shawinigan; Shawinigan-Sud	Prose et chant	65 / 65	20 % (13)
	Prose	26 / 26	19,2 % (5)
	Chant (1, 2, 5)	39 / 39	20,5 % (8)
Grand-Mère	Prose et chant	5 / 5	0 % (0)
	Prose	2 / 2	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	3 / 3	0 % (0)

Ainsi, ce sont les Madelinois et les Trifluviennes qui diphtonguent davantage en finale absolue. Toutefois, pour Ostiguy et Tousignant, ce sont les Madelinois et les Madelinoises qui réalisaient surtout cette variante. Mais si l'on ne se fie qu'aux résultats de la prose, puisque l'étude d'Ostiguy et Tousignant portait sur la langue parlée, et non sur la langue chantée, ce sont aussi, selon nos données, les Madelinoises qui diphtonguent le plus en finale absolue. Mais cela ne tient pas pour les Madelinois: aucun d'entre eux ne diphtongue dans la prose.

4.5 Résultat des diphtongaisons d'après la scolarité des parents des locuteurs

La variable de la scolarité des parents ne concerne qu'une partie des résultats du corpus puisque, comme cela a été mentionné dans le chapitre sur la méthodologie, il a été impossible de connaître ces renseignements auprès des plus jeunes locuteurs, soit les groupes d'âge allant de 6 à 13 ans. Les 46 locuteurs restants ont été regroupés en trois groupes selon que leurs deux parents (13 locuteurs), qu'un seul des deux (16 locuteurs) ou qu'aucun des deux (17 locuteurs) ont fait des études postsecondaires.

D'après les données du Tableau XXII, la scolarité des parents ne semble pas jouer de rôle dans la production de diphtongaisons dans la prose et dans le chant. Cela s'applique autant pour la diphtongaison du /ɛ:/de *fête* (avec des pourcentages de 83,2 %, 91,5 % et 84,3 % des parents les plus scolarisés aux parents les moins scolarisés, dans les deux registres combinés) qu'à celle de la voyelle diphtongable dans le prénom (avec des pourcentages de 32,8 %, 20,6 % et 35,3 % des parents les plus scolarisés aux parents les moins scolarisés, dans les deux registres combinés). Il est cependant intéressant de noter que les locuteurs dont les parents sont les plus scolarisés se comportent sensiblement comme ceux dont les parents sont les moins scolarisés et ce, dans les deux types de diphtongaison.

Tableau XXII

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* selon la scolarité des parents des locuteurs

Scolarité des parents des locuteurs	Registre	Nbre de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i>	Nbre de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (<i>Audrey, Martin</i> ou <i>Jacques</i>)
Etudes postsecondaires chez LES DEUX parents	Prose et chant	179 / 182	83,2 % (149)	128 / 130	32,8 % (42)
	Prose	52 / 52	96,2 % (50)	51 / 52	31,4 % (16)
	Chant (1 à 5)	127 / 130	78 % (99)	77 / 78	33,8 % (26)
Etudes postsecondaires chez L'UN DES DEUX parents	Prose et chant	224 / 224	91,5 % (205)	160 / 160	20,6 % (33)
	Prose	64 / 64	100 % (64)	64 / 64	23,4 % (15)
	Chant (1 à 5)	160 / 160	88,1 % (141)	96 / 96	18,8 % (18)
Etudes postsecondaires chez AUCUN des deux parents	Prose et chant	235 / 238	84,3 % (198)	167 / 170	35,3 % (59)
	Prose	67 / 68	97 % (65)	67 / 68	34,3 % (23)
	Chant(1 à 5)	168 / 170	79,2 % (133)	100 / 102	36 % (36)

Pour ce qui est plus spécifiquement du résultat des diphtongaisons d'après la scolarité des parents des locuteurs selon chacun des prénoms chantés, on remarque tout d'abord dans le Tableau XXIII que le /ɑ/ du prénom *Jacques* est davantage diphtongué, dans les deux registres, par la classe de locuteurs dont les deux parents n'ont pas fait d'études postsecondaires (68,7 %). Mais la deuxième classe de locuteurs chez qui l'on retrouve le plus de diphtongaisons dans ce prénom est celle dont les deux

parents possèdent des études postsecondaires (62,5 % dans les deux registres combinés). C'est donc les locuteurs de la classe médiane qui diphtonguent le moins et nettement moins: 40 % dans les deux registres combinés.

Par ailleurs, ce n'est que pour la classe de locuteurs dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires que le pourcentage de diphtongaisons dans *Jacques* est plus élevé dans le chant que dans la prose (70 % contre 66,7 %). Les deux autres classes diphtonguent davantage dans la prose que dans le chant.

Tableau XXIII

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /ɑ/ du prénom *Jacques* de la chanson *Bonne fête* selon la scolarité des parents des locuteurs

Scolarité des parents des locuteurs	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Jacques</i>
Études postsecondaires chez LES DEUX parents	Prose et chant	64 / 64	62,5 % (40)
	Prose	25 / 25	64 % (16)
	Chant (1, 2, 5)	39 / 39	61,5 % (24)
Études postsecondaires chez L'UN DES DEUX parents	Prose et chant	80 / 80	40 % (32)
	Prose	32 / 32	43,8 % (14)
	Chant (1, 2, 5)	48 / 48	37,5 % (18)
Études postsecondaires chez AUCUN des deux parents	Prose et chant	83 / 83	68,7 % (57)
	Prose	33 / 33	66,7 % (22)
	Chant (1, 2, 5)	50 / 50	70 % (35)

On ne peut mesurer cette même variable avec le résultat des diphtongaisons pour le prénom *Audrey*, puisque aucun des locuteurs de l'une des trois classes ne diphtongue en finale absolue, dans la prose comme dans le chant. En effet, cette diphtongaison dans *Audrey* n'est le fait que de certains locuteurs d'âge primaire qui n'ont pas pu être regroupés dans l'une ou l'autre des classes faute d'informations permettant de le faire.

Le résultat des diphtongaisons dans le prénom *Martin* est davantage significatif. Il montre que, dans ce cas-ci, la scolarité des parents des locuteurs est liée à la production de diphtongaisons en finale absolue dans le prénom *Martin*, dans les deux registres combinés. Comme l'illustre le Tableau XXIV, cette variante est surtout produite par les locuteurs dont les parents ont le plus haut degré de scolarité (10 %, dans les deux registres combinés). Les deux autres classes suivent de loin avec 3,6 % chez les locuteurs dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires et 2,2 % chez ceux dont un seul des parents a complété des études postsecondaires.

Il est particulièrement intéressant de remarquer, en outre, que les locuteurs dont les parents sont les plus scolarisés ne diphtonguent, en finale absolue, que dans le chant et que ceux dont un seul des parents a des études postsecondaires ne diphtonguent, dans cette même position, que dans la prose. Cela pourrait peut-être s'expliquer par le fait que les premiers ont davantage respecté la longueur musicale sous-jacente; ce faisant, ils auraient «surallongé» la syllabe en question, d'où le haut taux de diphtongaisons dans le chant et l'absence totale de cette variante dans la prose. Parallèlement, les locuteurs de la classe médiane auraient moins produit cet allongement musical, ce qui leur aurait en quelque sorte empêché de réaliser la diphtongue qu'ils peuvent réaliser dans la prose.

Ainsi, si on ne considère que la diphtongaison en finale absolue (chez les filles) dans la prose, on pourrait penser qu'il y a une légère corrélation entre le taux de diphtongaisons et le niveau de scolarité des parents des locuteurs; seules les locutrices dont les parents sont les plus scolarisés ne diphtonguent pas dans ce registre. Par contre, si on ne tient pas compte de cette distinction, nos résultats se rapprocheraient de ceux d'Ostiguy et Tousignant (1996). Leur étude sur la diphtongaison en finale absolue les a en effet amenés à conclure qu'il n'y avait pas de lien entre ce type de diphtongaison et le milieu socioculturel des locuteurs.

Tableau XXIV

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /*ɛ̃*/ du prénom *Martin* de la chanson *Bonne fête* selon la scolarité des parents des filles

Scolarité des parents des filles	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Martin</i>
Etudes postsecondaires chez LES DEUX parents	Prose et chant	20 / 20	10 % (2)
	Prose	8 / 8	0 % (0)
	Chant (1, 2, 5)	12 / 12	16,7 % (2)
Etudes postsecondaires chez L'UN DES DEUX parents	Prose et chant	45 / 45	2,2 % (1)
	Prose	18 / 18	5,6 % (1)
	Chant (1, 2, 5)	27 / 27	0 % (0)
Etudes postsecondaires chez AUCUN des deux parents	Prose et chant	55 / 55	3,6 % (2)
	Prose	22 / 22	4,5 % (1)
	Chant (1, 2, 5)	33 / 33	3 % (1)

4.6 Résultat des diphtongaisons d'après la connaissance ou non du chant qu'ont les locuteurs

Par l'expression «connaissance ou non du chant qu'ont les locuteurs», on distingue ici les locuteurs qui ont déjà eu une formation musicale plus ou moins explicite (cours de chant, chorale, chant amateur) de ceux qui n'en ont jamais eu. Nous utiliserons, par conséquent, le terme *chanteurs amateurs* pour parler des locuteurs ayant une telle connaissance du chant et le terme *non-initiés* pour parler des autres.

Encore ici, cette variable ne concerne pas l'ensemble des locuteurs du corpus. En fait, la connaissance ou non que les locuteurs ont du chant n'a été rapportée qu'à partir du groupe de locuteurs âgés de 12-13 ans, comme cela a été expliqué dans le chapitre sur la méthodologie. Les plus jeunes locuteurs, soit ceux de l'école primaire, sont donc exclus des données présentées ci-après.

Il apparaît évident que la connaissance du chant est une variable importante pour ce qui est du taux de diphtongaisons dans les deux registres combinés. Tel que le présente le Tableau XXV, ce pourcentage est nettement plus élevé chez les non-initiés. Cette observation s'applique aux deux endroits potentiels de diphtongaison dans la chanson, le /ɛ:/ de *fête* et la voyelle finale du prénom (*Jacques*, *Audrey* ou *Martin*). Ainsi, dans les deux registres combinés, les chanteurs amateurs diphtonguent dans 77,9 % des cas le /ɛ:/ de *fête*, tandis que les non-initiés le font dans 90,1 % des cas. De même, ceux-ci produisent la variante diphtonguée dans 35,4 % des cas pour la voyelle diphtongable du prénom (toujours dans les deux registres combinés), alors que ceux-là ne la produisent que dans 20,2 % des cas.

Plus spécifiquement, on s'aperçoit que l'écart entre la prose et le chant est plus important pour les chanteurs amateurs que pour les non-initiés. Ces premiers diphtonguent dans 95,5 % des cas dans la prose pour le mot *fête* et à 25,6 % pour le prénom; ces pourcentages baissent respectivement à 70,9 % et 16,7 % dans le chant (v.

1 à 5). L'écart de pourcentages est donc de 24,6 % dans *fête* et de 8,9 % dans le prénom. Pour les non-initiés, les pourcentages passent, de la prose au chant, de 98,8 % à 86,6 % dans le mot *fête* et de 33,9 % à 36,5 % dans le prénom; pour le mot *fête*, l'écart de pourcentages n'est que de 12,2 % entre la prose et le chant et, pour le prénom, il n'est que de 2,6 %. Ajoutons que, en règle générale, il y a plus de diphtongaisons dans la prose que dans le chant, aussi bien pour les chanteurs amateurs que pour les autres, sauf pour les diphtongaisons dans les prénoms pour les non-initiés.

Ces différences entre la prose et le chant pour les chanteurs amateurs par rapport aux non-initiés tendent à prouver que la connaissance du chant est associée à un second registre, comme le propose Morin (1978). Ainsi, dans ce second registre, à la suite de règles phonologiques telles que l'insertion d'une consonne afin d'éviter le hiatus dans la chanson, il y aurait des règles phonétiques aussi apprises, notamment l'absence de diphtongaisons. Les chanteurs amateurs diphtonguent donc presque autant que les autres dans la prose, mais ils auraient appris à éviter cette variante dans le registre chanté, bien qu'ils le fassent tout de même dans plus des deux tiers des cas (70,9 %); cela pourrait s'expliquer par le fait que la plupart de ces chanteurs amateurs n'ont pas forcément suivi de cours de chant et auraient, par conséquent, appris les règles du second registre par simple imitation des chanteurs professionnels.

Plus particulièrement, on observe que l'écart de pourcentages de diphtongaisons (pour le mot *fête*) entre les vers chantés 1, 2 et 5 et les vers chantés 3 et 4 est, encore ici, plus important pour les chanteurs amateurs. Cet écart est de 15,9 % (77,3 % - 61,4 %) pour ces derniers alors qu'il n'est que de 9 % (90,2 % - 81,2 %) pour les non-initiés.

Cela pourrait vouloir dire que les chanteurs amateurs sont plus sensibles à la place de l'accent par rapport à la diphtongaison quand ils chantent. Les vers chantés 3 et 4 sont les seuls où le mot *fête* reçoit un accent primaire. En théorie, cela devrait favoriser la présence d'une diphtongue en cet endroit. Mais comme il n'en est rien, on peut supposer qu'il y aurait une règle de second registre voulant que la diphtongaison dans le chant soit surtout évitée où elle est la plus probable en langue parlée. Cela implique une prise de conscience de la présence éventuelle d'une diphtongue; elle serait davantage perçue sous l'accent qu'ailleurs où elle peut être réalisée. Cette règle de second registre s'appliquerait d'ailleurs aussi chez les non-initiés puisque, comme il a été mentionné plus tôt, leur résultat de diphtongaisons présente aussi un écart, même si moindre, entre les vers 1, 2 et 5 et les vers 3 et 4.

Tableau XXV

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des locuteurs selon qu'ils ont ou pas une connaissance du chant

Connaissance ou non du chant	Registre	Nbre de vers produits sur nbre de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i>	Nbre de vers produits sur nbre de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (<i>Audrey, Martin</i> ou <i>Jacques</i>)
Connaissance du chant	Prose et chant	154 / 154	77,9 % (120)	109 / 110	20,2 % (22)
	Prose	44 / 44	95,5 % (42)	43 / 44	25,6 % (11)
	Chant (1 à 5)	110 / 110	70,9 % (78)	66 / 66	16,7 % (11)
	chant (1, 2, 5)	66 / 66	77,3 % (51)	66 / 66	16,7 % (11)
	chant (3, 4)	44 / 44	61,4 % (27)	ne s'applique pas	ne s'applique pas
Non-connaissance du chant	Prose et chant	596 / 602	90,1 % (537)	426 / 430	35,4 % (151)
	Prose	171 / 172	98,8 % (169)	171 / 172	33,9 % (58)
	Chant (1 à 5)	425 / 430	86,6 % (368)	255 / 258	36,5 % (93)
	chant (1, 2, 5)	255 / 258	90,2 % (230)	255 / 258	36,5 % (93)
	chant (3, 4)	170 / 172	81,2 % (138)	ne s'applique pas	ne s'applique pas

Si l'on détaille encore les résultats mais, cette fois-ci, en ce qui concerne les différents prénoms, on observe d'abord, comme le montre le Tableau XXVI, la même constante pour le prénom *Jacques*: les non-initiés diphtonguent nettement plus que les chanteurs amateurs, dans les deux registres combinés (67,6 % contre 37 %). Et, encore ici, l'écart de pourcentages de diphtongaisons est plus important pour les chanteurs amateurs que pour les non-initiés: l'écart est de 17,3 % (47,6 % - 30,3 %) chez les premiers et de 2,9 % (68,8 % - 65,9 %) chez les deuxièmes. De même, seuls les non-initiés diphtonguent davantage dans le chant que dans le prose. Tout cela confirme donc davantage la présence d'une règle de non-diphtongaison propre au registre chanté.

Tableau XXVI

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le / a / du prénom *Jacques* de la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des locuteurs selon qu'ils ont ou pas une connaissance du chant

Connaissance ou non du chant	Registre	Nbre de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Jacques</i>
Connaissance du chant	Prose et chant	54 / 54	37 % (20)
	Prose	21 / 21	47,6 % (10)
	Chant (1, 2, 5)	33 / 33	30,3 % (10)
Non-connaissance du chant	Prose et chant	213 / 213	67,6 % (144)
	Prose	85 / 85	65,9 % (56)
	Chant (1, 2, 5)	128 / 128	68,8 % (88)

La diphtongaison en finale absolue en rapport avec la connaissance ou non du chant, quant à elle, ne peut être observée qu'à partir du résultat des diphtongaisons pour le prénom *Martin*. En effet, cette variable n'est disponible que pour les locuteurs de plus de 12-13 ans, ce qui exclut tous les locuteurs de notre corpus qui ont produit une diphtongaison dans *Audrey*.

Le résultat des diphtongaisons en finale absolue pour le prénom *Martin* apparaît dans le Tableau XXVII. Ces données semblent, elles aussi, confirmer les tendances mentionnées plus tôt, même si c'est de façon moins nette. On remarque en effet une moins grande propension à la diphtongaison, dans les deux registres combinés, chez les chanteuses amateurs, mais l'écart entre les deux groupes est moins flagrant que pour les autres diphtongaisons (5,7 % contre 6,7 %). Par ailleurs, la différence d'écart de pourcentages entre les deux types de discours chez les deux groupes est moins prononcée que pour les autres diphtongaisons: l'écart est de 2,3 % (7,1 % - 4,8 %) pour les chanteuses amateurs et de 3,1 % (7,9 % - 4,8 %) pour les non-initiées.

Cependant, c'est encore dans le chant, par rapport à la prose, que l'on retrouve le plus haut taux de diphtongaisons chez les non-initiées alors que c'est l'inverse chez les chanteuses amateurs. Ce sont tout de même, là encore, des résultats en faveur d'un second registre lié à la chanson et plutôt maîtrisé par les chanteurs amateurs.

Revenons sur les différences de taux de diphtongaisons dans *Martin* entre les chanteuses amateurs et les non-initiées. Il est intéressant de remarquer qu'il s'agit presque d'une inversion: chez les chanteuses amateurs, on retrouve 7,1 % de taux de diphtongaisons dans la prose et 4,8 % dans le chant alors que ces taux sont respectivement de 4,8 % et de 7,9 % chez les non-initiées. À ce titre, il n'est pas surprenant de constater que les parents des chanteuses amateurs ne sont jamais deux à avoir des études postsecondaires.⁴⁵ Cela expliquerait le haut taux de diphtongaisons dans la prose chez les chanteuses amateurs comparativement aux non-initiées pour le même registre; les parents de ces dernières ne proviennent pas d'un ou de deux groupes de scolarité en particulier. Rappelons en effet que les locutrices qui diphtonguent le plus le /*ɛ̃*/ de *Martin* dans la prose sont celles dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires ou dont un seul des parents en a fait (cf. Tableau XXIV).

⁴⁵ Cela est au moins vrai pour six des sept locutrices dont il est question ici; les renseignements sur la scolarité des parents de l'autre locutrice, âgée de 13 ans, ne nous ont pas été fournis.

Tableau XXVII

Taux de diphtongaisons répertoriées pour le /*ɛ̃*/ du prénom *Martin* de la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des locuteurs selon qu'ils ont ou pas une connaissance du chant

Connaissance ou non du chant	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom <i>Martin</i>
Connaissance du chant	Prose et chant	35 / 35	5,7 % (2)
	Prose	14 / 14	7,1 % (1)
	Chant (1, 2, 5)	21 / 21	4,8 % (1)
Non-connaissance du chant	Prose et chant	105 / 105	6,7 % (7)
	Prose	42 / 42	4,8 % (2)
	Chant (1, 2, 5)	63 / 63	7,9 % (5)

Il apparaissait intéressant, en terminant, de comparer, de façon générale, le résultat des diphtongaisons pour les chanteurs amateurs selon le sexe de ces derniers. Cela permettrait de constater qui, des filles ou des garçons, semble mieux maîtriser le second registre dans la chanson.

Le Tableau XXVIII montre que le pourcentage de diphtongaisons pour le mot *fête* est bien plus élevé chez les garçons que chez les filles, dans les deux registres combinés (94,6 % contre 68,4 %). Qui plus est, l'écart de pourcentages pour cette même diphtongaison entre la prose et le chant est, chez les filles, autrement plus important que chez les garçons: on parle d'un écart de 34,3 % (92,9% - 58,6 %) chez ces premières et d'un d'à peine 7,5 % (100 % - 92,5 %) chez ces deuxièmes. Cela signifierait donc que les filles passeraient davantage au second registre ou, du moins, seraient davantage conscientes de ce registre.

Par contre, cette affirmation ne tient plus aussi bien en ce qui a trait à la diphtongaison dans le prénom. Dans ce cas, les filles diphtonguent plus que les gars dans les deux registres combinés (21,4 % contre 18 %).⁴⁶ En revanche, l'écart de pourcentages entre la prose et le chant est toujours important chez les filles, soit 11,9 % (28,6 % - 16,7 %), comparativement à l'écart chez les garçons, 3,3 % (20 % - 16,7 %), si bien que le taux de diphtongaisons dans le chant est le même pour les deux groupes. Ce sont ces différences d'écart qui, encore une fois, tendraient à prouver la plus grande propension chez les filles à éviter la diphtongaison dans le registre chanté.

Tableau XXVIII

Taux de diphtongaisons répertoriées dans la chanson *Bonne fête* pour l'ensemble des chanteurs amateurs selon leur sexe

Sexe	Registre	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans <i>fête</i>	N ^{bre} de vers produits sur n ^{bre} de vers possibles	Taux de diphtongaisons dans le prénom (<i>Audrey, Martin</i> ou <i>Jacques</i>)
Femmes	Prose et chant	98 / 98	68,4 % (67)	70 / 70	21,4 % (15)
	Prose	28 / 28	92,9 % (26)	28 / 28	28,6 % (8)
	Chant (1 à 5)	70 / 70	58,6 % (41)	42 / 42	16,7 % (7)
Hommes	Prose et chant	56 / 56	94,6 % (53)	39 / 40	18 % (7)
	Prose	16 / 16	100 % (16)	15 / 16	20 % (3)
	Chant (1 à 5)	40 / 40	92,5 % (37)	24 / 24	16,7 % (4)

En bref, ce chapitre montre clairement que la chanson et la diphtongaison ne sont pas incompatibles. Mais, en regard des paramètres étudiés, il semble que les locuteurs ayant eu un apprentissage implicite ou explicite du chant soient moins portés à

⁴⁶ Il ne faut pas oublier cependant que ces données ne renferment que la diphtongaison dans *Jacques* et *Martin*, celle dans *Audrey* n'ayant pas d'occurrence chez les locuteurs dont il est question ici. Mais mentionnons que les données qui concernent uniquement le prénom *Jacques* sont presque les mêmes chez les filles et les garçons: 37 % pour les deux registres combinés, 50 % chez les filles et 43 % chez les garçons pour la prose ainsi que 29 % chez les filles et 33% chez les garçons pour le chant.

diphthonguer dans ce registre que leurs homologues n'en ayant pas eu. Il n'en demeure pas moins que les chanteurs amateurs diphthonguent quand même dans plus de la moitié des cas dans l'ensemble, quel que soit le registre étudié (la prose, le chant ou les deux registres combinés).

Conclusion

La langue chantée est un registre relativement peu étudié en linguistique. À vrai dire, on retrouve quelques études et observations portant sur l'arrimage entre les notes de la mélodie et les syllabes des vers, d'où l'élaboration de certaines contraintes et tendances métriques plus ou moins explicites. L'existence d'autres contraintes, plutôt relatives à la phonologie, a aussi été avancée; la plupart d'entre elles concernent la prononciation de schwas, graphiques ou non, et découlent de règles reliées à celles de la poésie classique.

Mais, outre ces contraintes, une revue de littérature nous a permis de constater que, à notre connaissance, aucune étude n'avait porté sur les variantes phonétiques dans la chanson. Aussi nous sommes-nous demandé si la langue du registre chanté était unificatrice au sens où elle renvoyait automatiquement à la langue standard ou si elle permettait l'émergence de variantes phonétiques.

Cette revue de littérature nous a toutefois amenée à la proposition de Matte (1982) au sujet d'une variante phonétique, la diphtongaison, dans la chanson franco-québécoise. D'après lui, les Québécois seraient moins portés à diphtonguer dans la langue chantée que dans la langue parlée. Il prétend que la chanson nécessite le mode tendu qui ne permet pas la diphtongaison.

L'objectif de ce mémoire était de mettre à l'épreuve cette thèse de Matte car, à première vue, il nous semblait évident que les Québécois peuvent diphtonguer dans la chanson. Notre première hypothèse (1) de travail était donc la suivante: la chanson n'exige pas un mode articulatoire spécifique qui interdirait ou réduirait la diphtongaison.

Une seconde hypothèse (2) est venue s'ajouter à la première afin d'examiner les conditions qui font en sorte que certains Québécois diphtonguent peu ou moins au moment de chanter. Cette hypothèse est la suivante: la non-diphtongaison dans la chanson est un phénomène culturel et non linguistique. C'est donc dire que la non-diphtongaison dans la chanson provient d'un apprentissage d'un mode d'élocution spécifique; cet apprentissage provient à la fois d'un enseignement, explicite ou implicite, du registre chanté et de la maturation (selon laquelle on acquiert ce mode spécifique avec l'âge). De là les deux sous-hypothèses ci-dessous:

(2.1) toutes choses étant égales, les sujets ayant eu un apprentissage de la chanson diphtonguent moins que les autres lorsqu'ils chantent;

(2.2) toutes choses étant égales, les sujets plus âgés diphtonguent moins que les autres lorsqu'ils chantent.

Afin de vérifier ces hypothèses, nous avons effectué une enquête auprès de 78 locuteurs de la Mauricie, âgés entre 6 et 25 ans. L'expérimentation consistait à leur faire chanter la chanson *Bonne fête* à deux reprises pour observer la production de diphtongues pour le /ɛ:/ de *fête*. La réalisation de diphtongues dans les différents prénoms utilisés pour chanter ces *Bonne fête* a aussi été étudiée; il s'agit de la diphtongaison en finale absolue dans *Audrey* (/e/) et *Martin* (/ɛ̃/) et de la diphtongaison en syllabe entravée dans *Jacques* (/ɑ/).

Dans un premier temps, nous avons observé ce qu'il advenait de l'arrimage, c'est-à-dire de la rencontre entre la musique et la langue dans le cas des *Bonne fête* produits par les locuteurs.

Tout d'abord, en ce qui concerne la concordance entre le nombre de notes et la métrique, on a remarqué que la chanson *Bonne fête*, traduite de l'anglais *Happy birthday to you* (six syllabes), s'accommodait aisément aux prénoms dissyllabiques,

qui permettent une correspondance parfaite entre le nombre de notes et la métrique (six notes / six syllabes): Bon-ne fê-te Au-drey / Mar-tin.

Par contre, on a pu constater que cet arrimage n'était pas aussi simple pour le prénom monosyllabique *Jacqu'*; comme il manque une syllabe pour accommoder la mélodie, les locuteurs soucieux de respecter cette correspondance entre le nombre de notes et le nombre de syllabes utilisent l'une ou l'autre des stratégies suivantes: l'insertion ou le mélisme. L'insertion, de loin la stratégie la plus employée par les locuteurs du corpus, consiste à introduire un élément monosyllabique, le plus souvent la préposition *à*, pour créer la syllabe additionnelle *Bon-ne fê-te à Jacqu'*. Quant au mélisme, il consiste en la répétition d'un élément vocalique dans le vers, ce qui a pour effet de créer une nouvelle syllabe; ces mélismes impliquent surtout le mot *fête* comme dans *Bon-ne fê-ê-te Jacqu'*.

Par ailleurs, comme l'expérimentation prévoyait aussi une partie *prose* en plus de la partie *chant*, nous avons observé en quoi ces deux registres pouvaient s'influencer l'un l'autre sur la plan syntaxique. Comme les locuteurs devaient présenter ce qu'ils allaient chanter («Je vais vous chanter *Bonne fête Audrey/Martin/Jacques*») et préciser ce qu'ils venaient de chanter («Je vous ai chanté *Bonne fête Audrey/Martin/Jacques*») avant et après chaque *Bonne fête* qu'ils avaient à chanter, cela nous a permis de comparer la syntaxe de leur prose avec la syntaxe de leur chant.

Pour ce qui est des *Bonne fête* jumelés à un prénom dissyllabique (*Audrey* et *Martin*), il était facile à prévoir qu'il y aurait homogénéité syntaxique entre la prose et le chant chez la plupart des locuteurs, étant donné que ces *Bonne fête* n'obligent pas l'ajout d'une sixième syllabe pour accommoder la mélodie.

Bien que le prénom monosyllabique *Jacques* soit plus problématique dans ce contexte, nous avons constaté que l'homogénéité syntaxique était encore le scénario le plus rencontré: soit qu'on n'inclue pas la préposition *à* dans la prose comme dans le chant, auquel cas les vers chantés laisseront place à un schwa final dans *Jac-ques*, soit qu'on insère cette préposition dans les deux registres; dans les deux situations, la syllabe manquante est créée. Toutefois, les productions avec le prénom *Jacques* ne sont pas toujours régulières et il apparaît des formes hybrides où, par exemple, la préposition est introduite dans la prose et non dans le chant. Cela témoigne bien de la difficulté d'arrimage dans *Bonne fête Jacques*.

Au point de vue de l'arrimage entre le patron musical et le matériau linguistique, les données de notre corpus montrent que les locuteurs ont respecté l'isorythmie, c'est-à-dire la correspondance entre l'accentuation linguistique et les temps forts de la mélodie et ce, autant pour les *Bonne fête Audrey/Martin* que pour les *Bonne fête (à) Jacques*. Il en est de même des patrons de durées: les locuteurs ont, dans l'ensemble, bien respecté les longueurs sous-jacentes de la mélodie en allongeant les syllabes là où il se doit. Dans un certain nombre de cas, pourtant, ces allongements ont été remplacés par des pauses, tantôt des hiatus volontaires, tantôt des pauses d'hésitation, et même des pauses du style «parlé» adopté parfois pour la chanson.

Mentionnons en plus que la durée syllabique a aussi parfois été employée pour ajouter une syllabe dans *Bonne fête Jacques*. En fait, lorsqu'une des six notes n'a pas tout simplement été supprimée, il arrive que la durée syllabique ait été utilisée pour surallonger au moins une des notes du vers. Par conséquent, la syllabe correspondante s'est trouvée, elle aussi, surallongée.

Enfin, comme l'arrimage concernait également les contraintes et tendances traitées chez Calvet (1981) et Dell (1989), nous avons observé si les données recueillies allaient de pair avec ces restrictions. D'abord, tous les locuteurs ont tenu compte de la contrainte générale de Calvet selon laquelle «La musique ne va pas contre la langue»; tel que mentionné plus tôt, en effet, l'isorythmie a toujours été respectée.

En ce qui a trait aux contraintes et tendances métriques émises par Dell (1989), elles ont aussi été globalement respectées dans le corpus étudié. On n'y a retrouvé aucune violation de la DSA (contrainte de la Dernière syllabe accentuée, selon laquelle la dernière syllabe accentuée d'un vers doit coïncider avec un temps fort) ni de l'une ou l'autre des contraintes «relatives», soit la correspondance, à l'intérieur d'un vers, entre accent(s) secondaire(s) et temps fort(s) et l'absence de schwa féminin sur un temps fort à l'intérieur d'un vers.

En fait, les seuls contre-exemples ont à voir avec la SF, la contrainte de la Syllabe finale, et ne concernent que trois vers de *Bonne fête Jacques*. De ce fait, il y aurait peut-être lieu de revoir la formulation de cette contrainte radicale. Ainsi, plutôt que de stipuler que, dans un vers, la dernière syllabe chantée ne peut l'être sur plus d'une note, il faudrait préciser que la voyelle de cette dernière syllabe peut être chantée sur plus d'une note. Cela expliquerait l'acceptabilité des vers *Bon-ne fê-ê-te Jacqu'* (selon la division en huit vers), *Bon-ne fê-ê-êt* (selon la division en huit vers) et *Bon-ne fête Ja-acqu'* (selon la division en cinq ou huit vers), tout en excluant la possibilité du vers *Bon-ne fête Jacqu'-Jacqu'*, par exemple.

Finalement, il est difficile de savoir si la règle d'élision du schwa devant voyelle a été respectée. En effet, cette règle repose sur la division à laquelle on se réfère pour séparer *Bonne fête* en vers. Ainsi, en se rapportant à une division en cinq vers, là où le prénom fait partie du même vers que *Bonne fête*, l'élision du schwa devant voyelle

risque fortement d'être violée si le *Bonne fête* est destiné à une personne dont le prénom débute par une voyelle ou est monosyllabique: Bonne fête Audrey, Bonne fête à Jacqu'. La division en huit vers vient sauver la cause en considérant le prénom, précédé ou non d'une préposition, comme un vers en soi.

Outre ces résultats sur l'arrimage, rappelons que les données de notre corpus ont d'abord été recueillies dans le but de vérifier nos hypothèses au sujet de la diphtongaison dans la chanson. Notre première hypothèse (1) générale selon laquelle la chanson n'exige pas un mode articulatoire qui interdirait ou réduirait la diphtongaison a largement été confirmée chez l'ensemble des locuteurs. Dans le chant, ils diphtonguent dans 85,6 % des cas le /ɛ:/ de *fête* et dans 37,4 % la voyelle diphtongable du prénom (le /e/ de *Audrey*, le /ɛ̃/ *Martin* et le /a/ de *Jacques*).⁴⁷

Plus spécifiquement, toujours en ne considérant que le registre chanté, le /a/ de la syllabe entravée de *Jacques* est diphtongué dans 65,4 % des cas. Ce taux chute à 9,2 % en ce qui concerne la diphtongaison, plus rare et plus récente, de la voyelle en finale absolue dans *Audrey* et *Martin*; malgré ce faible pourcentage, cependant, le fait que ce dernier soit presque deux fois plus élevé dans le chant (9,2 %) que dans la prose (5,2 %) appuie fortement l'hypothèse (1).

Tout compte fait, donc, il semble clair que la chanson française n'exige pas le mode tendu, tel que le prétend Matte. Le résultat des diphtongaisons de notre corpus prouve que les Québécois peuvent bel et bien diphtonguer, c'est-à-dire, si l'on admet l'analyse de Matte, conserver leur mode relâché en chantant. Aussi, force est de conclure qu'on ne sait pas sur quelle base empirique Matte (1982: 142-143) s'est fondé pour dire que «la prononciation canadienne arrive à ressembler plus au fr. st. lorsque le

⁴⁷ Mentionnons brièvement que ces résultats globaux ne vont pas du tout dans le sens de l'idée avancée par Léon (1996: 210; 1993: 250) qui prétend que «le français canadien est en train de réduire ou de perdre totalement ses diphtongues.»

Canadien chante que lorsqu'il parle.» Matte s'est peut-être limité à des productions de chanteurs professionnels. Mais ce résultat, selon nous - c'est l'objet de notre deuxième hypothèse (2) - résulte d'un acquis culturel et non linguistique, lié à un mode d'élocution spécifique associé à la chanson.

Nous avons divisé cette deuxième hypothèse en deux: la première sous-hypothèse (2.1) avance que, toutes choses étant égales, les sujets ayant eu un apprentissage de la chanson diphtonguent moins que les autres lorsqu'ils chantent, ce que montrent clairement les différents taux de diphtongaisons des chanteurs amateurs et des non-initiés.

Plus intéressant encore, on a observé que, là où cette différence de taux était la plus importante, c'était pour le registre chanté: dans 70,9 % des cas, les chanteurs amateurs diphtonguent le /ɛ:/ de *fête* en chantant contre 86,6 % chez les non-initiés. En effet, le pourcentage de diphtongaisons dans la prose uniquement n'était que de peu plus élevé chez les non-initiés par rapport aux chanteurs amateurs: 98,8 % contre 95,5 %. C'est une raison de plus de penser que la non-diphtongaison dans la chanson va de pair avec une certaine expérience du chant. Cela vaut aussi pour la diphtongaison dans les prénoms. Les locuteurs sans expérience du chant diphtonguent plus de deux fois plus en chantant que ceux en ayant: 36,5 % contre 16,7 %. Encore ici, cette différence de taux se réduit lorsqu'on ne considère que la diphtongaison dans la prose: 33,9 % chez les non-initiés contre 25,6 % chez les chanteurs amateurs.

Quoi qu'il en soit, le résultat des diphtongaisons chez les chanteurs amateurs est relativement élevé, surtout pour le /ɛ:/ de *fête* (70,9 %). Cela contredit davantage la thèse de Matte; ici, même les chanteurs amateurs diphtonguent dans plus des deux tiers des cas. De ces chanteurs, il resterait à départager clairement ceux qui ont eu un apprentissage explicite de la chanson (cours de chant) de ceux qui en ont eu un plutôt

implicite (chant amateur, chorale), voire par imitation des chanteurs professionnels. De plus, il serait intéressant d'élargir l'enquête aux chanteurs professionnels québécois, qui ont eu un apprentissage explicite de la chanson, afin d'observer si, eux, ils diphtonguent dans la chanson et, si oui, dans quelle mesure.

Mis à part l'apprentissage explicite ou implicite de la chanson, notre hypothèse (2) prévoyait une autre possibilité à l'explication de la plus ou moins grande propension à diphtonguer chez les locuteurs. Selon la seconde sous-hypothèse (2.2), toutes choses étant égales, les sujets plus âgés diphtonguent moins que les autres en chantant. Les données de notre corpus ne nous ont toutefois pas permis de la confirmer; il aurait fallu un échantillon plus important de locuteurs âgés. Notons cependant que la diphtongaison dans le prénom *Jacques* diminue régulièrement avec l'âge, conformément à notre hypothèse. Il serait plausible, cependant, de conclure que la maturation ne suffit pas pour acquérir la non-diphtongaison dans la chanson; il est probable que l'apprentissage de la chanson soit le facteur déterminant.

Par ailleurs, dans notre étude, d'autres variables ont été mises en rapport avec la production de diphtongues dans la chanson. En ce qui a trait au sexe des locuteurs, d'abord, les résultats obtenus démontrent que les garçons diphtonguent plus que les filles, ce qui va de pair avec une observation de la sociolinguistique qui fait ressortir que les femmes utilisent un registre plus soutenu que les hommes. Cela ne tient plus pour la diphtongaison en finale absolue (dans *Audrey* et *Martin*) par contre: ce type de diphtongue serait davantage le fait des filles que celui des garçons dans la chanson. Mais ce résultat n'est pas si surprenant, puisqu'il apparaissait déjà dans l'étude d'Ostiguy et Tousignant (1996) sur la diphtongaison de /e/ et /ɛ/ en finale absolue en Mauricie.

Quant à la variable géographique, le résultat des diphtongaisons ne nous a pas permis de faire de généralisation sur ce plan. Ce sont les Grandmérois qui diphtonguent le plus le /ɛ:/ de *fête*, les Shawiniganais, le /ɑ/ de *Jacques*, les Madelinois, le /e/ de *Audrey* et les Trifluviennes, le /ẽ/ de *Martin*. Tout ce qu'on peut conclure au sujet de ces résultats, c'est que, encore ici, ils sont conformes, dans une certaine mesure, aux résultats de l'étude d'Ostiguy et Tousignant mentionnée plus tôt. En effet, cette étude montre que les Madelinoises et les Madelinois réalisent souvent la diphtongue en finale absolue; dans notre étude, les Madelinois figuraient aussi parmi les plus grands diphtongueurs dans ce contexte.

Finalement, la mesure du degré de scolarité des parents des locuteurs en rapport avec la diphtongaison dans la chanson n'a, elle non plus, pas donné de résultats faciles à interpréter dans l'ensemble. Encore une fois, nous sommes donc en mesure de faire un lien entre nos résultats et ceux de l'étude d'Ostiguy et Tousignant qui n'ont pas trouvé de lien entre le milieu socioculturel des locuteurs et la diphtongaison en finale absolue.

En somme, il ne fait nul doute que c'est l'apprentissage du chant qui est la variable la plus liée à la plus faible production de diphtongues dans la chanson. En ce sens, les locuteurs québécois ayant appris à chanter accéderaient, lorsqu'ils chantent, à la règle de non-diphtongaison relative au registre chanté. Toutefois, le fait que ces chanteurs diphtonguent tout de même dans une proportion relativement élevée dans certains cas relève probablement d'une distinction entre apprentissage implicite et apprentissage explicite de la chanson. Cependant, comme, dans le cadre de notre étude, les données n'ont pas été recueillies dans le but de faire ressortir cette distinction, nous ne pouvons nous prononcer à ce sujet.

On peut cependant penser que plus le locuteur reçoit un enseignement explicite à propos de la chanson, plus il prend conscience des règles propres au registre chanté et, par conséquent, moins il est porté à diphtonguer. Cette hypothèse reste évidemment à confirmer, d'autant plus que la diphtongaison n'est pas exclue du registre chanté de certains chanteurs professionnels québécois; il faudrait donc tenir compte des productions de chanteurs professionnels.

Enfin, outre la non-diphtongaison comme règle phonétique appartenant au registre chanté, il serait intéressant de connaître l'existence d'autres règles phonétiques associées à ce registre. On pourrait, par exemple, voir ce qu'il en est du relâchement vocalique ou de l'affrication dans la chanson québécoise. Les résultats allant dans le même sens que ceux de l'enquête que nous avons menée, cela confirmerait davantage le passage à un second registre au moment de chanter.

Références

- ANDERSEN, Henning (1972), «Diphthongization», *Language*, vol. 48, n° 1, p. 11-50.
- BEAUCHEMIN, Normand (1977), «La diphtongaison en Estrie, socio- ou géo-linguistique», *Phonologie et société*, *Studia phonetica* n° 13, Montréal, Didier, p. 9-24.
- BÉCLARD D'HARCOURT, Marguerite (1956), *Chansons folkloriques au Canada: leur langue musicale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 449 p.
- CALVET, Louis-Jean (1979), *Langue, corps, société*, Paris, Payot, 176 p.
- CALVET, Louis-Jean (1981), *Chansons et société*, Paris, Payot, 153 p.
- CALVET, Louis-Jean, Francis DEBYSER et René KOCHMANN (1977), «Langue française et chanson», *Le Français dans le Monde*, vol. 17, n° 131, p. 13-17.
- DAGENAIS, Louise (1981), *Systèmes de diphtongaison dans les dialectes de l'Ouest de la France et du Québec. Un problème de filiation linguistique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 411 p.
- DAGENAIS, Louise (1986), «Les sources historiques des diphtongues dans les dialectes d'oïl: de la parenté linguistique», *Études de phonologie du français québécois. Revue québécoise de linguistique*, vol. 5, n° 4, p. 63-128.
- DAGENAIS, Louise (1993), «L'émergence des diphtongues dans le français du Québec: hypothèses», *Français du Canada - Français de France: Actes du troisième Colloque international d'Augsbourg 1991*, éd. par Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf, Tübingen, Niemeyer, p. 3-17.
- DE CORNULIER, Benoît (1989), «La Marseillaise et la Marseillaise», *Poétique*, vol. 20, n° 77 p. 113-127.
- DELATTRE, Pierre (1963), «Voyelles diphtonguées et voyelles pures», *The French Review*, vol. 37, n° 1, p. 64-76.
- DELL, François (1989), «Concordances rythmiques entre la musique et les paroles dans le chant: l'accent de l'e muet dans la chanson française» dans *Le souci des apparences. Neuf études de poésie et de métrique*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, p. 121-136.
- DEMHARTER, Cheryl Ann Mary (1980), «Les diphtongues du français canadien de la Mauricie», *The French Review*, vol. 53, n° 6, p. 848-864.
- DEMHARTER, Cheryl Ann Mary (1981), *Une étude phonologique du français parlé à Sainte-Flore, province de Québec*, Thèse de doctorat, Tulane University, 247 p.

- DUMAS, Denis (1981), «Structure de la diphtongaison québécoise», *Revue canadienne de linguistique*, n° 26, p. 1-61.
- GENDRON, Jean-Denis (1966), *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 256 p.
- HAGÈGE, Claude (1985), *L'homme de paroles: contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard, 314 p.
- LEMIEUX, Germain (1948), «L'isorythmie», *La Gazette des Campagnes*.
- LÉON, Pierre (1993), *Précis de phonostylistique: parole et expressivité*, Paris, Nathan, 335 p.
- LÉON, Pierre (1996), «Changements et variations phonétiques en français contemporain: facteurs linguistiques et sémiotiques», *Revue de phonétique appliquée*, vol. 120, p. 210-219.
- MARCHAL, Alain (1980), *Les sons et la parole*, Montréal, Guérin, 182 p.
- MATTE, Édouard Joseph (1982), *Histoire des modes phonétiques du français*, Genève, Droz, 237 p.
- MORIN, Yves-Charles (1978), «The status of mute e», *Studies in French Linguistics*, vol. 1, n° 2, p. 79-140.
- MORIN, Yves-Charles (1998), «La variation dialectale et l'interdiction des suites *Voyelle + e muet* dans la poésie classique», Colloque international *Le vers français: histoire, théorie, esthétique*, Université de Paris-Sorbonne, 3 et 4 octobre 1996 (version de janvier 1998), 25 p.
- MORIN, Yves-Charles et Jonathan D. KAYE (1982), «The syntactic bases for French liaison», *Journal of linguistics*, vol. 18, p. 291-330.
- OSTIGUY, Luc et Claude TOUSIGNANT (1993), *Le français québécois: normes et usages*, Montréal, Guérin, 247 p.
- OSTIGUY, Luc et Claude TOUSIGNANT (1996), «La diphtongaison des voyelles accentuées [e] et [ɛ̃] en finale absolue en français de la Mauricie: un cas étonnant de labialisation et d'antériorisation», *Mélanges linguistiques*, p. 203-224.
- POLIQVIN, Gaétane (1988), *La chanson et la correction phonétique*, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Québec, 71 p.
- ROBERT, Paul (1993), *Le Nouveau Petit Robert*, Montréal, Dicorobert, 2467 p.
- SANTERRE, Laurent (1976), «Voyelles et consonnes du français québécois populaire», dans E. Snyder et A. Valdman (éd.), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 21-34.

- SANTERRE, L., S.P. DUFOUR et S. Mc DUFF (1985), «La perception de la diphtongue, son importance dans les grands corpus», *Revue de l'Association québécoise de linguistique*, vol. 4, n° 4, p. 35-53.
- SANTERRE, L. et J. MILO (1978), «Diphthongization in Montréal French», dans D. Sankoff (éd.), *Linguistic Variation. Models and Methods*. New York, Academic Press, p. 173-184.
- SCHANE, Sanford A. (1972), «The hierarchy for the deletion of French *e muet*», *Linguistics*, vol. 82, p. 63-69.
- STRAKA, Georges (1963), «La division des sons du langage en voyelles et consonnes peut-elle être justifiée?», *Travaux de Linguistique et de Littérature*, tome I, p. 17-99.
- TRANEL, Bernard (1987), *The sounds of French, an introduction*, Cambridge, Cambridge University Press, 232 p .

Annexe I

Transcription phonétique des enregistrements

Symboles utilisés dans la transcription:

. = marque la division syllabique dans la chanson

- = représente un arrêt de l'enregistrement pour une des raisons suivantes:

- le locuteur ne se rappelait plus de ce qu'il devait dire;
- le locuteur ne disait pas ce qu'il devait dire;
- une chanson était terminée et on passait aux consignes relatives à la deuxième chanson.

♪ = annonce un segment chanté

Groupe des 6-7 ans (1^{ère} année)

1)

Prénom: Sébastien

Âge: 6

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Transcription:

J'm'appell' Sébastien [sebasjɛ^e]
Euh... c'est quoi don'qu'faut dir'?

-
Je veux vous chanter Bonn'
[fa^et/odkɛ]
Euh... hein?

♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dkɛ:]¹

♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dkɛ:]

Euh...

♪ Bonne [fa^e.tœ/o:.dkɛ:]²

Euh...

♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dkɛ:]

[...]³

♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dkɛ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dkɛ:]⁴

Quoi?

-
Je vous ai chanté Bonn' [fa^etodkɛ]

♪ Bonne [fa^e.tœ]

Non c'est, là c'est

-
Je vais vous chanter Bo-Bonne
[fa^etœzɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^e.tœ:/zɑ^ɔk]⁵

♪ Bonne [fa^e.tœ:.a:.zɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.ta:.a:.zɑ^ɔk]⁶

Je vous ai chanté Bonne [fa^etaa:zɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ Le locuteur a ri un peu à la fin de ce vers.

² Cette pause vient peut-être du fait que le locuteur a pris conscience, à ce moment, qu'il ne chantait pas la bonne version de *Bonne fête*.

³ Les nombreuses hésitations durant l'interprétation sont peut-être consécutives de la raison mentionnée en ².

⁴ Le locuteur a ri un peu au début de ce vers.

⁵ La pause représente une hésitation.

⁶ Je me souviens ici, entre les deux chansons, d'avoir fredonné au locuteur la bonne version de la chanson, d'où probablement son interprétation de cette bonne version pour le deuxième *Bonne fête*.

2)

Prénom: Samuel

Âge: 7

Lieu de naissance: Cap-de-la-Madeleine

Transcription:

Bonjour, je m'appell' Samuel
[samuɛl]

J'ai 7 ans.

♪ Bonne [fa]

Je vais vous chanter Bonne [fa^etaodkɛ]

♪ Bonne [fa^e.tœ/o:.dkɛ:]¹

♪ Bonne [fa^e.tœ/o:.dkɛ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dkɛ^e]

Je vous ai chanté Bonne [fa^etaodkɛ]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.a:.zɑ^ɔk]

-
Je vais vous chanter Bonne [fa^etazɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.a:.zɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.a:.zɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.a:.zɑ^ɔk]²

-
Je vous ai chanté Bonne [fa^etazɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ Dans les deux premiers vers, la courte pause semble remplacer l'allongement de [œ].

² Dans le deuxième *Bonne fête*, le locuteur chante de plus en plus rapidement.

3)

Prénom: Maeli

Âge: 6

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Transcription:

J'm'appell' Maeli [maeli] [...]

Euh, j'vas chanter Bonne

[fa^ɛtama:ɣ/tɛ]¹

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɣ.tɛ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɣ.tɛ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ]

♪ Bonne [fa^æ.tœ]

♪ Bonne [fɛ:t.ma:ɣ.tɛ:]

♪ Hip! Hip! Hit! Hourra!

♪ Hip! Hip! Hit! Hourra!

♪ Guiliguili ho! ho! ho!

♪ Guiliguili ho! ho! ho!

-
Je vous ai chanté Bonne

[fa^ɛt/maRtɛ]²

-
Je vas vous chanter Bonne [fa^ɛtʒa^ɔk]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ʒa^ɔ:k]³

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ʒa^ɔ:k]³

♪ Bonne [fa^æ.tœ]

♪ Bonne [fa^æ.tœ]

♪ Bonne [fa^æ.tœ.ʒa^ɔk]

♪ Hip! Hip! Hit! Hourra!

♪ Hip! Hip! Hit! Hourra!

♪ Guiliguili ho! ho! ho!

♪ Guiliguili ho! ho! ho!

Je vous ai chanté Bonne [fa^æt/ʒa^ɔk]⁴

Commentaires:

¹ Courte pause.

² La pause représente ici une fin de phrase; la locutrice a ensuite précisé le prénom de la personne à qui elle venait de chanter *Bonne fête*.

³ Dans ces deux vers, le /a/ de *Jacques* est réalisé de façon particulièrement longue (en diphtongue ou en monophthongue), comme si la locutrice voulait ainsi créer la syllabe manquante; il s'agit en fait presque de deux syllabes distinctes, soit [ʒa.ɔk] et [ʒa.a:k].

⁴ La pause semble représenter le court instant où la locutrice a cherché le prénom de la personne à qui elle venait de chanter *Bonne fête*.

4)

Prénom: Marie-Ève

Âge: 6

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Transcription:

J'm'appell' Marie-Ève [maʁjev]

J'vas vous chanter Bonn' [fa^ɛtmaʁta^ɛ]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɣ.ta^ɛ]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɣ.ta^ɛ]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɣ.ta^ɛ]

-
Je vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtmaʁta^ɛ]

-
♪ Bonne [fa]

Je vais chanter Bonn' [fa^ɛtʒa^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ʒa^ɔ.kœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ʒa^ɔ.kœ:]

J'vous ai chanté Bonne [fa^ɛtʒa^ɔk]

Commentaires:

Aucun

5)

Prénom: Francis

Âge: 7

Lieu de naissance: Fleurimont

Transcription:

J'm'appell' Francis [frã:se^ls]

Après, c...

-
J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtodkɛ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.o:.dkɛ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.o:.dkɛ:]

[...] ¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.o:.dkɛ]²

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:./œ:/o.dkɛ:]

Pis après...

-
J'vous ai, je vous ai chanté Bonn'

[fa^ɛtodkɛ]

-
J'vas vous chanter Bonn' [fa^ɛtʒa^ɔ:k]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.a:.ʒa:k]³

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.a:.ʒa^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.a:.ʒa^ɔk]

J'vous ai chanté la [...] Bonn'
[fa^εt⁷/tʒɑ^ɔk]⁴

Commentaires:

¹ Hésitation.

² À la suite de ce vers, j'ai indiqué au locuteur le vers suivant en lui chantant, d'où probablement les pauses et les hésitations dans le vers qu'il a chanté ensuite; le deuxième [œ:] de ce vers en est un marquant l'hésitation (euh...).

³ Si le locuteur a bien interprété le deuxième *Bonne fête*, c'est probablement parce que je lui ai rapidement appris la bonne version entre les deux *Bonne fête*.

⁴ La courte pause témoigne peut-être d'une hésitation; on remarque par ailleurs la répétition du /t/, le premier n'ayant pas explosé.

6)

Prénom: Yannick

Âge: 6 1/2

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Transcription:

Euh, j... j'm'appell' Yannick [janIk]

J'vas vous chanter la [fa^εtaodʒe]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.o:.dʒɑ^ε]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.o:.dʒe:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.o:.dʒɑ^ε]

-
Euh... J'vous ai chanté la... la chanson
à Audrey, la [fa^εtaodʒe]

-
J'vas vous chanter la [fa^εtaʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a:.ʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a:.ʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a:.ʒɑ:k]

J'vous ai chanté la [fa^εtaʒɑ^ɔk]

Commentaires:

Aucun

7)

Prénom: Kathleen

Âge: 6

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Transcription:

Bonjour, j'm'appell' Kathleen
[ka:tll¹n]
[...]

-
J'veux vous dire Bo...

Je veux chanter Bonn' [fa^εtmaktē]

Bonn' [fa^εtmaktē]

-
♪ Bonne [fa^ε.tœ:/ma:ʒ.ta^ε]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ʒ.ta^ε]

-
Je vais vous chanter Bonn' [fa^εtmaktē]

-
Je vais vous chanter Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]

♪ Bonn' [fa^εt/ʒɑ^ɔk]²

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/ʒ]³

Euh est... compliquée, celle-là!

♪ Bonne [fa^εt/ʒɑ:k]³

[...]

M'en rappell' pus, c'est...

-
♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a:.ʒɑ^ɔk]⁴

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fɛ:.ta:/a:ʒɑ^ɔk]⁵

J'vous ai s...., j'vous ai chanté Bonn'

[fa^εtaʒɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La courte pause semble coïncider avec le moment où la locutrice a repris son souffle.

² Il est difficile de déterminer si ce vers est une répétition du titre (comme cela a été fait précédemment) ou le premier vers de la chanson; en fait, le vers si situe entre le style parlé et le style chanté.

³ Après deux tentatives, la locutrice semble se rendre compte qu'il y a quelque chose qui cloche (nombre insuffisant de syllabes pour la mélodie), ce dont témoignent les pauses dans chacun des deux vers.

⁴ Devant l'impuissance de la locutrice, j'ai dû lui donner des pistes pour qu'elle arrive à chanter ce *Bonne fête*.

⁵ La courte pause est peut-être provoquée par le hiatus.

8)

Prénom: Roxanne

Âge: 6

Lieu de naissance: Cap-de-la-Madeleine ou Shawinigan-Sud

Transcription:

Bonjour, j'm'appell' Roxanne
[ɛɔksa:n]

J'vas vous chanter Bonn'
[fa^{ɛt}/mɑktẽ]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tẽ]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ɪ.tɑ^ɛ]

-
J'vous ai chanté Bonn' [fa^{ɛt}/mɑktɑ^{ɛ̃}]²

-
J'vas vous chanter Bonn' [fa^{ɛt}/ʒɑ^ɔk]³

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:ʒɑ:k]⁴

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:ʒɑ^ɔk]⁴

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:/a:ʒɑ^ɔk]⁴

-
J'vous ai chanté Bonn' [fa^{ɛt}ɑʒɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La locutrice a peut-être été distraite par le toussotement de sa copine qui était présente dans le local, d'où la pause, ou encore, la pause consisterait en une hésitation, ce dont témoignerait l'intonation montante de l'interrogative sur la dernière syllabe de *Martin*.

² La pause représente peut-être une hésitation avant que la locutrice précise à qui elle venait de chanter *Bonne fête*.

³ La pause très brève est peut-être conséquente de l'absence de préposition.

⁴ La courte pause est peut-être due au hiatus.

Groupe des 8-9 ans (3^e année)

9)

Prénom: Catherine**Âge:** 8 1/2**Lieu de naissance:** Trois-Rivières**Transcription:**

Bonjour, j'm'appell' Catherine
[katʁɪn]

J'vais vous chanter Bonne [fa^{ɛt}ʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa:a:ɛ:t.ʒɑ:k]

♪ Bonne [fa:a:ɛ:t.ʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ/ʒɑ^ɔk]¹

J'vous ai chanté Bonne [fa^{ɛt}ʒɑ^ɔk]

-

J'vais vous chanter Bonn' [fa^{ɛt}mɑktẽ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ/ma:ɪ.tẽ]²

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tẽ]

J'vous ai chanté Bonn' [fa^{ɛt}mɑktẽ]

Commentaires:

¹ La pause représente une hésitation.

² La pause semble coïncider avec le court instant où la locutrice a repris son souffle.

10)

Prénom: Eddie**Âge:** 9**Lieu de naissance:** France**Transcription:**

J'm'appell' Eddie [ɛdʒi]

J'vas vous chanter Bonn' [fɛ^{ɛt}mɑktẽ]

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:.ma:ɪ.tẽ]

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:.ma:ɪ.tẽ]

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:.ma:ɪ.tẽ]

J'vous ai chanté Bonn' [fɛ^{ɛt}mɑktẽ]

-
J'vais vous chanter Bonn' [fɛ^{ɛt}ʒɑ:k]

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:ʒɑ:a:k]¹

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:ʒɑ:a:k]¹

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^e.tœ:ʒɑ:a:k]¹

J'vous ai chanté Bonn' [fɛ^{ɛt}ʒɑ:k]

Commentaires:

1 Il est difficile de déterminer ici s'il s'agit d'une répétition de la voyelle [a] de *Jacques* (donc, de deux syllabes distinctes) ou d'un sur-allongement de cette voyelle (et, dans ce cas, d'une seule syllabe).

11)

Prénom: Maxime**Âge:** 9**Lieu de naissance:** Shawinigan-Sud**Transcription:**

J'm'appell' Maxime [maksɪm]

Je vais vous chanter Bonn' [fa^{ɛt}ɔdœ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dœ:]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dœ:]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ/o:.dœ:]¹
 ♪ Hip! Hip! Hit! Hourra!
 ♪ Hip! Hip! Hit! Hourra!
 Euh... je, je vous ai chanté Bonne
 [fa^εtodœ]

-
 Bonjour, je m'appell' Maxime
 Je vais vous chanter Bonne [fa^εtazɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ/zɑ:.ɑ^ɔk]²
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:zɑ:.ɑ:k]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:zɑ:.ɑ^ɔk]
 ♪ Hip! Hip! Hit! Hourra!
 ♪ Hip! Hip! Hit! Hourra!
 Je vous ai chanté Bonne [fa^εtazɑ^ɔk]

Commentaires:

- ¹ La pause semble être due au hiatus.
² La pause représente probablement une hésitation.

12)

Prénom: Simon

Âge: 9

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Transcription:

Bonjour, je m'appell' Simon [simɔ̃]
 Je vais vous chanter la [...] [fa^εtaodœ]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:/o:.dœ:]¹
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:/o:.dœ:]¹
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:..o:.dœ:]
 ♪ Hip! Hip! Hip! Hourra!
 ♪ Hip! Hip! Hip! Hourra!
 J'ai chanté la chanson de Audrey.

-
 J'ai chanté la [...] [fa^εtaodœ]
 -

Bonjour, je m'appell' Simon
 Je vais vous chanter Bonn'
 [fa^εtazɔ:ɔz/zɑ^ɔk]²
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:zɑ:k]³
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:a:zɑ:k]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:zɑ:k]³
 ♪ Hip! Hip! Hip! Hourra!
 ♪ Hip! Hip! Hip! Hourra!
 Je vous ai chanté Bonn'
 [fa^εtazɔ:ɔz/azɑ:k]⁴

Commentaires:

- ¹ Ces courtes pauses sont peut-être provoquées par le hiatus.
² J'ai chuchoté au locuteur le bon prénom après quoi il s'est repris, d'où la pause.
³ Ces courtes pauses semblent remplacer l'allongement ou être dues au hiatus.
⁴ Le locuteur s'est rendu lui-même compte de son incohérence (il venait de chanter *Bonne fête Jacques*), d'où la pause et la reprise du prénom.

13)

Prénom: Mylène

Âge: 9

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Transcription:

Je m'appell' Mylène [milɛn]
 Je vais vous chanter Bonn'
 [fa^εt/mɑxtɑ^ε]¹
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:..mɑ:ɔ.tɑ^ε]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ.mɑɔ.tɑ^ε]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ.mɑɔ.tɑ^ε]
 ♪ Hip! Hip! Hip!
 Non?

-
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^εtaɔxtɛ]
 -

J'vais vous chanter Bonn' [fa^εtœzɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:/zɑ^ɔk]²
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ.a.zɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ.a.zɑ^ɔk]
 Je vous ai chanté Bonn' [fa^εtazɑ^ɔk]

Commentaires:

La locutrice emploie un syle de plus en plus parlé au cours de l'interprétation des deux *Bonne fête*, ce dont font preuve les absences d'allongement.

- ¹ La pause représente probablement une hésitation.
² La pause représente une hésitation.

14)

Prénom: Pamela

Âge: 10

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Transcription:

Je m'appell' Pamela [pamelɔ]
 Je vais vous chanter Bonn' [fa^{et}maxtê]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ.ma:ɣ.tæ^ê]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ɣ.ta^ê]
 Euh...

-
 J'veus ai chanté Bonn' [fa^{et}/maxtê]¹

-
 Je vais vous chanter Bonn' [fa^{et}azɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:/zɑ^ɔ.kœ:]²
 ♪ Bonne [fa^e.tœ.a:zɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:a:zɑ^ɔk]
 Euh... Je vous ai chanté... à Jacques!

-
 J'veus ai chanté Bonn' [fa^{et}azɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La pause représente la fin de la phrase; l'ajout du prénom ensuite viendrait du fait que la locutrice s'est souvenue qu'il fallait préciser le prénom dans le titre.

² La courte pause consiste en une hésitation.

15)

Prénom: Sébastien

Âge: 8

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Transcription:

J'm'appell' Sébastien [sebast_sjê]
 J'vas chanter Bonn' [fæ^{et}/aodkœ]¹
 J'chante?
 ♪ Bonne [fæ^e.tœ:.o:.dœ:]
 ♪ Bonne [fæ^e.tœ:.o:.dœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fæ^e.tœ]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dœ:]
 J'ai chanté Bonn' [fa^{et}aodkœ]

-
 M'appell' Sébastien
 M'as chanter Bonn' [fæ^{et}azɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fæ^e.tœ:.zɑ^ɔ.kœ:]²
 ♪ Bonne [fæ^e.tœ:.zɑ^ɔ.kœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fæ^e.tœ]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:a:zɑ^ɔk]
 J'ai chanté Bonn' [fæ^{et}azɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ Pause d'hésitation.

² Le locuteur chante la fin des deux premiers vers avec moins d'intensité que le reste (comme s'il n'était pas sûr de ce qu'il chantait).

16)

Prénom: Samuel

Âge: 9

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Transcription:

Bonjour, j'm'appell' Samuel [samɥel]
 J'vas vous chanter Bonne
 [fa^{et}/aodkœ]¹
 ♪ Bonne [fa^e.tœ/a:.o:.dœ:]²
 ♪ Bonne [fa^e.ta:.o:.dœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.ta:.o:.dœ:]

-
 J'veus ai chanté Bonne [fa^{et}aodkœ]

-
 Bonjour, j'm'appell' Samuel
 J'vas vous chanter Bonne
 [fa^{et}/azɑ^ɔk]¹
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:a:zɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:a:zɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:a:zɑ^ɔk]
 J'veus ai chanté Bonn' [fa^{et}tœazɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

² Ce vers se rapproche du style parlé; la pause qu'on y retrouve remplace peut-être l'allongement ou serait due au hiatus.

Groupe des 10-11 ans (5^e année)

17)

Prénom: Francis

Âge: 11

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Transcription:

Ben, moi, j'm'appell' Francis [fɛ̃sɪs]
 J'vas vous chanter Frère Jacques¹ euh!
 pas Frère Jacques euh... Bonn'
 [fa^{et}odkœ]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dœ]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dœ]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:.o:.dœ^e]

Ben là, j'vous ai ça, j'vous ai, je vous ai chanté euh Bonn' [fa^ɛtodkɛ]

-
♪ Bonne [fa^ɛt]

J'vas vous chanter la [fa^ɛtazɔ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.œ:zɔ^ɔk]

♪ Bonne [fa:.ɛ:.tœ:.zɔ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ]

♪ Bonne [fa:.ɛ:.tœ:.zɔ^ɔk]

Ben, là, j'vous ai chanté Bonn'

[fa^ɛtzɔ^ɔk]

Commentaires:

¹ Le fait que le locuteur savait dès le début que le prénom *Jacques* était impliqué dans l'expérimentation est un mystère...; peut-être avait-il entendu parlé de l'expérimentation par d'autres élèves durant l'heure du dîner.

18)

Prénom: Yhann-Jonathan

Âge: 11

Lieu de naissance: Montréal

Transcription:

J'm'appell' Yhann-Jonathan

[janʒonatã]

Pis j'ai 11 ans.

J'vas vous chanter Bonn' [fɛ^ɛtodkɛ]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:.œ:.dɛ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:.œ:.dɛ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:.œ:.dɛ:]

J'vous ai chanté Bonn' [fɛ^ɛtodkɛ]

-
J'vas vous chanter Bonn' [fɛ^ɛtzɔ^ɔk]

♪ Bonne [fɛ:.ɛ:.tœ:.zɔ^ɔk]

♪ Bonne [fɛ:.ɛ:.tœ:.zɔ^ɔk]

♪ Bonne [fɛ:.ɛ:t]

♪ Bonne [fɛ:.ɛ:t]

♪ Bonne [fɛ:.ɛ:.tœ:.zɔ^ɔk]

J'ai chanté Bonn' [fɛ^ɛtazɔ^ɔk]

Commentaires:

Aucun

19)

Prénom: Reno

Âge: 10

Lieu de naissance: Cap-de-la-Madeleine

Transcription:

Bonjour, j'm'appell' Reno [ʁœno]

J'vais vous chanter Bonne [fa^ɛtodkɛ]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:.œ:.dɛ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:.œ:.dɛ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœœ/o:.dɛ:]¹

-
J'vous ai, je vous ai chanté Bonn'

[fɛ^ɛt/odkɛ]²

-
J'm'appell' Reno

J'vais vous chanter Bonn' [fɛ^ɛtzɔ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛtœ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛt.zɔ^ɔk]

♪ Bonne [fɛ^ɛt.zɔ^ɔk]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛt.zɔ^ɔk]

J'vous ai chanté Bonn' [fɛ^ɛtzɔ^ɔk]

Commentaires:

¹ La présence d'une pause est probablement liée à la prise de conscience, par le locuteur, de l'hypercorrection en [tœœ] qu'il venait de faire.

² La pause représente probablement ici la fin de la phrase; l'ajout du prénom ensuite viendrait du fait que le locuteur s'est souvenu qu'il fallait préciser le prénom dans le titre.

20)

Prénom: Jason

Âge: 10

Lieu de naissance: Québec

Transcription:

J'm'appell' Jason [ʒɛzœn]

Pis, j'ai 10 ans.

Pis, j'vas chanter Bonn' [fa^ɛtodkɛ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.œ:.dɛ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.œ:.dɛ:]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ/o:.dɛ:]²

-
J'ai chanté Bonn' [fa^ɛtodkɛ]

-
Ben là, j'm'appell' Jason

J'ai 10 ans.

J'vas, j'vas t'chanter euh... Bonn'

[fa^ɛtœzɔ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ/a:zɔ^ɔk]²

♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:ʒɑ^ɔk]²
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:ʒɑ^ɔk]²
 J'ai chanté Bonn' [fa^εtaʒɑ/aʒɑ^ɔk]³

Commentaires:

¹ Le locuteur est parti à rire au moment où il a chanté le début de ce vers.

² La courte pause semble remplacer l'allongement ou être provoquée par le hiatus.

³ Il s'agit ici d'une pause marquant la reprise du prénom.

21)

Prénom: Karine**Âge:** 11**Lieu de naissance:** Trois-Rivières**Transcription:**

J'm'appell' Karine [kaʁɪn]
 M'a vous chanter Bonn' [fa^εtmɑktẽ]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:ma:ʁ.tẽ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:ma:ʁ.tẽ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:ma:ʁ.tẽ:]
 J'ai chanté Mart... Bonn' [fa^εtmɑktẽ]

-
 J'm'appell' Karine
 M'a vous chanter Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:ʒɑ^ɔk]¹
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:ʒɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:ʒɑ^ɔk]
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^εtaʒɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

22)

Prénom: Cinthia**Âge:** 11**Lieu de naissance:** Cap-de-la-Madeleine**Transcription:**

Bonjour, je m'appell' Cinthia [sɪnsja]
 J'vais vous chanter Bonn' [fa^εtmɑktẽ]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:ma:ʁ.tẽ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:ma:ʁ.tẽ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:ma:ʁ.tẽ:]
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^εtmɑktẽ]

-
 J'dis encore mon... prénom?
 J'm'appell' Cinthia
 J'vais vous chanter Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ/ʒɑ^ɔk]¹
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:ʒɑ^ɔk]²
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:ʒɑ^ɔk]²
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La pause représente une hésitation.

² La courte pause semble remplacer l'allongement ou être due au hiatus.

23)

Prénom: Marie-Michèle**Âge:** 11**Lieu de naissance:** Shawinigan-Sud**Transcription:**

Bonjour, j'm'appell' Marie-Michèle
 [maʁimifɛl]
 J'vais vous chanter Bonn' [fa^εtmɑktẽ]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:ma:ʁ.tẽ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:ma:ʁ.tẽ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ^ε.tœ:ma:ʁ.tẽ:]
 C'tait Bonn' [fa^εtmɑktẽ]
 -
 Je r'commence au complet, là?

-
 J'vais chanter Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:ʒɑ^ɔk]¹
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:/a:ʒɑ^ɔk]¹
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:/a:ʒɑ^ɔk]¹
 C'tait Bonn' [fa^εtm/ʒɑ^ɔk]²

-
 C'était Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

² La courte pause est due à la reprise du prénom.

24)

Prénom: Marianne
Âge: 10
Lieu de naissance: Cap-de-la-Madeleine

Transcription:

J'm'appell' Marianne [maʁja:n]
 J'vas vous chanter Bonn' [fa^{et}maʁta^e]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ʁ.tẽ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ʁ.tẽ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:.ma:ʁ.tẽ:]
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^{et}maʁtẽ]
 -
 J'vais chanter Bonn' [fa^{et}ʒa:k]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:/a:ʒa:k]¹
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:/a:ʒa:k]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:/a:ʒa^ɔk]
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^{et}ʒa^ɔk]

Commentaires:

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

Groupe des 16-17 ans (5^e secondaire)

25)

Prénom: Denis
Âge: 16
Lieu de naissance: Shawinigan-Sud
Fonction des parents:
 Mère: téléphoniste
 Père: employé de l'Alcan
Scolarité des parents:
 Mère: secondaire
 Père: secondaire

Transcription:

Denis [...] [dœni]
 J'vais vous chanter Bonn' [fa^{et}odœ]
 ♪ Bonne [fa^e.ta:.o:.dœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.ta:.o:.dœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.ta:.o:.dœ:]
 Je vous ai chanté Bonn' [fa^{et}]
 C'est tout?
 -
 [odœ]
 -
 J'vas vous chanter Bonn'
 [fɛ^{et}/aʒa^ɔk]¹

♪ Bonne [fa^e:tœ:.a:ʒa^ɔk]²
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:.a:ʒa^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^e.ta:.a:ʒa^ɔk]²

Commentaires:

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

² Le locuteur a un peu ri en chantant la fin de ces deux vers.

26)

Prénom: David
Âge: 16
Lieu de naissance: Trois-Rivières
Fonction des parents:
 Mère: professeure au primaire
 Père: directeur d'une école
Scolarité des parents:
 Mère: université
 Père: université
 *David est chanteur amateur.

Transcription:

David [...] [davId]
 J'vais vous chanter Bonn' [fa^{et}odœ]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.o:.dœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.o:.dœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:.o:.dœ:]
 Euh, je vais, j'ai vous ch..., je, je vous ai chanté Bonn' [fa^{et}odœ]
 -
 J'vais vous chanter encore Bonn' [fa^{et}]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ:.a:ʒa:k]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.a:ʒa:k]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.a:ʒa:k]
 C'tait Bonn' [fa^{et}aʒa:k]

Commentaires:

Aucun

27)

Prénom: Julie
Âge: 17
Lieu de naissance: Shawinigan-Sud
Fonction des parents:
 Mère: couturière
 Père: chauffeur
Scolarité des parents:

Mère: secondaire
 Père: secondaire
 *Julie est chanteuse amateur.

Transcription:

Julie [...] [zyli]
 J'vous sant', j'vous chante Bonn'
 [fa^ɛtmæxt̃ɛ]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.t̃ɛ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɪ.t̃ɛ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɪ.t̃ɛ:]
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtmæxt̃ɛ]
 -
 J'vas vous chanter Bonn' [fa^ɛtʒɑ:k]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.^ha:zɑ:k]¹
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:.^ha:zɑ:k]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:.^ha^a.zɑ:k]²
 J'ai chanté Bonn' [fɛ:t/zɑ:kœ]³

Commentaires:

Le premier vers de chaque *Bonne fête* se rapproche du style parlé alors que le reste de la chanson est chanté plutôt d'un style typique d'une chanteuse (d'où l'absence progressive de diptongues ou la réalisation de diptongues moins prononcées); c'est comme si la locutrice s'ajustait en cours de route.

¹ J'ai noté ce qui semble être un *h* aspiré entre les deux voyelles (peut-être là pour éviter le hiatus).

² J'ai noté comme une diptongue la préposition /a/ qui n'est ni allongée ni répétée.

³ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

28)

Prénom: Billy

Âge: 16

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: secrétaire

Père: travailleur de la construction

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: secondaire (?)

*Billy est chanteur amateur.

Transcription:

J'm'appell' Billy [bili]

Pis j'vas vous chanter Bonn'
 [fa^ɛtodœ]

J'chante?

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.o:.dœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.o:.dœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.o:.dœ:]

Pis, j'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtodœ]

J'vas vous chanter Bonn' [fa^ɛtʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

Hein! ha! comment qu'on dit ça!?!¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:zɑ:k]²

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:zɑ:k]²

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:zɑ:k]²

J'vous ai chanté Bonn'

[fa^ɛtʒɑ:k/aʒɑ:k]³ et sainte!⁴

Commentaires:

Le locuteur semble chanter le premier *Bonne fête* avec plus d'assurance.

¹ Le locuteur est parti à rire après ce premier essai suivi de son commentaire.

² La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

³ Il s'agit vraisemblablement d'une pause de fin de phrase après quoi le locuteur a corrigé l'erreur qu'il croyait avoir commise.

⁴ Le locuteur est parti à rire ici aussi, après avoir corrigé son erreur.

29)

Prénom: Lissha

Âge: 17

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: libraire

Père: chauffeur d'autobus

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

*Lissha est chanteuse amateur.

Transcription:

J'm'appelle Lissha [lisa] [...]

J'vas, j'vas chanter Bonn'

[fa^ɛtamæxt̃ɛ]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɪ.t̃ɛ:]¹

♪ Bonne [fɛ:.tœ:.ma:ɪ.t̃ɛ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:.ma:ɪ.tɛ:]
J'veus ai chanté Bonn' [fa^ɛtmaɪtɛ]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:.a:.ʒɑ:k]²
♪ Bonne [fɛ:.tœ:.a:.ʒɑ:k]
♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
♪ Bonne [fa^æ.tœ:]
♪ Bonne [fɛ:.tœ:.a:.ʒɑ:k]

J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtʒɑ^ɔk]
J'veus ai chanté Bonn' [fa^ɛtʒɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ Cette locutrice chanteuse amateur aussi donne l'impression de s'ajuster en cours de route pour ce premier *Bonne fête*, ce dont témoigneraient la présence d'une diphtongue seulement dans le premier vers de même que la variante québécoise [ɛ̃] uniquement dans ce vers également.

² Ici, par contre, il ne semble pas y avoir d'ajustement; serait-ce en raison de l'interprétation d'un premier *Bonne fête*, ou encore, parce que le titre de la chanson n'a pas été mentionné juste avant l'interprétation de cette dernière?

30)

Prénom: Martin

Âge: 16

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: secrétaire

Père: policier

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: cégep

Transcription:

Ben, j'm'appell' Martin [maɪtɛ]

Pis, j'veus vous chanter Bonne

[fa^ɛtodkɛ]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.o:.dɛ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.o:.dɛ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:o:dɛ:]

J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.a:.ʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.a:.ʒɑ:k]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:.a:.ʒɑ:k]

Je vous ai chanté Bonn' [fa^ætʒɑ:k]

-
Je r'commenc' euh...?

-
Je vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtodkɛ]

Commentaires:

Il semble, encore une fois, y avoir un ajustement en cours d'interprétation et ce, pour les deux *Bonne fête*.

31)

Prénom: Geneviève

Âge: 17

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: employée du Centre des données fiscales

Père: employé de Doral

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire non terminé

Transcription:

Geneviève [ʒœnvjɛ:v]

J'veus vous chanter Bonn' [fa^ɛtmaɪtɛ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tɛ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tɛ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tɛ]

J'veus ai chanté Bonn' [fa^ɛtmaɪtɛ]

-
J'veus chante Bonn' [fa^ɛtʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.a:.ʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ/a:.ʒɑ^ɔk]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ/a:.ʒɑ^ɔk]¹

J'veus ai chanté Bonn' [fa^ɛtʒɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La courte pause semble remplacer l'allongement ou être provoquée par le hiatus.

32)

Prénom: Patricia

Âge: 16

Lieu de naissance: Sherbrooke

Fonction des parents:

Mère: technicienne-comptable

Père: directeur général de la ville

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: université

Transcription:

Euh..., j'm'appell' Patricia [patʁisja]

J'vas vous chanter Bonn' [fa^{et}maʁtẽ]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ʁ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ʁ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ʁ.tẽ:]

Là, j'vous ai interprété Bonn'

[fa^{et}maʁtẽ]

-
Euh... je vous in..., euh, j'm'appell'

Patricia

Pis j'vas vous chanter Bonn'

[fa^{et}ʒa^{ok}]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..œ:..ʒa^{ok}]¹

♪ Bonne [fa^e.tœ:..œ:..ʒa^{ok}]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..œ:..ʒa^{ok}]

C'était Bonn' [fa^{et}ʒa^{ok}]

Commentaires:

La locutrice chante une version un peu plus rythmée de la traditionnelle *Bonne fête*, de sorte que le /ɛ:/ de *fête* y semble moins long.

¹ La locutrice a ri lors de l'interprétation des deux premiers vers de ce *Bonne fête*; il faut dire qu'elle avait aussi un peu ri en chantant le premier vers du *Bonne fête* précédent.

Groupe des 12-13 ans (1^{er} secondaire)

33)

Prénom: Catherine

Âge: 12

Lieu de naissance: St-Hyacinthe

Fonction des parents:

Mère: coiffeuse

Père: inspecteur en métallurgie

Transcription:

J'm'appell' Catherine [katʁIn]

J'vais vous chanter Bonn' [fa^{et}maʁtẽ]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ʁ.tẽ]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ʁ.tẽ]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ʁ.tẽ]

J'vous ai chanté Bonn' [fa^{et}maʁtẽ]

-

-

J'vais vous chanter Bonn' [fa^{et}ʒa^{ok}]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..ʒa^{ok}]

♪ Bonne [fa^e/tœ:..ʒa^{ok}]¹

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..ʒa^{ok}]

J'vous ai chanté Bonn' [fa^{et}ʒa^{ok}]

Commentaires:

La locutrice adopte presque un style parlé plutôt qu'un style chanté dans ses deux interprétations de *Bonne fête*.

¹ La pause représente une courte hésitation.

34)

Prénom: Dave

Âge: 12

Lieu de naissance: St-Tite (?)

Fonction des parents:

Mère: stagiaire en arts plastiques

Père: opérateur

Transcription:

J'm'appell' Dave [dæ^{ev}]

J'vas vous chanter Bonne [fa^{et}odœ]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..o:..dœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..o:..dœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..o:..dœ:]

C'tu tout?

-

J'vous ai chanté Bonn' [fa^{et}odœ]

-

♪ Bonne [fa^e.tœ:..a:]

-

J'vas vous chanter Bonn' [fa^{et}ʒa^{ok}]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..a:..ʒa^{ok}]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..a:..ʒa^{ok}]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:]

♪ Bonne [fa^e.tœ:..a:..ʒa^{ok}]

Ah! J'vous ai chanté Bonn' [fa^{et}ʒa^{ok}]

Commentaires:

Aucun

35)

Prénom: Francis

Âge: 12

Lieu de naissance: St-Élie-de-

Caxton (?)

Fonction des parents:

Mère: gardienne d'enfants

Père: opérateur

Transcription:

Bonjour, j'm'appell' Francis [frãsɪs]

J'vas chanter Bonn' [fa^ɛtaodkɛ]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ/o:.dœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ/o:.dœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ/o:.dœ:]

-
J'ai, j'ai chanté Bonn' [fa^ɛtaodkɛ]

-
♪ Bonne [fa^ɛ/tœ/z]

Je vais vous chanter la ... Bonn'

[fa^ɛtaɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ/a:.ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ/a:.ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ/tœ/a:.ɔk]

J'vous ai chanté la [fa^ɛtaɔk]

Commentaires:

Les deux interprétations de *Bonne fête* sont saccadées, d'où la présence de courtes pauses à l'intérieur de chaque vers, si bien qu'on a l'impression que les syllabes ne s'enchaînent pas, sauf en fin de vers. Ce ne serait donc probablement pas des pauses qui remplacent l'allongement, puisqu'il n'y aurait pas d'allongements sous-jacents dans cette version, excepté en fin de vers.

36)

Prénom: Sophie

Âge: 12 1/2

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: au foyer

Père: ?

Transcription:

J'm'appell' Sophie [sɔfi]

J'vas vous chanter Bonn' [fa^ɛtmaktɔ^ɛ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tɔ^ɛ]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tɔ^ɛ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ɪ.tɔ^ɛ]

J'viene de vous chanter Bonn'

[fa^ɛtmaktɛ]

-
J'm'appell' Sophie

J'vas vous chanter Bonn' [fa^ɛtaɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/ɔk.kœ:]²

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/ɔk.kœ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/ɔk.kœ]

J'viene de vous chanter Bonn'

[fa^ɛtaɔk]

Commentaires:

¹ La dernière syllabe de ce vers est plus allongée que celle du vers suivant et que celle du dernier vers; on entend ainsi mieux la diphtongue du /ɛ/ de *Martin* dans ce vers que dans les deux autres.

² La pause représente une courte hésitation; d'ailleurs, la locutrice a un peu ri à la fin de ce vers, ce qu'elle fait également à la fin du dernier vers.

37)

Prénom: Rémi

Âge: 13

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: couturière

Père: décédé

Transcription:

Rémi [ʁemi]

J'vas vous in... j'vas euh... ah! J'vas

vous in... j'vas vous dire... Bonne

[fa^ɛtodkɛ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.o:.dœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.o:.dœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.o:.dœ:]

-
Pis, j't'ai chanté ça. Bonne [fa^ɛtodkɛ]

-
♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.œ:.ɔk]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.œ:.ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.œ:.ɔk]

OK. J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtaɔk]

-
J'vas vous chanter Bonn' [fa^ɛtaɔk]

Commentaires:

¹ Le locuteur a un peu ri à la fin du premier vers.

38)

Prénom: Lucie

Âge: 13

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: vendeuse de produits naturels

Père: chauffeur de taxi

*Lucie est chanteuse amateur.

Transcription:

Lucie [lysi]

J'vas vous chanter Bonne [fa^ɛtmakt̃]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ʁ.t̃:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:.ma:ʁ.t̃:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ʁ.t̃:]

J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtmakt̃]

-

Lucie

J'vas vous chanter Bonne [fa^ɛtʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ʒɑ:k]¹

♪ Bonne [fa:ɛ:.tœ:.ʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fa:ɛ:.tœ:.ʒɑ:k]

J'vas vous chan..., euh... j'vous ai

chanté Bonn' [fa^ɛtʒɑ^ɔk]

Commentaires:

Cette locutrice aussi semble en quelque sorte s'ajuster en cours d'interprétation, du moins pour le premier *Bonne fête*, puisqu'elle ne diphtongue qu'en début et en fin de vers.

¹ Le locutrice semble avoir voulu créer la syllabe manquante en surallongeant le /ɑ/.

39)

Prénom: Justin

Âge: 14

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: au foyer

Père: pompier et concierge

Transcription:

Justin [zyst̃]

Je vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtodkɛ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.d̃kɛ:]¹

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:/o:.d̃kɛ:]¹

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ/o:.d̃kɛ:]¹

C'ben plate, ça...

-

Là, j'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtodkɛ]

-

J'vas vous chanter Bonn' [fa^ɛtʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:.ʒɑ^ɔ.kœ:]²

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ʒɑ^ɔk]³

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ʒɑ^ɔk]⁴

C'est tout?

-

J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtʒɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

² La dernière syllabe semble chantée avec hésitation, c'est-à-dire avec moins d'intensité que le reste du vers.

³ Le locuteur a ri un peu à la fin de ce vers.

⁴ Le locuteur produit une longue diphtongue en dernière syllabe, comme s'il voulait ainsi créer la syllabe manquante.

40)

Prénom: Katlyn

Âge: 12

Lieu de naissance: Montréal

Fonction des parents:

Mère: ménagère

Père: père inconnu (d'origine philippine)

Transcription:

Katlyn [katlɪn]

J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtmakt̃]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ʁ.t̃:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ʁ.t̃]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ʁ.t̃]

J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtmakt̃]

-

Je vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ʒɑ^ɔk]¹

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:.ʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ʒɑ^ɔk]

Je vous ai chanté Bonne [fa^ɛtʒɑ:k]

Commentaires:

¹ La locutrice chante la fin de ce vers, ainsi que celle du vers suivant et du dernier vers, en riant un peu.

Groupe des 14-15 ans (3^e secondaire)

41)

Prénom: Danielle

Âge: 15

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: au foyer

Père: commis aux pièces

Scolarité des parents:

Mère: secondaire non terminé

Père: secondaire

*Danielle est chanteuse amateur.

Transcription:

Mon nom est Danielle [...] [danjel]

J'vais vous chanter Bonne

[fa^εtœmaks^tẽ]

♪ Bonne [fe:..tœ:..ma:ɣ.tẽ:]

♪ Bonne [fe:..tœ:..ma:ɣ.tẽ]

♪ Bonne [fe:..tœ:]

♪ Bonne [fe:..tœ:]

♪ Bonne [fe:..tœ:..ma:ɣ.tẽ]

J'vous ai san..., j'vous ai, je vous ai
chan... chanté Bonn' [fa^εtmaks^tẽ]

♪ Bonne [fe:t]

Je vais vous chanter Bonne

[fa^εtœzɑ^ɔk]

♪ Bonne [fe:..tœ:..œ:..zɑ^ɔk]

♪ Bonne [fe:t.œ:..œ:..zɑ^ɔk]

♪ Bonne [fe:..tœ:]

♪ Bonne [fe:..tœ:]

♪ Bonne [fe:..tœ:..œ:..zɑ^ɔk]

Je, je vous ai chanté Bonne [fe^εtœzɑ:k]

Commentaires:

La locutrice chantait assez rapidement.

42)

Prénom: Nancy

Âge: 15

Lieu de naissance: Shawinigan

Fonction des parents:

Mère: ménagère

Père: opérateur

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

J'm'appell' Nancy [...] [nensi]

J'vas vous chanter Bonn' [fa^εtmaks^tẽ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:..ma:ɣ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:..ma:ɣ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:..ma:ɣ.tẽ:]

J'viens d'vous chanter Bonne

[fa^εtœmaks^tẽ]

J'm'appell' Nancy

J'vas vous chanter Bonne [fa^εtzɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ε.tœ/œ:..zɑ^ɔk]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:..zɑ^ɔk]^{1, 2}

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:..zɑ^ɔk]¹

J'viens d'vous chanter Bonne

[fa^εtzɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La pause semble être provoquée par le hiatus.

² Ce vers est chanté avec plus d'assurance que le précédent.

43)

Prénom: Maxime

Âge: 15

Lieu de naissance: Grand-Mère

Fonction des parents:

Mère: employée du Centre des données
fiscales

Père: instructeur de conduite automobile

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: secondaire

Transcription:

Bonjour, mon nom, c'est Maxime [...]

[maksɪm]

J'vas vous chanter Bonn' [fa^εtodre]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:..o:..dre:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:..o:..dre:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:..o:..dre:]

Bon. C'était Audrey.

C'est tout?

Je r'commence? Ok.

J'ai chanté Bonn' [fa^εtodre]

♪ Bonne [fa^εt]

J'vas vous chanter Bonn' [fa^εtzɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a.:ʒɑ:k]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a.:ʒɑ:k]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a.:ʒɑ:k]
 Ceci était Bonn' [fa^εtɑʒɑ^ɔk]

Commentaires:

Aucun

44)

Prénom: Mélanie**Âge:** 16**Lieu de naissance:** Shawinigan-Sud**Fonction des parents:**

Mère: disparue

Père: mécanicien

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

*Mélanie chante dans une chorale.

Transcription:

J'm'appell' Mélanie [melani]

J'vas vous chanter Bonn' [fa^εtmarɑtɑ^ε]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɾ.tɑ^ε]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɾ.tɛ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɾ.tɛ]J'vous ai chanté Bonn' [fa^εtamɑɾtɛ]

-

J'm'appell' Mélanie

J'vas vous chanter Bonn' [fa^εtʒɑ:k]♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a.:ʒɑ:k]¹♪ Bonne [fa^ε.tœ/a.:ʒɑ:k]¹♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a.:ʒɑ:k]¹J'vous ai chanté Bonn' [fa^εtɑʒɑ^ɔk]**Commentaires:**¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

45)

Prénom: Simon**Âge:** 16**Lieu de naissance:** St-Élie-de-Caxton (?)**Fonction des parents:**

Mère: dans le domaine de l'électricité

Père: camionneur

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

Mon nom, c'est Simon [...] [simɔ̃]

M'as vous chanter Bonne [fa^εtɑ:odœ]¹♪ Bonne [fa^ε.tœ:.o.:dœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.o.:dœ:]Ba... j'sais rien qu'c'te boutte-là,
'xcus'-moi.

-

J'vous ai chanté Bonn' [fa^εtodœ]

-

M'as vous chanter Bonne [fa^εtɑʒɑ^ɔk]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a.:ʒɑ^ɔk]²♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a.:ʒɑ^ɔk]J'vous ai chanté Bonne [fa^εtɑʒɑ^ɔk]**Commentaires:**¹ L'allongement semble représenter une hésitation.² Le deuxième *Bonne fête* est chanté un peu différemment, soit avec l'avant-dernière syllabe brève plutôt qu'allongée.

46)

Prénom: Ioan**Âge:** 14**Lieu de naissance:** Montmagny**Fonction des parents:**

Mère: secrétaire-réceptionniste

Père: sans emploi

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: secondaire

Bon, moi, j'm'appell' Ioan [joan]
[...]Pis, j'vas vous chanter Bonn'
[fa^εtodœ]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.o.:dœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.o.:dœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.o.:dœ:]J'viens juste de vous chanter Bonn'
[fa^εtodœ]

-

J'vais vous chanter Bonn'
[fa^εtœ:ʒɑ^ɔk]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a.:ʒɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a.:ʒɑ^ɔk]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ε.tœ:.a.:ʒɑ^ɔk]
 J'vienn' juste de vous chanter Bonn'
 [fa^εtaʒɑ^ɔk]

Commentaires:

Le locuteur chante relativement lentement, surtout le premier *Bonne fête*.

¹ Cet allongement semble représenter une hésitation.

47)

Prénom: Annick**Âge:** 15**Lieu de naissance:** Shawinigan-Sud**Fonction des parents:**

Mère: employée du Centre des données fiscales

Père: travailleur de la construction

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

Euh...Annick

♪ Bonne [fa^εt]

-

J'm'appell' Annick [anIk]

Pis, j'vais vous chanter

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ʒ.tẽ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ʒ.tẽ:]♪ Bonne [fε^e.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ʒ.tẽ]J't'ai chanté Bonn' [fε^εtmaʒtẽ]

-

J'vais t'chanter Bonn' [fa^εtmaʒtẽ]

-

♪ Bonne [fε^εt]

-

J'vais vous chanter Bonn' [fε^εt/ʒɑ:k]¹♪ Bonne [fa^ε.tœ/a.:ʒɑ^ɔk]²

-

J'vais vous chanter Bonn' [fε^εtaʒɑ:k]♪ Bonne [fε^e.tœ/a.:ʒɑ^ɔk]²♪ Bonne [fε^e.tœ/a.:ʒɑ^ɔk]²♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fε^e.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ/a.:ʒɑ^ɔk]²

-

Ok. J't'ai chanté Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]**Commentaires:**

¹ La courte pause représente peut-être une hésitation.

² La courte pause semble remplacer l'allongement ou être provoquée par le hiatus.

48)

Prénom: Jonathan**Âge:** 16**Lieu de naissance:** Shawinigan-Sud**Fonction des parents:**

Mère: secrétaire

Père: garagiste

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: secondaire

Transcription:

J'm'appell' Jonathan [ʒɔnatã] [...]

Pis j'vais chanter Bonn' [fa^εtaodkε]♪ Bonne [fa^ε.tœ:/o:.dʒε:]¹♪ Bonne [fa^ε.tœ:/o:.dʒε:]¹♪ Bonne [fε^e.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fε^e.tœ:/o:.dʒε:]¹Pis j'ai chanté Bonn' [fa^εtaodkε]

-

J'vais chanter Bonn' [fa^εtaʒɑ^ɔk]♪ Bonne [fa^ε.ta:/a.:ʒɑ^ɔk]♪ Bonne [fa^ε.ta/a.:ʒɑ^ɔk]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.ta/a.:ʒɑ^ɔk]J'ai chanté Bonn' [fa^εtaʒɑ^ɔk]**Commentaires:**

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

Groupes des 20-21 ans, des 22-23 ans
et des 24-25 ans

49)

Prénom: Louis-Philippe**Âge:** 24**Lieu de naissance:** Cap-de-la-Madeleine**Fonction des parents:**

Mère: caissière

Père: employé de la ville de Trois-Rivières

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

Louis-Philippe [lwifllɪp]
 J'vas v..., j'vais vous chanter Bonn'
 [fa^ɛt/odkɛ]¹

- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:.o:.dɛ:]
- ♪ Bonne [fa^æ.tœ:/o:.dɛ:]²
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:/o:.dɛ:]²

J'vous ai chanté Bonne [fa^ɛt/odkɛ]³

-

Louis-Philippe
 J'vais chanter Bonn' [fa^ɛtazɔ^ɔk]

- ♪ Bonne [fa^æ.tœ:/a:.zɔ:k]²
- ♪ Bonne [fa^æ.tœ:/a:.zɔ:k]²
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:/a:.zɔ:k]²

J'ai chanté Bonn' [fa^ɛtazɔ:k]

Commentaires:

¹ Cette courte pause représente probablement une fin de syntagme.

² La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

³ Cette pause semble marquer la fin de la phrase; le locuteur s'est souvenu par après qu'il devait préciser le prénom.

50)

Prénom: Sylvie

Âge: 39

Lieu de naissance: Shawinigan-Sud

Fonction des parents:

Mère: enseignante

Père: camionneur

Scolarité des parents:

Mère: université

Père: secondaire

Transcription:

Mon nom est Sylvie [silvi]

J'vais vous chanter Bonn'

[fa^ɛt/maktɛ]¹

- ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɪ.tɛ:]
- ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɪ.tɛ:]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
- ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɪ.tɛ:]

J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtmarktɛ]

-

Mon nom est Sylvie

J'vais vous chanter Bonn'

[fa^ɛtɸukzɔ:k]

- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:.œ:.zɔ:k]
- ♪ Bonne [fɛ:.ɛ:.tœ:.zɔ:k]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
- ♪ Bonne [fɛ:.ɛ:.tœ:.zɔ:k]

J'ai chanté Bonn' [fa^ɛtɸukzɔ:k]

Commentaires:

¹ Cette courte pause semble représenter l'instant où la locutrice aurait cherché le prénom de la personne à qui elle devait chanter *Bonne fête*.

51)

Prénom: Maude

Âge: 22

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Fonction des parents:

Mère: enseignante

Père: enseignant

Scolarité des parents:

Mère: université

Père: université

Transcription:

Alors, mon nom est Maude [mo:dœ]

Je vais chanter Bonn' [fɛ:tmaktɛ]

- ♪ Bonne [fɛ:.tœ.mak.tɛ:]
- ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ.mak.tɛ:]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ]
- ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ.mak.tɛ:]

Alors, j'ai souhaité... j'ai souhaité Bonn'
 [fa^ɛta:marktɛ]¹

-

Alors[œ], mon nom est Maude

Je vais chanter Bonn' [fa^æt/a:zɔ:kœ]²

- ♪ Bonne [fɛ:.tœ/a.zɔ:k]³
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ/a.zɔ:k]³
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ]
- ♪ Bonne [fɛ:.tœ/a.zɔ:k]³

Alors, j'ai souhaité Bonn'
 [fɛ:t/a:zɔ:k]²

Commentaires:

La locutrice donne l'impression de vouloir bien prononcer, ce dont font preuve les schwas réalisés à la fin des prénoms *Maude* et *Jacques* ainsi qu'à la fin du troisième *alors*.

La locutrice chante une version plutôt rock de *Bonne fête*, de sorte que les voyelles des

syllabes [maʁ] de *Martin* et [a] de *à Jacques* sont réalisées brèves par rapport à la version traditionnelle et il en est de même des [œ] de *fête*.

¹ L'allongement vient peut-être du fait que la locutrice a cherché pendant un court instant le prénom de la personne à qui elle venait de chanter *Bonne fête* (mais peut-être pas, puisqu'elle répète cette même situation dans les deux autres titres).

² La courte pause consiste peut-être en une frontière syntagmatique.

³ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

52)

Prénom: Brian

Âge: 22

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Fonction des parents:

Mère: au foyer

Père: électricien

Scolarité des parents:

Mère: ?

Père: cégep

Transcription:

Mon nom, c'est Brian [bʁɑjœn]

J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtodœ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dœ:]

Là, j'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtodœ]

-

Mon nom, c'est Brian [bʁɑjœn]

J'vais vous chanter Bonn'

[fa^ɛt/odœ]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dœ:]²

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dœ:]²

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dœ:]²

Là, j'vous ai chanté Bonn'

[fa^ɛt/odœ]¹

-

Mon nom, c'est Brian

J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛt/zɑ:k]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/zɑ:k]³

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/zɑ:k]³

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ::zɑ:k]⁴

J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛt/zɑ:k]¹

Commentaires:

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

² La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

³ Les pauses représentent une hésitation face au nombre insuffisant de syllabes; le locuteur a aussi un peu ri à la fin du premier vers.

⁴ Le locuteur semble vouloir produire la syllabe manquante en surallongeant le [œ] et le [ɑ].

53)

Prénom: Mathieu

Âge: 21

Lieu de naissance: La Tuque

Fonction des parents:

Mère: courtier d'assurances

Père: courtier d'assurances

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

Bon, j'm'appell' Mathieu

J'vais vous chanter la chanson Audrey

-

Mon nom est Mathieu [mat_sjø]

J'vais vous chanter Bonn'

[fe^ɛt/odœ]¹

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ::o:.dœ:]²

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ::o:.dœ:]

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ]

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ::o:.dœ:]

J'vous ai chanté Bonn' [fe^ɛtodœ]

-

Allô, mon nom est Mathieu

J'vais vous chanter Bonn' [fe^ɛtzɑ:k]

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ::a:.zɑ:k]³

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ::a:.zɑ:k]³

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ]

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fe^ɛ.tœ:/a:.zɑ:k]³

J'vous ai chanté Bonn' [fe^ɛtz/azɑ:k]⁴

Commentaires:

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

² Les voyelles sont plus allongées dans les deux premiers vers si bien que, vers la fin de la chanson, on se rapproche d'un style oral.

³ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

⁴La pause provient de l'autocorrection du locuteur.

54)

Prénom: Sylvie

Âge: 33

Lieu de naissance: Cap-de-la-Madeleine

Fonction des parents:

Mère: ?

Père: ?

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

Sylvie [silvi]

Mon nom est Sylvie

J'vas t'chanter la chanson Bonn' [fa^εtmaɔtẽ]?

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɔ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɔ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ɔ.tẽ:]

J'ai chanté la chanson Bonn' [fa^εtmaɔtẽ]

-

Ok, j'vais t'chanter la chanson Bonn' [fa^æt/zɑ:k]¹

♪ Bonne [fɛ:.tœ:/a:.zɑ:k]²

♪ Bonne [fɛ:.tœ:.a:.zɑ:k]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:/a:.zɑ:k]²

J'ai chanté Bonn' [fa^ætzɑ:k]

Commentaires:

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

² La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

55)

Prénom: Stéphanie

Âge: 23

Lieu de naissance: Québec

Fonction des parents:

Mère: fonctionnaire

Père: enseignant

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: université

Transcription:

Mon nom est Stéphanie [stefani]

J'vais vous chanter Bonn' [fa^εtmaɔtẽ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɔ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɔ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɔ.tẽ]

Alors, je vous ai chanté Bonn'

[fa^εtmaɔtẽ]

-

Mon nom est Stéphanie

J'vais vous chanter Bonn' [fa^εt/zɑ:k]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:.zɑ:k]²

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:.zɑ:k]²

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:.zɑ:k]²

Alors, je vous ai chanté Bonn'

[fa^εt/zɑ:k]¹

Commentaires:

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

² La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

56)

Prénom: Natacha

Âge: 21

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Fonction des parents:

Mère: secrétaire

Père: opérateur

Scolarité des parents:

Mère: cégep (?)

Père: secondaire (?)

Transcription:

Bon, c'est Natacha [nataʃɑ]

J'vais vous chanter Bonn'

[fa^εtmaɔtɑ^ε]

Alors[œ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɔ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ.ma:ɔ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ.ma:ɔ.tẽ:]

J'vous ai chanté Bonn' [fa^εtmaɔtẽ]

-

Ok. C't'encor' Natacha

J'vais vous chanter Bonn' [fa^εtzɑ:k]

Alors

♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:.zɑ:k]¹

♪ Bonne [fa^e.tœ/a:.zɑ:k]¹
 ♪ Bonne [fa^e.tœ]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ]
 ♪ Bonne [fa^e.tœ/a:.zɑ:k]¹
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^{et}/zɑ:k]²

Commentaires:

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

² La pause semble témoigner d'une courte hésitation avant de nommer le prénom.

57)

Prénom: Marc**Âge:** 21**Lieu de naissance:** Trois-Rivières**Fonction des parents:**

Mère: secrétaire

Père: contremaître

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: secondaire

Transcription:

Bonjour, j'm'appell' Marc [...] [ma:ʁk]

J'vas vous chanter Bonn' [fe^{et}odkɛ]♪ Bonne [fe^e.tœ/o:.dɛ:]♪ Bonne [fe^e.tœ/o:.dɛ:]♪ Bonne [fe^e.tœ]♪ Bonne [fe^e.tœ]♪ Bonne [fe^e.tœ/o/dɛ]J'vous ai chanté Bonn' [fe^{et}odkɛ]-
J'dis mon nom pis toute, là?

Bonjour, j'm'appell' Marc [...]

J'vas vous chanter Bonn' [fe^{et}/zɑ^{ok}]¹♪ Bonne [fa^e.tœ/a:.zɑ^{ok}]²♪ Bonne [fa^e.tœ/a:.zɑ^{ok}]²♪ Bonne [fe^e.tœ]♪ Bonne [fe^e.tœ]♪ Bonne [fe^e.tœ/a:.zɑ^{ok}]²J'ai chanté Bonn' [fe^{et}/a:zɑ^{ok}]¹**Commentaires:**

Le locuteur se rapproche d'un style parlé quand il chante; d'ailleurs, il omet beaucoup d'allongements de la version traditionnelle, allongements qu'il remplace souvent par de courtes pauses.

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

² Ici, la courte pause pourrait aussi être provoquée par le hiatus.

58)

Prénom: Nathalie**Âge:** 23**Lieu de naissance:** Victoriaville**Fonction des parents:**

Mère: secrétaire de direction

Père: opérateur

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

Bonjour, j'm'appell' Nathalie [natali]

J'vais vous chanter Bonn' [fa^{et}maɾtɛ]♪ Bonne [fe^e.tœ:.ma:ʁ.tɛ:]♪ Bonne [fa^e.tœ:.ma:ʁ.tɛ:]♪ Bonne [fe^e.tœ:]♪ Bonne [fe^e.tœ:]♪ Bonne [fe^e.tœ:.ma:ʁ.tɛ]J'vous ai chanté Bonn' [fe^{et}maɾtɛ]-
Arr[ɛ]t-le don' deux secondes-
Je m'appell' Nathalie

Et je vais vous chanter Bonn'

[fa^{et}zɑ^{ok}]♪ Bonne [fe^e.tœ:/zɑ^{ok}]¹♪ Bonne [fe^e.tœ:zɑ^{ok}]♪ Bonne [fe^e.tœ:]♪ Bonne [fa^{et}.tœ:]♪ Bonne [fe^e.tœ:zɑ^{ok}]J'vous ai chanté Bonn' [fe^{et}zɑ^{ok}]**Commentaires:**

¹ La pause représente une hésitation.

59)

Prénom: Jean-Philippe**Âge:** 25**Lieu de naissance:** Trois-Rivières**Fonction des parents:**

Mère: ex-enseignante

Père: employé de Desjardins

Scolarité des parents:

Mère: cours classique

Père: université

Transcription:Jean-Philippe [zɑ^{fill}p]J'vais vous chanter Bonn' [fa^{et}odkɛ]♪ Bonne [fa^{et}.tœ/o:.dɛ:]♪ Bonne [fa^{et}.tœ/o:.dɛ:]

♪ Bonne [fe:.tœ]

♪ Bonne [fe:.tœ]

♪ Bonne [fɛ:.tœ/o:.dʁe:]
 J'viens de vous chanter le... j'viens de
 vous chanter le Bonn' [fa^æt/aodʁe]¹

-
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ/a:.ʒɑ:k]²

-
 J'vas vous chanter le Bonn'
 [fa^ætaʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:/a:.ʒɑ:k]³

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:.ʒɑ:k]³

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:/a:.ʒɑ:k]³

Je viens de vous chanter le Bonn'

[fa^ætaʒɑ:k]

Commentaires:

Le locuteur chante une version plutôt rock de
Bonne fête, mais seulement pour le premier
Bonne fête.

¹ Courte pause (peut-être une frontière
 syntagmatique).

² Fait intéressant: ce vers est chanté en version
 rock même si le *Bonne fête Jacques* repris au
 complet par après ne l'est pas.

³ La courte pause semble être provoquée par le
 hiatus.

60)

Prénom: Sébastien

Âge: 21

Lieu de naissance: Rimouski

Fonction des parents:

Mère: éducatrice

Père: administrateur

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: université

* Sébastien est chanteur amateur dans
 un groupe de musique.

Transcription:

Sébastien [sebast_sjě]

J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtodʁe]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dʁe:]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dʁe:]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dʁe:]¹

J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtodʁe]

-

J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛt/ʒɑ^ok]²

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ʒɑ^ok]

ouh...

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ʒɑ^o.kœ]³

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fɛ^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ʒɑ^o.kœ]³

J'viens d'vous chanter Bonn'

[fa^ɛtʒɑ^ok]

Commentaires:

¹ La courte pause semble être provoquée par le
 hiatus.

² Courte pause (apparemment une frontière
 syntagmatique).

³ La dernière syllabe est chantée faiblement,
 avec hésitation. Le locuteur a d'ailleurs ri un
 peu à la fin de ce *Bonne fête*.

61)

Prénom: Benoît

Âge: 22

Lieu de naissance: Joliette

Fonction des parents:

Mère: cuisinière

Père: contremaître

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

Bon. Mon Ben..., mon nom, c'est

Benoît [bœnwa:]

J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtodʁe]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dʁe:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dʁe:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/o:.dʁe:]¹

J'viens de vous chanter Bonn'

[fa^ɛtodʁe:]

-

Bon, maintenant j'viens vous chanter la
 chanson Bonn' [fa^ɛtaʒɑ^ok]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:.ʒɑ^ok]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:.ʒɑ^ok]¹

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:.ʒɑ^ok]¹

♪ Hip! Hip! Hip! Hourra!

C'était Bonn' [fa^ɛtaʒɑ^ok]

Commentaires:

¹ La courte pause semble être provoquée par le
 hiatus.

62)

Prénom: Mélanie

Âge: 24

Lieu de naissance: Joliette

Fonction des parents:

Mère: sans emploi

Père: domaine de la psychologie

Scolarité des parents:

Mère: secondaire (?)

Père: université

Transcription:

Mélanie [melani]

J'veis vous chanter Bonn' [fa^εtmaktẽ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɣ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɣ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɣ.tẽ:]

Je vous ai chanté Bonn' [fa^εtmaktẽ]

-

Mélanie

Je vais vous chanter Ba... euh, Bonn'

[fa^ætʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:.ʒɑ:k]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:.ʒɑ:k]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:a:.ʒɑ:k]

Je vous ai chanté Bonn' [fa^εtʒɑ:k]

Commentaires:

La locutrice chante relativement lentement.

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

63)

Prénom: Annie

Âge: 22

Lieu de naissance: Joliette

Fonction des parents:

Mère: secrétaire

Père: technicien de laboratoire

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: cégep

Transcription:

Faut j'dise mon nom

Annie [ani]

Euh... j'veis... j'veis vous chanter

Bonn' [fa^εtmaktẽ]?

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɣ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɣ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɣ.tẽ:]

J'veis ai chanté Bonn' [fa^εtmaktẽ]

-

Euh... mon nom, c'est A... faut

j'répète, mon nom, c'est Annie

Euh... ça va êt' Bonn' [fa^εtʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^ε.tœ/ʒɑ:k]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:.ʒɑ:k]²

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:.ʒɑ:k]²

C'tait la Bonn' [fa^εtdœʒɑ:k]

J'm'en rappell' pus qu'est qui faut...

Commentaires:

La locutrice chante les deux *Bonne fête* en accélérant.

¹ La pause représente une hésitation.

² La pause semble être provoquée par le hiatus.

64)

Prénom: Mélanie

Âge: 24

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Fonction des parents:

Mère: au foyer

Père: retraité de chez Hydro-Québec

Scolarité des parents:

Mère: secondaire (?)

Père: cégep

Transcription:

Mon nom, c'est Mélanie [melani]

Pis là, tu veux j'te chante Bonn'

[fa^εtmaktẽ], c'est ça?

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɣ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɣ.tẽ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɣ.tẽ:]

-

Je vous ai chanté Bonn' [fa^εtmaktẽ]

-

♪ Bonne [fa^ε]

-

J'veis vous chanter Bonn' [fa^εtʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:.ʒɑ:k]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:.ʒɑ:k]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fɛ:.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/a:.ʒɑ:k]¹

J'viene de vous chanter Bonn'

[fa^ε/aʒɑ:k]²

Commentaires:

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

² Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

65)**Prénom:** Charles**Âge:** 21**Lieu de naissance:** Repentigny**Fonction des parents:**

Mère: propriétaire d'une cie d'entretien

Père: propriétaire d'une cie d'entretien

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

Ok, mon nom, c'est Charles [ʃa:ʁl]

J'vas t'chanter Bonn' [ʃa^{et}to^dkɛ]

J'y vas?

♪ Bonne [ʃa^e.to^e/o/dkɛ]♪ Bonne [ʃa^e.to^e/o:.dkɛ:]♪ Bonne [ʃa^e.to^e]♪ Bonne [ʃa^e.to^e]♪ Bonne [ʃa^e.to^e/o:.dkɛ:]J't'ai chanté Bonn' [ʃa^{et}/odkɛ]¹

-

Euh... mon nom, c'est Charles

J'vas te chanter Bonn' [ʃa^{et}/ʒɑ^{ok}]¹♪ Bonne [ʃa^e.to^e:.mɔ̃:.ʒɑ^{ok}]♪ Bonne [ʃa^e.to^e:.mɔ̃:.ʒɑ^{ok}]♪ Bonne [ʃa^e.to^e:]♪ Bonne [ʃa^e.to^e:]♪ Bonne [ʃa^e.to^e:.mɔ̃:.ʒɑ^{ok}]J't'ai chanté Bonn' [ʃa^{et}/ʒɑ^{ok}]¹**Commentaires:**

Le locuteur adopte un style plus saccadé dans le premier *Bonne fête*, ce dont font preuve certaines absences d'allongement et les pauses qui les remplacent ou qui sont provoquées par les hiatus.

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

66)**Prénom:** Sébastien**Âge:** 22**Lieu de naissance:** Montréal**Fonction des parents:**

Mère: infirmière

Père: enseignant

Scolarité des parents:

Mère: université

Père: université

Transcription:

Salut, j'm'appell' Sébastien [...]

[sebast_sjɛ]

J'vas vous chanter Bonne

[ʃe^{et}to^e/odkɛ]¹♪ Bonne [ʃe^e.to^e:.o:.dkɛ:]♪ Bonne [ʃe^e.to^e:.o:.dkɛ:]♪ Bonne [ʃe^e.to^e:]♪ Bonne [ʃe^e.to^e:]♪ Bonne [ʃe^e.to^e:.o:.dkɛ:]

J viens d'vous chanter Bonn'

[ʃe^{et}to^dkɛ]

(rire)

-

Ok, ben, j'vas vous chanter Bonn'

[ʃe^{et}ʒɑ^{ok}] astheure

♪ Bonne [ʃe:]

(rire) Aye! c't un bogue, ça!

♪ Bonne [ʃe]

Voyons! ça s'chante pas, ça! (rire)

Bon. Ah!, ça s'chante pas, ça!

♪ Bonne [ʃe^e/to^e:.:ʒɑ^{ok}]²♪ Bonne [ʃe^e.to^e:.:ʒɑ^{ok}]♪ Bonne [ʃe^e.to^e:]♪ Bonne [ʃe^e.to^e:]♪ Bonne [ʃa^{et}.to^e:.:ʒɑ^{ok}]

(rire)

C'est toute. C'est beau.

J viens d'vous chanter Bonn'

[ʃe^{et}ʒɑ^{ok}]**Commentaires:**

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

² La pause représente une hésitation; le locuteur semble vouloir produire la syllabe manquante en surallongeant le [œ], ce qu'il réitère dans le deuxième vers.

67)**Prénom:** Catherine**Âge:** 21**Lieu de naissance:** Amos**Fonction des parents:**

Mère: secrétaire

Père: agent d'assurances

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: université

*Catherine a fait partie d'une chorale il y a deux ans.

Transcription:

J'm'appell' Catherine [katʁɪn]
 J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtmaʁtɛ̃]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:ʁ.tɛ̃:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ʁ.tɛ̃:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ʁ.tɛ̃:]
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtmaʁtɛ̃]

-
 J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtʒɑ:k]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ʒɑ:k]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ʒɑ:k]¹
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ʒɑ:k]²
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtʒɑ:k]

Commentaires:

- ¹ La locutrice a ri un peu au début de ce vers.
² La locutrice semble vouloir produire la syllabe manquante en surallongeant la dernière syllabe de ce vers, ce qu'elle semble faire aussi dans les deux premiers vers de ce même *Bonne fête*, mais de façon moins évidente.

68)

Prénom: Jimmy

Âge: 23

Lieu de naissance: Trois-Rivières

Fonction des parents:

Mère: consultante en placements

Père: fonctionnaire

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: secondaire

*Jimmy a suivi des cours de chant pendant trois ans au secondaire et il est chanteur amateur.

Transcription:

Moé, j'm'appell' Jimmy [...] [dʒimi]
 Et puis euh... j'vais chanter Bonn'
 [fa^ɛtodʁɛ]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.o:.dʁɛ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.o:.dʁɛ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.o:.dʁɛ:]
 Bonn' [fa^ɛtodʁɛ]!

J'm'appell' Jimmy [...]
 Et puis, j'vais chanter Bonn'
 [fa^ætʒɑ:k]

♪ Bonne [fa:.ɛ:.tœ:.ʒɑ:k]¹
 ♪ Bonne [fa:.æ:.tœ:.ʒɑ:k]²
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa:.ɛ:.tœ:.ʒɑ:k]
 C'pas la même chose.
 J'm'appell' Jimmy [...] euh non!
 Bonn' [fa^ɛtʒɑ:k]

Commentaires:

- ¹ Le locuteur a ri un peu en chantant la fin de ce vers.
² Au début de ce vers, j'ai fait signe au locuteur de ralentir, ce qu'il a fait dans les vers suivants.

69)

Prénom: Caroline

Âge: 21

Lieu de naissance: Joliette

Fonction des parents:

Mère: employée d'un supermarché

Père: vendeur de produits chimiques

Scolarité des parents:

Mère: secondaire

Père: secondaire

Transcription:

Mon nom, c'est Caroline [kaʁɔlɪn]
 J'vais t'chanter Bonn' [fa^ɛtmaʁtɛ̃]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ʁ.tɛ̃:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ʁ.tɛ̃:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:ʁ.tɛ̃:]
 J'ai chanté Bonn' [fa^ɛtmaʁtɛ̃]
 -
 J'vais chanter Bonn' [fa^ɛtʒɑ:k]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.œ:.ʒɑ:k]¹
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ/a:.ʒɑ:k]²
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ/a:.ʒɑ:k]²
 J'ai chanté Bonn' [fa^ɛtʒɑ:k]

Commentaires:

- ¹ La locutrice a ri un peu en chantant la fin de ce vers.
² La courte pause semble remplacer l'allongement ou être provoquée par le hiatus.

70)

Prénom: Johanne
Âge: 21
Lieu de naissance: Yamachiche
Fonction des parents:
 Mère: enseignante au primaire
 Père: camionneur
Scolarité des parents:
 Mère: cours classique
 Père: secondaire
 *Johanne a chanté dans une chorale lorsqu'elle fréquentait l'école primaire.

Transcription:

Mon nom est Johanne [zoan]
 J'vais chanter Bonn' [fa^ætmaktë]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:k.të:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:k.të:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:k.të:]
 J'ai chanté Bonn' [fa^ɛtmaktë]

-
 Mon nom est Johanne
 J'vais vous chanter Bonn'
 [fa^æt/zɑ:k]¹
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:/a:.zɑ:k]²
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:/a:.zɑ:k]²
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:/a:.zɑ:k]²
 J'ai chanté Bonn' [fa^ɛtzɑ:k]

Commentaires:

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

² La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

Groupe des 18-19 ans

71)

Prénom: Audrey
Âge: 19
Lieu de naissance: La Tuque
Fonction des parents:
 Mère: secrétaire
 Père: employé de la municipalité
Scolarité des parents:
 Mère: secondaire
 Père: secondaire

Transcription:

J'm'appell' Audrey [odʁe]
 J'vas vous chanter Bonn' [fa^ɛtmaktë]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:k.të:]

♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:k.të:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:.ma:k.të:]
 Là, j'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtmaktë]
 (rire)

-
 Euh... je r'dis-tu mon nom?
 Ok. J'm'appell' Audrey
 J'vais vous chanter Bonne [fa^ɛt/zɑ:k]¹
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:.zɑ:k]²
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:.zɑ:k]²
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:]
 ♪ Bonne [fa^ɛ.tœ:/a:.zɑ:k]²
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtazɑ:k]

Commentaires:

¹ La courte pause semble représenter une hésitation.

² La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

72)

Prénom: Karine
Âge: 18
Lieu de naissance: Louiseville
Fonction des parents:
 Mère: au foyer
 Père: photographe et imprimeur
Scolarité des parents:
 Mère: secondaire
 Père: université

Transcription:

J'm'appell' Karine [kaʁɪn] [...]
 J'vais vous chanter Bonn' [fa^ɛtmaktë]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:k.të:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ma:k.të:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:.ma:k.të:]
 J'vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtmaktë]

-
 J'm'appell' Karine [...]
 J'vais vous chanter je m'app' euh
 Bonne [fa^ɛt/zɑ:k]¹
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:.zɑ:.kœ:]
 ♪ Bonne [fa^æ.tœ:.zɑ:.kœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:]
 ♪ Bonne [fɛ:.tœ:.zɑ:.kœ:]
 Je vous ai chanté Bonn' [fa^ɛtzɑ:k]

Commentaires:

¹ Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

73)

Prénom: Denis**Âge:** 18**Lieu de naissance:** Shawinigan**Fonction des parents:**

Mère: technicienne en architecture

Père: électrotechnicien

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: cégep

Transcription:

Denis [dœni]

J'veis vous chanter Bonn' [fa^ætodœ]♪ Bonne [fa^æ.tœ/o:.dœ:]¹♪ Bonne [fa^æ.tœ/o:.dœ:]¹♪ Bonne [fa^æ.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ]♪ Bonne [fa^æ.tœ/o:.dœ:]¹C'était Bonn' [fa^æt/odœ]²

-

Denis

Bonn' [fa^æt/ɔɑ^ɔk]²♪ Bonne [fa^æ.tœ:.ɔɑ^ɔk]³♪ Bonne [fa^æ.tœ/a:.ɔɑ^ɔk]¹♪ Bonne [fa^æ.tœ:]♪ Bonne [fa^æ.tœ:]♪ Bonne [fa^æ.tœ:a:.ɔɑ^ɔk]C'était Bonn' [fa^æt/aɔɑ^ɔk]⁴**Commentaires:**

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

² Courte pause (apparemment une frontière syntagmatique).

³ Le locuteur a un peu ri à la fin de ce vers.

⁴ La courte pause représente une hésitation.

74)

Prénom: Jonathan**Âge:** 18**Lieu de naissance:** Grand-Mère**Fonction des parents:**

Mère: adjointe-administrative

Père: opérateur (Alcan)

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: cégep

Transcription:

Jonathan [ɔnɑtã]

J'veis t'chanter Bonn' [fa^εtodœ]

♪ Bonne [fæ:.tœ:.o:.dœ:]

♪ Bonne [fæ:.tœ:.o:.dœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ:]♪ Bonne [fæ^ε.tœ]♪ Bonne [fæ:.tœ:/o:.dœ]¹J't'ai chanté Bonn' [fa^εtodœ]

-

Jonathan [ɔnɑtã]

J'veis t'chanter Bonn' [fa^εtɔɑ^ɔk]♪ Bonne [fa^æ.tœ:a:.ɔɑ^ɔk]♪ Bonne [fa^æ.tœ:a:.ɔɑ^ɔk]♪ Bonne [fa^æ.tœ:]♪ Bonne [fa^æ.tœ:]♪ Bonne [fa^æ.tœ:/a:.ɔɑ^ɔk]¹J't'ai chanté Bonn' [fa^εtɔɑ^ɔk]**Commentaires:**

¹ La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

75)

Prénom: Cynthia**Âge:** 19**Lieu de naissance:** Trois-Rivières**Fonction des parents:**

Mère: comptable

Père: chef de service (Bombardier)

Scolarité des parents:

Mère: université

Père: université

Transcription:

Mon nom est Cynthia [sinsjɑ]

J'veis vous chanter Bonn' [fa^εtmaɔtẽ]♪ Bonne [fa^ε.ta:.ma:ɔ.ta^ε]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.am/œma:ɔ.tẽ:]¹♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:]♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ɔ.ta^ε]J'vous ai santé Bonn' [fa^εtamɑtẽ]

-

J'vas chanter Bonne [fa^εtɑɔɑ^ɔk]♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:.ɔɑ^ɔk]²♪ Bonne [fa^ε.tœ/a:.ɔɑ^ɔk]²♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fæ:.tœ:]

♪ Bonne [fa^æ.tœ/a:.ɔɑ^ɔk]²J'vous ai chanté Bonn' [fa^εtɑɔɑ^ɔk]**Commentaires:**

¹ La courte pause représente une hésitation suivie d'un [œ] (euh) confirmant cette hésitation.

² La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

76)

Prénom: Louis

Âge: 18

Lieu de naissance: Grand-Mère

Fonction des parents:

Mère: technicienne-comptable

Père: technicien-comptable

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: cégep

Transcription:

Louis [lwi], j'm'appell' Louis

J'veis chanter Bonn' [fa^εtodkε]

♪ Bonne [fa^ε.tœ.o.dkε:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ.o.dkε]

♪ Bonne [fa^ε.tœ.o.dkε]

♪ Bonne [fa^ε.tœ/o.dkε]¹

J'ai chanté Bonn' [fa^εtodkε]

J'veis chanter Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ε.tœ.a.ʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ε.tœ.a.ʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ.a.ʒɑ^ɔk]

J'ai chanté Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]

Commentaires:

Tout au long du premier *Bonne fête*, le locuteur se rapproche d'un style parlé, ce dont font preuve les absences d'allongement.

Parallèlement, le deuxième *Bonne fête* ne présente apparemment aucun allongement.

¹ La courte pause semble être due au hiatus.

77)

Prénom: Dominic

Âge: 18

Lieu de naissance: Grand-Mère

Fonction des parents:

Mère: professeure

Père: vendeur

Scolarité des parents:

Mère: université

Père: cégep

Transcription:

Dominic [dɔmnɪk]

J'veis vous chanter Bonn'

[fa^εt/œ:sepʊ^uɔdkε]¹

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/o:.dkε:]²

♪ Bonne [fa^ε.tœ:/o:.dkε:]²

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:o:.dkε:]

♪ Hip! Hip! Hip! Hourra!

♪ Hip! Hip! Hip! Hourra!

C'était pour [odkε]

-
Bonn' [fa^εt]

J'm'appell' Dominic encor'

J'ves chanter Bonn' [fa^εtʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa:.ε:.tœ:.ʒɑ^ɔk]

♪ Bonne [fa:.ε:t/ʒɑ^ɔk]³

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa:.ε:t/ʒɑ^ɔk]^{3, 4}

Ok. Ouin, c'est ça, c'tait Bonn'

[fa^εtʒɑ^ɔk]

Commentaires:

¹ La courte pause représente une hésitation, appuyée par le [œ:] (euh...) qui suit.

² La courte pause semble être provoquée par le hiatus.

³ Ici, il s'agit plus ou moins d'une pause en ce sens où on a l'impression que le locuteur a voulu étirer le [t] pour produire la syllabe manquante.

⁴ La locuteur a un peu ri à la fin de ce vers.

78)

Prénom: Marie-France

Âge: 18

Lieu de naissance: Grand-Mère

Fonction des parents:

Mère: commis de bureau

Père: chef d'équipe

Scolarité des parents:

Mère: cégep

Père: secondaire professionnel

Transcription:

Bon, mon nom, c'est Marie-France

[mɑʁfʁɑ:s]

J'veis chanter Bonn' [fa^εtmaʁtɛ]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ʁ.tɛ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ʁ.tɛ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:.ma:ʁ.tẽ]
 J'ai chanté Bonn' [fa^εtamartẽ]

-

Euh... j'vas chanter Bonn'
 [fa^εta:ʒɑ:k]¹

♪ Bonne [fa:..ε:]

Oh ta!

♪ Bonne [fa:..ε.tœ:..ʒɑ:k]

♪ Bonne [fa:..ε:..tœ:..ʒɑ:k]

♪ Bonne [fa^ε.tœ:]

♪ Bonne [fa^ε.tœ]

♪ Bonne [fa:..ε:..tœ:..ʒɑ:k]

J'ai chanté Bonn' [fa^εtaʒɑ:k]

Commentaires:

¹ L'allongement de [a] semble représenter le court instant où la locutrice a cherché le prénom de la personne à qui elle devait chanter *Bonne fête*.

Annexe II

Feuille-réponse ayant servi au test de perception

Une «fête» diphtonguée ou pas?

1)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

2)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

3)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

4)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

5)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

6)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

7)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

8)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

9)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

10)

Vers 1	
Vers 2	
Vers 3	
Vers 4	
Vers 5	

Annexe III

Illustration spectrographique de certains phénomènes phonétiques

Cette partie présente une analyse spectrale de quelques phénomènes phonétiques répertoriés dans la transcription phonétique des enregistrements. Les spectrographes se veulent donc ici une illustration instrumentale de ces phénomènes dont la présence n'a, au départ, été relevée que par une analyse auditive. Précisons que les mesures formantiques ont été prises à partir du fichier informatique des spectrographes présentés ici et non à partir des copies sur papier de ces spectres.

1. La diphtongaison

Une première série de spectrographes illustre la présence de la diphtongaison dans la chanson. La spectrographie s'avère l'instrument d'analyse acoustique par excellence pour observer ce phénomène. En effet, les fréquences de formants des voyelles y sont visibles, c'est-à-dire ces fréquences qui sont renforcées par la résonance vocalique. Chaque voyelle possédant des formants qui lui sont propres, il est alors évident de distinguer sur spectrographe la voyelle simple de la voyelle complexe: celle-ci verra ses formants 1 et 2 changer en cours d'émission tandis que celle-là conservera les mêmes formants tout au long de la production du noyau vocalique.

La Figure 6 illustre l'absence de diphtongaison dans les mots *fête* et *Jacques* du cinquième vers de *Bonne fête Jacques* chanté par la locutrice (27). Des traits verticaux délimitent les voyelles [ɛ:] et [ɑ:] sur le spectrographe. Pour chacune de ces voyelles, on constate que les formants demeurent relativement stables au cours de la production de la voyelle; dans le cas du [ɛ:], le formant 1 (F1) et le formant 2 (F2) demeurent respectivement à 696,2 Hz et 1793,2 Hz et, dans le cas du [ɑ:], ces formants restent respectivement à 696,2 Hz et 1012,7 Hz tout au long de la réalisation vocalique. Tel

que cela a été noté dans la transcription phonétique de ce vers, ces voyelles ne sont donc pas diphtonguées.¹

De son côté, le spectrographe de la Figure 7 montre que la locutrice (36) a bel et bien produit la variante diphtonguée dans le mot *fête* et dans la syllabe finale de *Martin* du premier vers de son *Bonne fête Martin*. La variation formantique est perceptible dans chacun des cas. Dans *fête*, le début de la segmentation de la voyelle représente les formants propres à la voyelle [a]: 780,6 Hz pour le F1 et 1476,8 Hz pour le F2. La fin de cette réalisation vocalique est plutôt caractérisée par les formants de la voyelle [e]: 464,1 Hz pour le F1 et 2257,4 Hz pour le F2. Cette diphtongue est facilement visible sur le spectrographe; l'instabilité formantique se traduit par une légère baisse du F1 et par une montée marquée du F2.

La voyelle de la syllabe finale de *Martin* subit le même sort. Encore ici, le début de la segmentation de la voyelle commence par des formants dont la mesure correspond à ceux de la voyelle [a]: 865 Hz pour le F1 et 1329,1 Hz pour le F2. La mesure formantique n'est plus la même en fin de réalisation vocalique, soit 696,2 Hz pour le F1 et 1708,9 Hz pour le F2; la voyelle d'arrivée correspond donc à un [ɛ̃] et non à un [ẽ] comme cela a été noté dans la transcription. (La nasalité est visible sur le spectre par la présence d'un formant de nasalité à environ 250 Hz.) L'effet visuel est le même sur le spectrographe: la diphtongaison de cette voyelle en finale absolue est facilement remarquable par une instabilité formantique semblable à celle de la diphtongue précédente.

¹ Par ailleurs, ce spectrographe illustre aussi la présence de l'élément consonantique [h] entre *fête* et *à*, noté dans la transcription phonétique de ce même segment. En effet, la présence de stries irrégulières en basse et moyenne fréquences, délimitées sur le spectrographe, démontre qu'il s'agit bel et bien d'une fricative qui pourrait être un [h], d'autant plus qu'il y a absence de stries régulières au bas du spectre, prouvant ainsi qu'il s'agit d'un phonème sourd. Rappelons que la production d'un tel phonème consonantique de la part de la locutrice (qui avait une connaissance du chant) va de pair avec la règle de la poésie, citée par Morin (1978), voulant que tout hiatus soit évité à l'intérieur des vers.

Une autre diphtongue en finale absolue est illustrée par le spectrographe de la Figure 8. Il s'agit de la diphtongue réalisée dans la dernière syllabe de *Audrey* par le locuteur (6) au cinquième vers de son *Bonne fête Audrey*. Encore une fois, la diphtongue est facilement visible sur le spectre: on assiste à une légère baisse du F1 et à une montée marquée du F2. Ainsi, le F1 de la voyelle complexe passe de 632,9 Hz à 548,5 Hz et son F2 passe de 928,3 Hz à 2109,7 Hz. C'est ce qui permet d'affirmer que la diphtongue serait [ɔ^ɛ] ou [ɔ^e] (la mesure formantique de la voyelle d'arrivée de la diphtongue se situe entre les formants théoriques de [ɛ] et ceux de [e]), plutôt que [ɑ^ɛ], comme cela a été transcrit au départ. Remarquons que cette diphtongue n'est pas homorganique comme les autres diphtongues du français québécois; elle passe, en effet, d'une voyelle postérieure à une voyelle antérieure.

La Figure 9 présente, en terminant, le spectrographe d'un cas de diphtongaison dans *Jacques*, soit celle produite par la locutrice (69) au deuxième vers de son *Bonne fête Jacques*. L'instabilité formantique démontre ici aussi qu'on est en présence d'une voyelle complexe. La voyelle débute par un [ɑ], avec un F1 de 780,6 Hz et un F2 de 928,3 Hz, et se termine quelque part entre un [ɔ] et un [o], avec un F1 de 443 Hz et un F2 de 843 Hz. La diphtongue serait donc [ɑ^ɔ] ou [ɑ^o] (elle a été notée [ɑ^o] dans la transcription).²

2. Le mélisme

Deux cas de mélisme issus de notre corpus sont particulièrement intéressants à illustrer par le biais de la spectrographie. Il s'agit de ceux impliquant la répétition de

² Remarquons en outre que ce spectrographe illustre aussi le coup de glotte ([ʔ]) réalisé par certains locuteurs entre deux voyelles à l'intérieur d'un vers (dans ce cas-ci, entre le *e* de *fête* et la préposition *à*). Le coup de glotte se distingue sur le spectre par la présence de très courts formants identiques à ceux de la voyelle qui suit (dans ce cas-ci, [a]).

voyelles pouvant être diphtonguées en français québécois: le /ɛ:/ de *fête* et le /ɑ/ de *Jacques*.

La Figure 10 illustre un cas où la voyelle a été décomposée en deux syllabes. Il s'agit de la production du premier vers du *Bonne fête Jacques* du locuteur (77). Tel que le démontre la délimitation sur le spectrographe, la première de ces deux syllabes est une voyelle dont la mesure formantique (696,2 Hz pour le F1 et 1181,4 Hz pour le F2) amène à dire qu'il s'agit d'un [ɑ] et non d'un [a] tel que cela a été noté dans la transcription. Par ailleurs, la relative stabilité formantique démontre que la voyelle de cette première syllabe est simple donc, non diphtonguée.

Quant à la deuxième syllabe, par contre, la baisse marquée du F1 et la montée aussi marquée du F2 prouve d'un premier coup d'oeil que l'on est en présence d'une voyelle diphtonguée. Plus précisément, la mesure du F1 et du F2 en début et en fin de segmentation démontre que la voyelle de départ, un [a] (F1 de 780,6 Hz et F2 de 1476,8 Hz), n'est pas la même que la voyelle d'arrivée, un [ɛ] (F1 de 548,5 Hz et F2 de 1877,6 Hz). Donc, contrairement à ce qui a été noté dans la transcription phonétique de ce segment, il ne s'agirait pas de deux voyelles simples ([fa.ɛt]), mais d'une voyelle simple suivie d'une voyelle complexe: [fa.a^ɛt].

Finalement, la Figure 11 montre le mélisme du /ɑ/ de *Jacques* réalisé par le locuteur (11) dans le cinquième vers de son *Bonne fête Jacques*. La mesure des formants du début de la segmentation de cette voyelle indique que cette dernière est d'abord un [ɑ] (801,7 Hz pour le F1 et 1139,2 Hz pour le F2). Cependant, comme cela est perceptible visuellement sur le spectre, la stabilité formantique disparaît vers la fin de la première syllabe; les F1 et F2 baissent respectivement à environ 696,2 Hz et 991,6 Hz, ce qui se rapproche des formants théoriques de la voyelle [ɔ]. Cette nouvelle mesure formantique demeure relativement stable jusqu'à la fin de la réalisation

vocalique. Nous serions donc en présence de deux syllabes comportant chacune une voyelle simple, [ʒɑ.ɔk], et non de deux syllabes où la première représente une voyelle simple et la deuxième, une diphtongue, [ʒɑ.ɑɔk], tel que cela a été noté dans la transcription phonétique.

Ces différents spectrographes visaient à illustrer certains phénomènes notés dans la transcription phonétique des enregistrements. Ils ont, par le fait même, permis de vérifier l'exactitude de ces parties de transcription ainsi que d'y apporter des nuances dans quelques cas.

Figure 6 Illustration spectrographique de l'absence de diptongaison du /ε:/ de fête et du /ɑ/ de Jacques

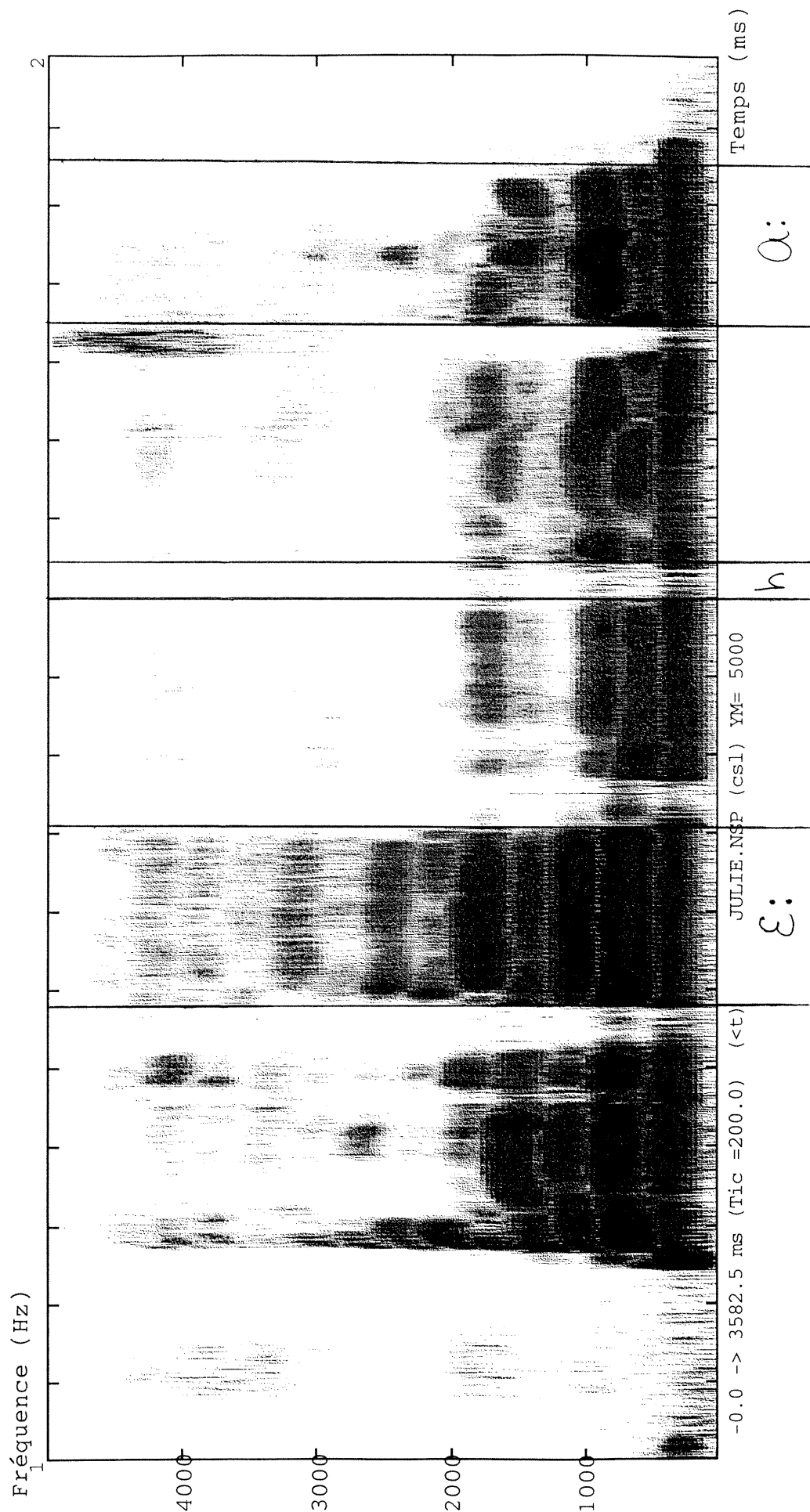


Figure 7 Illustration spectrographique de la diphtongaison du /ε:/ de fête et du /ɛ/ de Martin

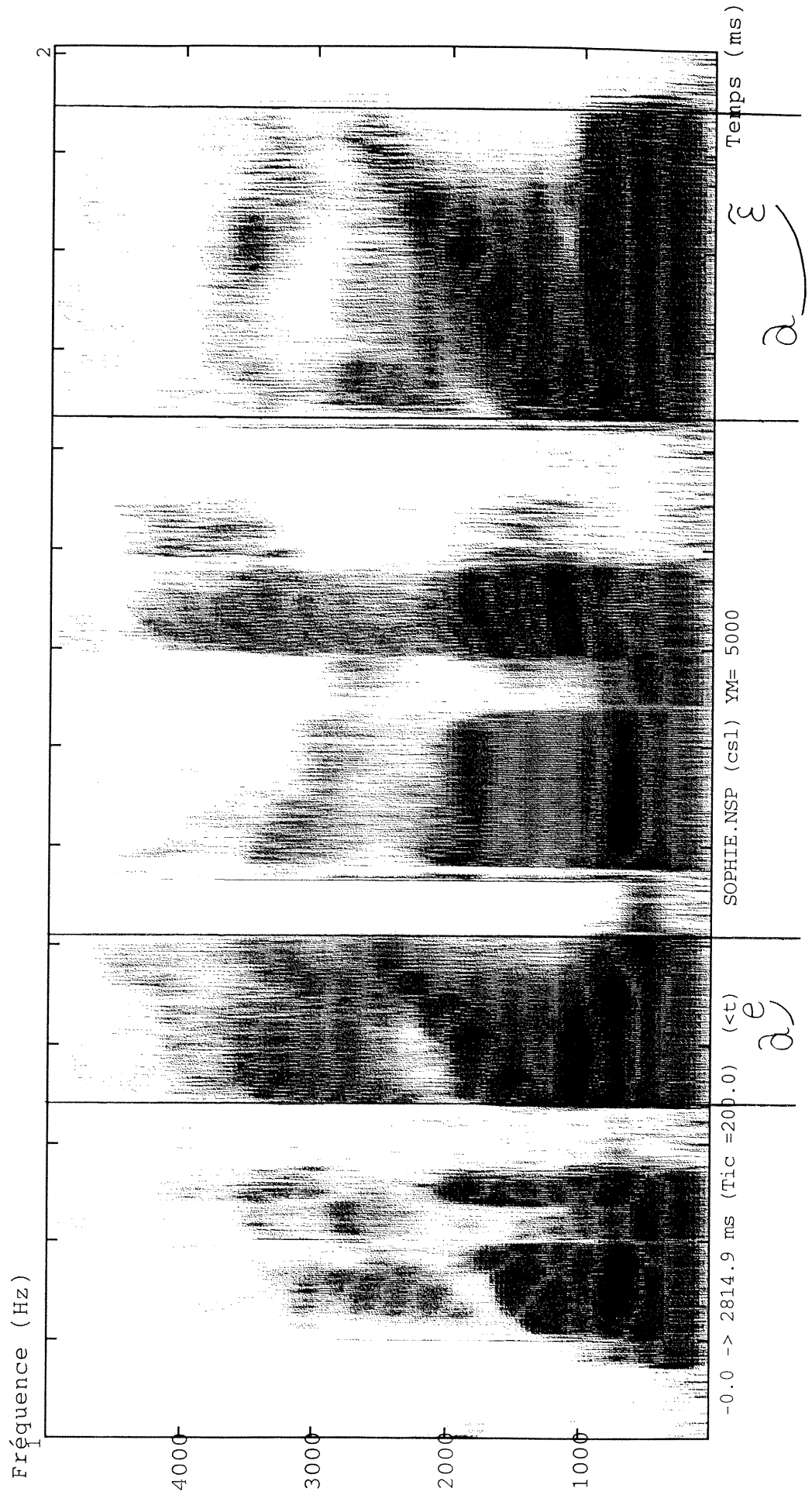


Figure 8 Illustration spectrographique de la diphtongaison du /e/ de Audrey

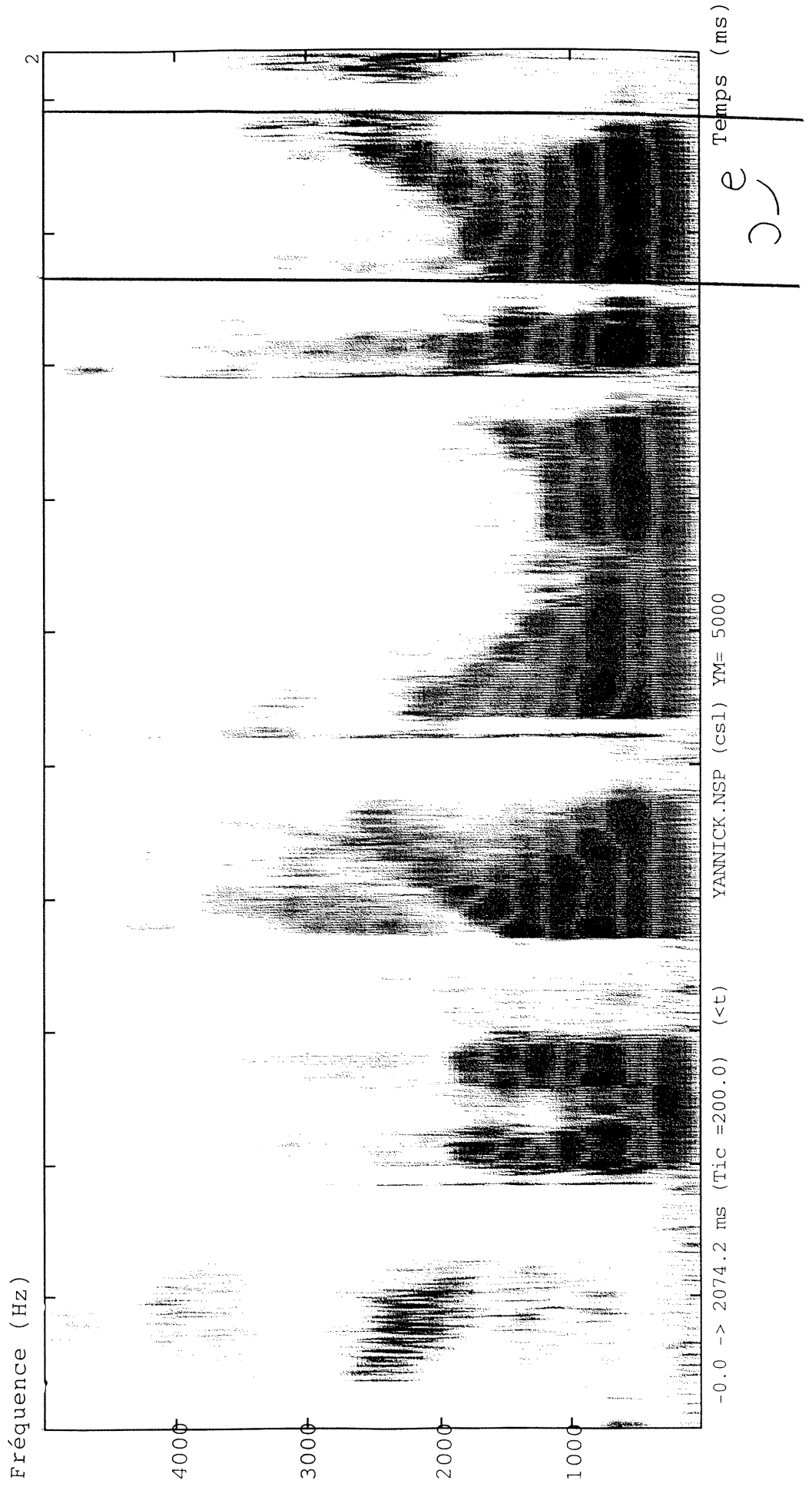


Figure 9 Illustration spectrographique de la diphtongaison du / a / de Jacques

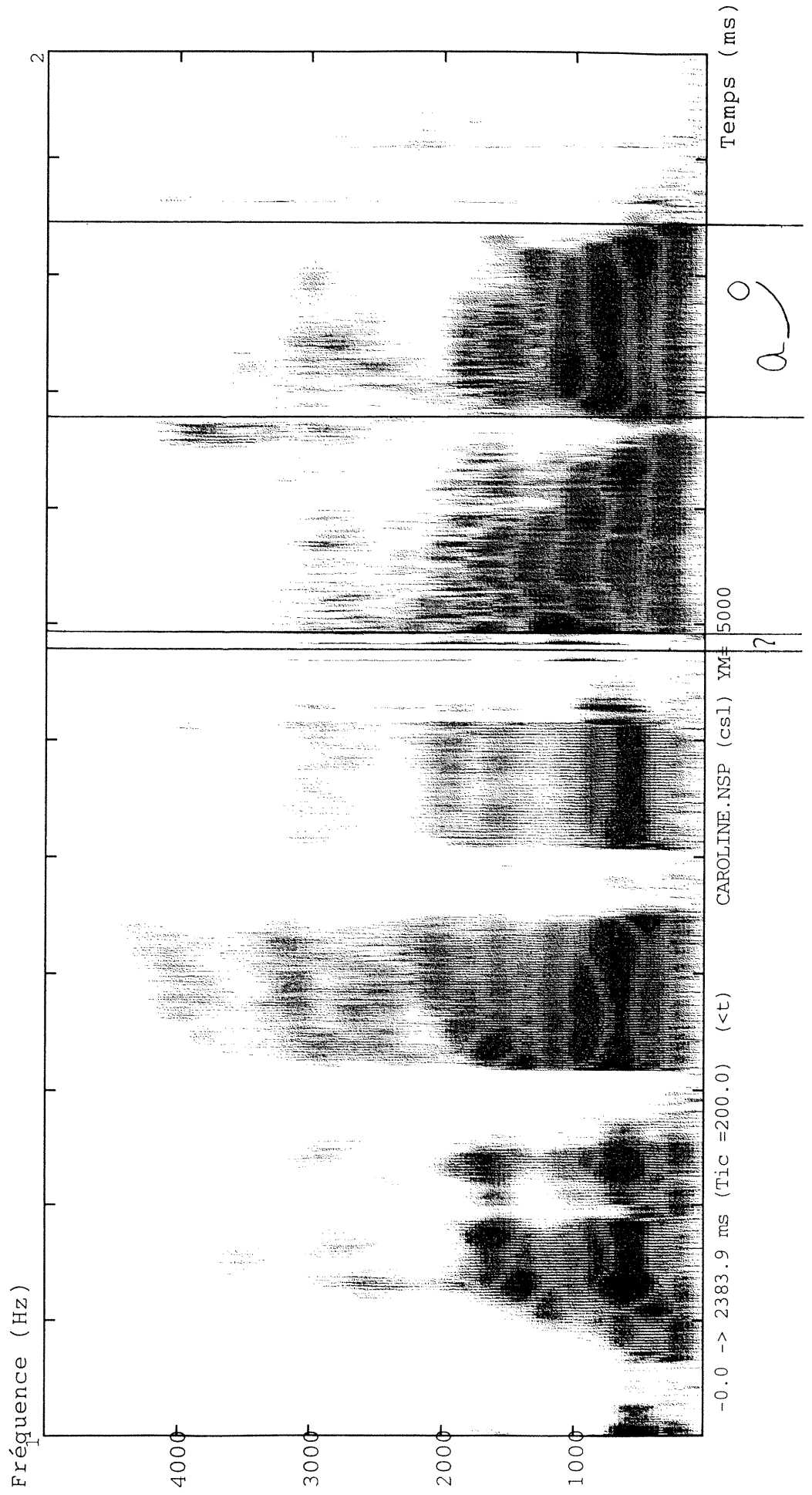


Figure 10 Illustration spectrographique du mélisme du /ε:/ de fête

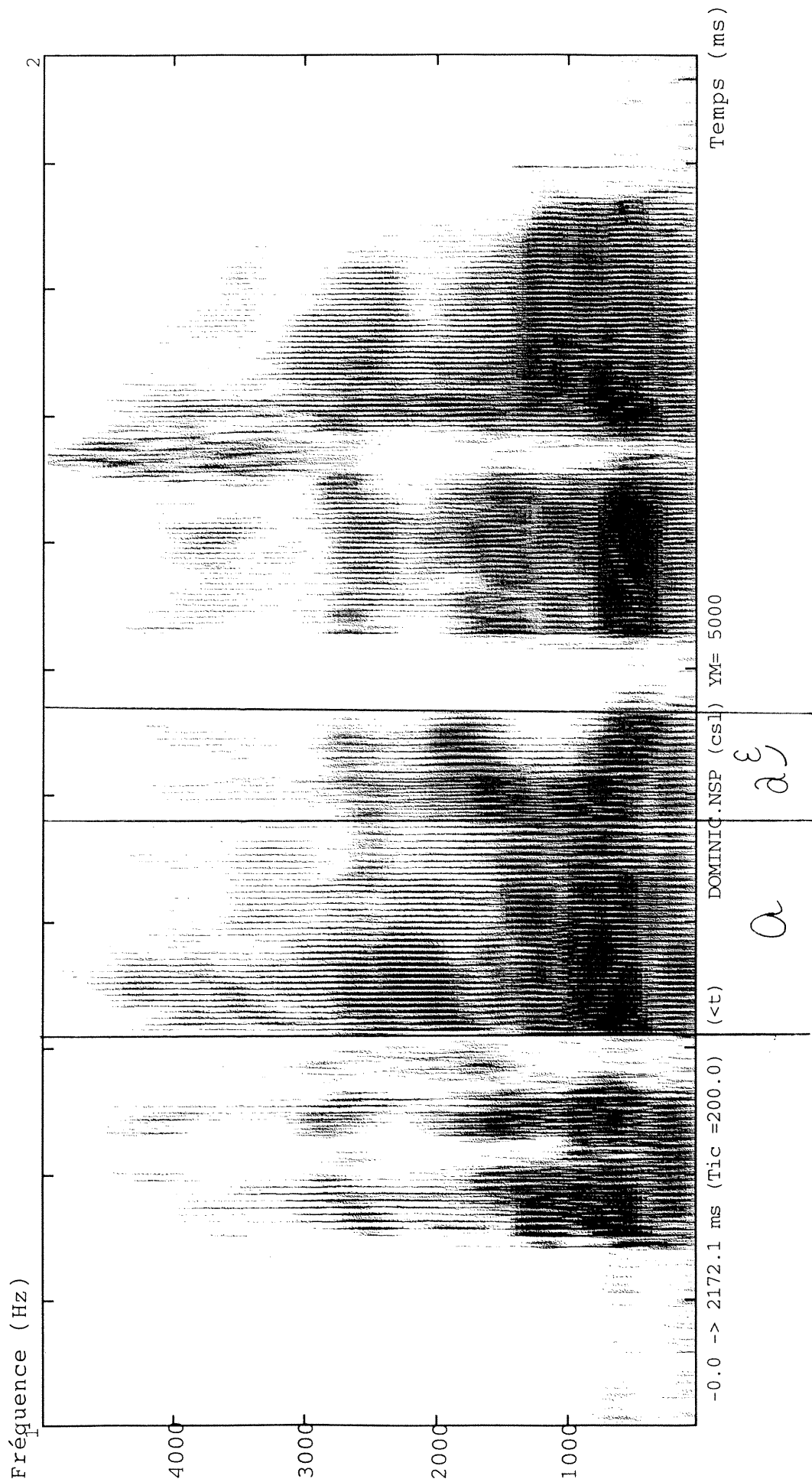


Figure 11 Illustration spectrographique du mélisme du / a / de Jacques

